

ANNEXE K
TABLES DE CONCORDANCE
ENTRE LA VERSION 1996 ET LA VERSION 2002
DU SYSTEME HARMONISE

CORRIGENDUM AU DOC. NG0023B1
(Voir l'annexe C/2 ci-dessus)

ANNEX K
CORRELATION TABLES
BETWEEN THE 1996 VERSION AND THE 2002 VERSION
OF THE HARMONIZED SYSTEM

CORRIGENDUM TO DOC. NG0023B1
(See Annex C/2 above)

TABLES DE CONCORDANCE
ENTRE LA VERSION 1996 ET LA VERSION 2002
DU SYSTEME HARMONISE
CORRIGENDUM AU DOC. NG0023B1

Table I. Page 1/3. Quatrième ligne. Colonne "VERSION 1996".

Remplacer "1209.19" par "ex1209.19".

Table I. Page 1/3. Quatrième ligne. Colonnes "Version 2002" et "Version 1996".

Insérer "1209.91" et "ex1209.19
1209.91", respectivement.

Table II. Page 2/2. Neuvième ligne. Colonnes "Version 1996" et "Version 2002".

Remplacer "1209.19	ex1209.29" par "1209.19	ex1209.29
		ex1209.91
	1209.91	ex1209.91".

* * *

CORRELATION TABLES
BETWEEN THE 1996 VERSION AND THE 2002 VERSION
OF THE HARMONIZED SYSTEM
CORRIGENDUM TO DOC. NG0023B1

Table I. Page 1/3. Fourth row. "1996 Version" column.

Delete "1209.19" and substitute "ex1209.19".

Table I. Page 1/3. Fourth row. "2002 Version" and "1996 Version" columns.

Insert "1209.91" and "ex1209.19
1209.91", respectively.

Table II. Page 2/2. Ninth row. "1996 VERSION" and "2002 VERSION" columns.

Delete "1209.19	ex1209.29" and substitute "1209.19	ex1209.29
		ex1209.91
	1209.91	ex1209.91".

* * *

(CSH/32/nov. 2003)
(HSC/32/Nov. 2003)

ANNEXE L/1

JEU DE CROQUIS, DESSINS OU PHOTOGRAPHIES A INSERER
DANS LE RECUEIL DES AVIS DE CLASSEMENT

(Voir l'annexe E/1 ci-dessus)

ANNEX L/1

INSERTION OF PICTURES OR DRAWINGS IN
THE COMPENDIUM OF CLASSIFICATION OPINIONS

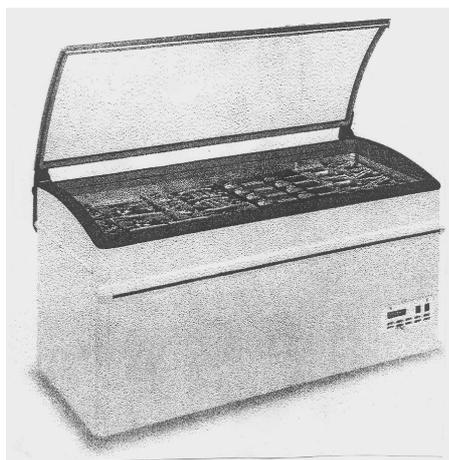
(See Annex E/1 above)

MODIFICATION DU RECUEIL DES AVIS DE CLASSEMENT
A EFFECTUER PAR VOIE DE CORRIGENDUM

1. Page XVI/2. Avis 8418.30/1.

Nouvelle rédaction :

"Meuble congélateur-conservateur de type horizontal avec un couvercle en verre bombé, destiné à la conservation et l'exposition des denrées alimentaires dans les marchés. L'appareil offre une capacité de conservation de 365 litres ou de 550 litres selon le modèle; un système de production du froid incorporé permet de maintenir une température comprise entre $-20\text{ }^{\circ}\text{C}$ et $-24\text{ }^{\circ}\text{C}$ pour une température ambiante de $30\text{ }^{\circ}\text{C}$.



"

2. Page XVI/3. Avis 8421.29/1.

Nouvelle rédaction :

"Hémodialyseur à usage unique stérilisé. Il se présente sous la forme d'un tube de 25 cm de long, en matière plastique rigide, contenant des fibres creuses, obturé aux deux extrémités par des bouchons filetés et muni de deux embouts latéraux de 3 cm . Les bouchons et les embouts sont également en matière plastique rigide. Afin de fonctionner, l'article doit être raccordé à l'aide de tubes à un appareil spécial (un rein artificiel, par exemple) qui permet au sang et au dialysat de circuler, et à la matière toxique d'être évacuée.

Application de la Note 2 a) du Chapitre 90.

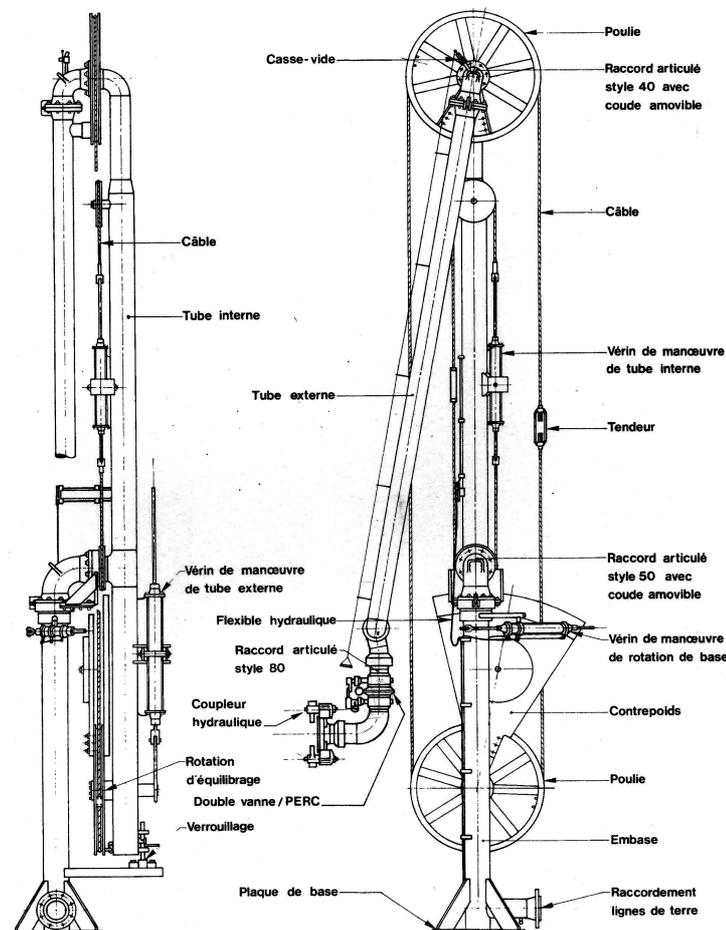


3. Page XVI/6. Avis 8428.90/2.

Nouvelle rédaction :

"**Bras de chargement portuaire** pour le transvasement sécuritaire des liquides dangereux lors des opérations de chargement ou de déchargement dans les ports, particulièrement dans les installations pétrolières et industrielles, fonctionnant avec un système de tuyauterie avec raccords articulés équipés de vannes à sécurité automatique. La tuyauterie est mue par un dispositif intégré de câbles et de poulies associés à une structure d'appui et des contrepoids. Le système ne comporte pas de pompe.

Application de la RGI 1.

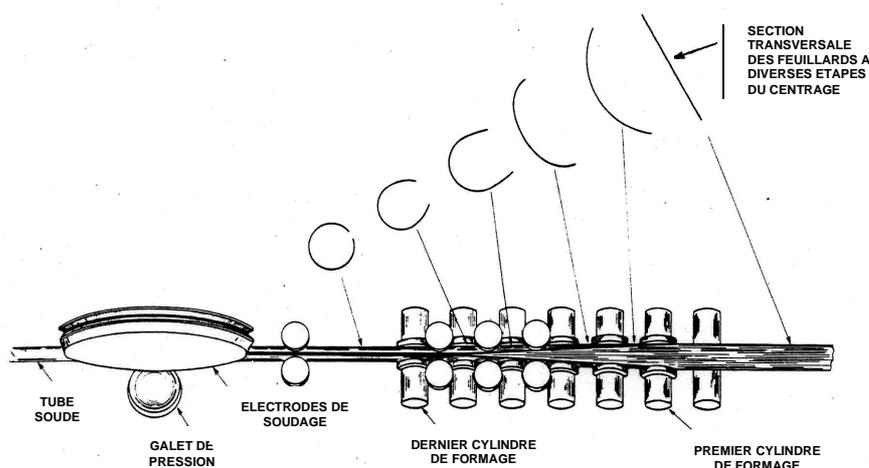


4. Page XVI/7. Avis 8462.21 ou 8462.29/1.

Nouvelle rédaction :

"**Machine à former les tubes à souder** présentée sans dispositif de soudage, utilisée pour conférer une forme tubulaire à des feuillards métalliques en rouleaux. La machine se compose des éléments suivants : un dispositif de découpe et d'ébarbage, des cylindres de cintrage et de formage, des galets fous verticaux de rapprochement (des bords) et des cylindres à profilés.

Application des RGI 1 et 6.



5. Page XVI/14. Avis 8479.89/8.

Nouvelle rédaction :

"**Aspirateur de matières sèches ou liquides**, à moteur électrique incorporé, monté sur roulettes, conçu pour usage industriel et commercial (hôtels, restaurants, magasins, entreprises, industries, ateliers de maintenance, etc.), présentant les caractéristiques techniques suivantes : puissance maximale du moteur : 1.500 W; connexion électrique : 230 V - 50 Hz; flux d'air : 3.600 l/min; pression vide : 23.000 Pa; capacité du réservoir : 38-50 l; poids de l'appareil : 11-12 kg; dimensions : 445 x 450 x 505 mm. Il est présenté avec certains accessoires standards mais peut être pourvu d'autres accessoires (en option). Il est conçu pour aspirer des matières sèches (des poussières et d'autres matières de plus grand calibre telles que des déchets de papier, des copeaux de bois, des feuilles d'arbres, des débris de verre ou d'autres matières minérales, de la boue, des déchets de matières plastiques, etc.) et des matières liquides.

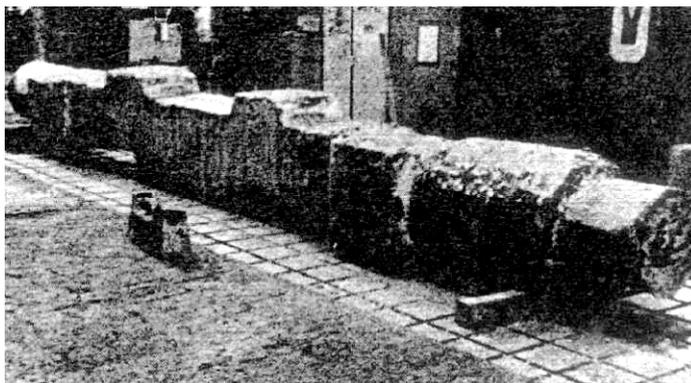


6. Page XVI/15. Avis 8483.10/1.

Nouvelle rédaction :

"Pièces forgées en matrice fermée pour vilebrequin constituant des vilebrequins non finis. Elles ne sont pas travaillées au-delà du forgeage.

Application de la RGI 2 a) et de la Note 1 f) de la Section XV.



7. Page XVI/18. Avis 8512.30/1.

Nouvelle rédaction :

"Appareil électrique du type utilisé dans un véhicule automobile pour prévenir le conducteur qu'un appareil de mesure de la vitesse tel que "canon radar" ou "canon laser" fonctionne à proximité. L'appareil émet des signaux acoustiques et visuels clairs lorsqu'il capte les hyperfréquences émises par un appareil de mesure de la vitesse. Tel que présenté, il se compose d'un détecteur radar/laser, d'un système de fixation au pare-brise, d'un câble d'alimentation, de fusibles et de pièces détachées, d'imprimés et d'un manuel de fonctionnement.

Application des RGI 1 et 6, le classement au niveau de la sous-position étant déterminé par la RGI 3 b).



8. Page XVI/23. Avis 8525.30/1.

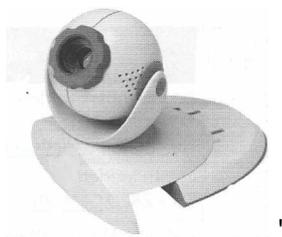
Nouvelle rédaction :

"**Appareil de prise de vues** présenté dans un emballage de vente au détail, comprenant un appareil de prise de vues numérique, un pied en caoutchouc, un mode d'emploi, un câble pour connecter l'appareil à une machine automatique de traitement de l'information, des disquettes contenant un logiciel d'installation pour capter des images fixes et vidéo. Cet appareil est muni d'un objectif dont la mise au point est réglable, d'une carte de numérisation d'images associée à un dispositif à couplage de charge (CCD) et d'une carte de compression VIDE^{m.d.} (compression vidéo améliorée par procédé numérique). L'appareil a pour fonction de capter des images fixes ou vidéo, de les transformer en signaux numériques et de transmettre ces signaux en direct vers une machine automatique de traitement de l'information où les données peuvent être enregistrées, travaillées, éditées, etc. au moyen de logiciels appropriés. Il permet également, lorsque les logiciels appropriés sont installés dans une machine automatique de traitement de l'information, de réaliser des films vidéo et de présenter des images fixes, de tenir des conférences vidéo et de présenter des documents.

Application des RGI 1 (Note 5 E) du Chapitre 84) et 6.

Les disques magnétiques comportant le logiciel d'installation sont classés séparément dans le n° 85.24.

Application de la Note 6 du Chapitre 85.



9. Page XVI/26. Avis 8528.30/2.

Nouvelle rédaction :

"**Projecteur utilisé dans l'industrie graphique pour la reproduction d'images**, qui reproduit des signaux provenant de machines automatiques de traitement de l'information et de sources vidéo, avec une définition très élevée grâce à des tubes cathodiques de 22,5 cm (9 pouces) et à une technologie très évoluée sur le plan optique et électrique (une haute définition de 2.000 x 1.600 pixels). Cet appareil permet de reproduire les images graphiques d'ordinateurs de fréquence très élevée.

Application de la RGI 3 c).



10. Page XVII/2. Avis 8702.10/3.

Nouvelle rédaction :

"**Véhicule automobile à dix places**, équipé d'un moteur à allumage par compression d'une cylindrée de 1948 cm³, de fenêtres latérales, de quatre portes, d'un hayon vitré, de deux sièges à l'avant conçus pour transporter trois personnes, et à l'arrière une banquette pour transporter trois personnes. Il comporte également deux banquettes fixes rabattables de 78 cm de long placées contre les panneaux latéraux de la partie arrière du véhicule. La présence de ces banquettes rabattables permet d'utiliser la partie arrière pour le transport de personnes ou pour le transport de marchandises. Les deux banquettes se trouvant dans la partie arrière de ces véhicules, conçues pour le transport de deux personnes chacune, sont capitonnées de la même manière et revêtues du même tissu que les deux sièges avant. Tous les sièges sont munis de ceintures de sécurité ou de points d'ancrage pour ceintures de sécurité. Ce véhicule automobile est conçu pour le transport de dix personnes, chauffeur inclus.

Application des RGI 1 et 6



11. Page XVII/2. Avis 8703.10/1.

Nouvelle rédaction :

"**Véhicules à trois ou quatre roues**, comportant un moteur électrique alimenté par batterie (150 W en continu et 1700 W de puissance maximale), comprenant une plate-forme horizontale réunissant leurs parties avant et arrière, des roues de petites dimensions (290 mm de diamètre), un siège pivotant réglable avec accoudoirs pliables vers l'arrière, et des poignées installés sur une colonne de direction. Celle-ci peut être avancée et équipée d'un petit tableau de bord comportant un interrupteur pour en assurer le démarrage, des boutons correspondant à quatre vitesses et des leviers pour accélérer, freiner et effectuer une marche arrière. Le démarrage de ces véhicules s'effectue au moyen d'une clé et, après sélection de la vitesse voulue, le véhicule accélère par pression sur le levier de vitesse, ralentit automatiquement lorsqu'on relâche ce levier. Il effectue une marche arrière par pression sur le levier de vitesse opposé. Il peut être muni d'un certain nombre de commandes à main pour les personnes n'ayant qu'une seule main ou souffrant d'arthrite, ou bien pour les gauchers/droitiers, ou encore être adapté aux besoins du conducteur. Ces véhicules peuvent circuler sur des chemins piétonniers et dans des lieux publics pour effectuer des achats, aller à la pêche, se déplacer sur un parcours de golf, etc.

Le modèle à trois roues a une largeur de 650 mm, une longueur de 1170 mm, et un poids total (sans batteries) de 44 kg; sa charge utile maximale est de 100 kg et il est équipé d'un moteur électrique d'une puissance de 150 W. Les deux modèles à quatre roues ont une largeur de 650 mm, une longueur de 1260 mm ou de 1290 mm et un poids total (sans batteries) de 54 ou de 60 kg, respectivement; leur charge utile maximale est de 127 kg et ils possèdent deux moteurs électriques (d'une puissance de 150 W chacun).

Application des RGI 1 et 6.



12. Page XX/1. Avis 9501.00/1.

"**Mini-véhicules** munis d'une carrosserie en polyéthylène haute densité fixée sur un châssis en tubes, et équipés d'un ou deux sièges. Ils sont propulsés mécaniquement par un moteur à piston alternatif à quatre temps, la transmission étant du type à variation continue. Ils sont équipés d'un frein sur l'essieu arrière ou d'un frein à disque hydraulique. Une chaîne de transmission entraîne une ou les deux roues arrière du véhicule qui peut transporter jusqu'à 200 kg de charge et atteindre une vitesse maximale d'environ 20 km/h.

Ces véhicules sont conçus pour être utilisés par les enfants et les jeunes gens pour apprendre le code de la route et la conduite, tout en s'amusant. Ils sont utilisés sous surveillance dans des lieux spécialement conçus pour effectuer des exercices en relation avec la circulation routière."



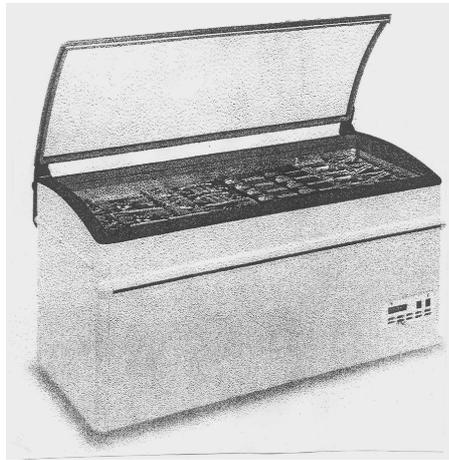
* * *

AMENDMENTS TO THE COMPENDIUM OF CLASSIFICATION OPINIONS
TO BE MADE BY CORRIGENDUM

1. Page XVI/2. Opinion 8418.30/1.

Delete and substitute :

"**Horizontal freezer** with a curved glass lid; the freezer is designed for preserving and displaying food products in markets. It has a storage capacity of 365 l or 550 l depending on the model; a built-in refrigerating system makes it possible to maintain a temperature of between $-20\text{ }^{\circ}\text{C}$ and $-24\text{ }^{\circ}\text{C}$ at an ambient temperature of $30\text{ }^{\circ}\text{C}$.



2. Page XVI/3. Opinion 8421.29/1.

Delete and substitute :

"**Disposable sterilised dialyzer** consisting of a 25 cm long cylindrical casing, of rigid plastics, containing hollow fibres; the casing has stoppers with threaded fittings at both ends and two 3 cm tubes extending from the casing; the stoppers and tubes are also made of rigid plastics. In order to function, the article is connected, by means of tubes, to a special appliance (e.g., an artificial kidney) which enables the blood and the dialysate to circulate and toxic matter to be evacuated.

Application of Note 2 (a) to Chapter 90.

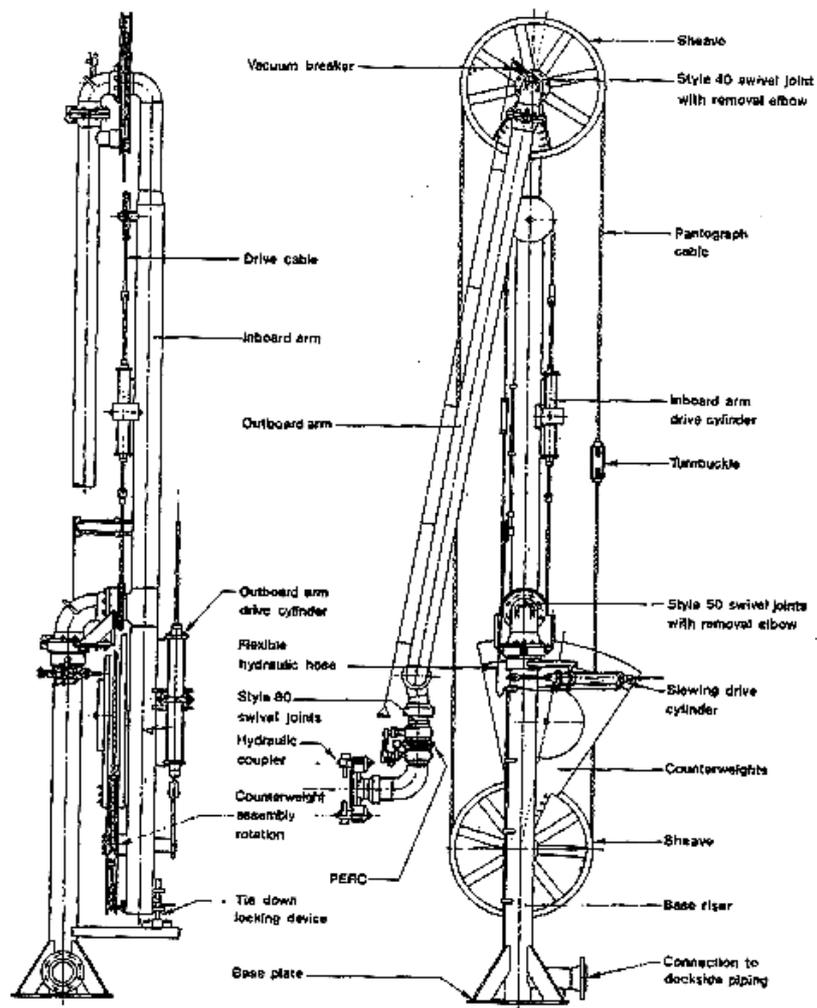


3. Page XVI/6. Opinion 8428.90/2.

Delete and substitute :

"**Marine loading arm** for the safe transfer of dangerous liquids in loading or unloading operations at a port, especially for petroleum installations and industrial plant, using a piping system with articulated joints fitted with automatic safety valves. The piping is manipulated during liquid transfer by a self-contained cable and pulley system linked to a support and counterweight structure. The system does not include any pumps.

Application of GIR 1.

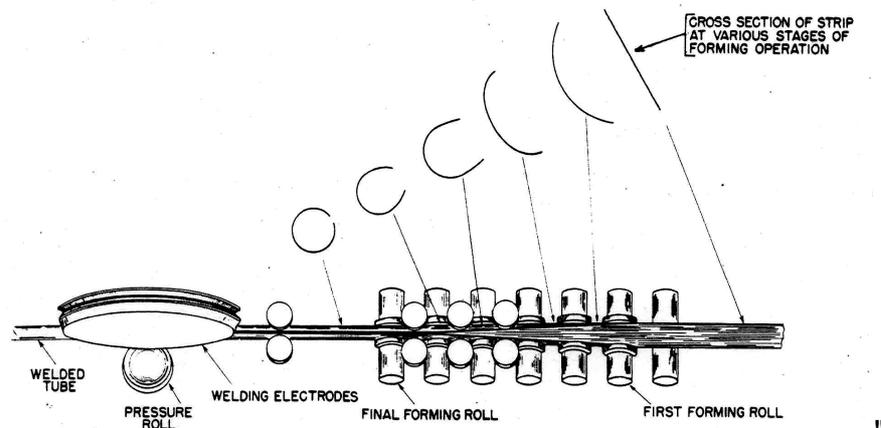


4. Page XVI/7. Opinions 8462.21 or 8462.29/1.

Delete and substitute :

"**Welded tube mill machinery** presented without welding equipment, used to process coiled metal strip into tubular forms. The machinery consists of the following components : an edge trimmer; breakdown or forming rolls; idler vertical closing rolls; and fin pass rolls.

Application of GIRs 1 and 6.



5. Page XVI/14. Opinion 8479.89/8.

Delete and substitute :

"**Dry and wet vacuum cleaner** with self-contained electric motor, mounted on castors and designed for industrial and commercial use (hotels, restaurants, shops, offices, industrial premises, workshops, etc.) with the following technical characteristics : maximum engine power : 1,500 W; electrical connection : 230 V - 50 Hz; air flow : 3,600 l/min; vacuum pressure : 23,000 Pa; tank capacity : 38-50 l; weight : 11-12 kg; size : 445 x 450 x 505 mm. The appliance is presented with certain standard accessories but may be fitted with other (optional) accessories; it is designed to vacuum dry matter (dust and other larger materials such as paper waste, wood chips, leaves, waste of glass or other minerals, mud, waste of plastics, etc.) and liquids.



6. Page XVI/15. Opinion 8483.10/1.

Delete and substitute :

"Closed-die crank shaft forgings being unfinished crank shafts. They are not further worked or formed beyond the forging process.

Application of GIR 2 (a) and Note 1 (f) to Section XV.



7. Page XVI/18. Opinion 8512.30/1.

Delete and substitute :

"Electrical apparatus of a kind used in a motor vehicle to warn the driver that a speed detection device, such as a "radar gun" or a "laser gun", is operating in the vicinity. The apparatus emits distinct visual and audio signals when it detects microwaves emitted by a speed detection device. As presented, it is comprised of the radar/laser detector, windshield clip, straight power cord, fuses and spare parts, printed material and operating guide.

Application of GIRs 1 and 6, classification at subheading level being based on GIR 3 (b).



8. Page XVI/23. Opinion 8525.30/1.

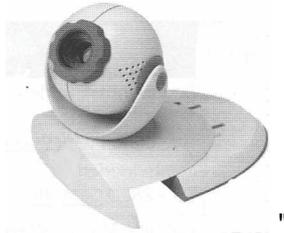
Delete and substitute :

"**Camera apparatus** presented in a box for retail sale, consisting of a digital camera, a rubber camera stand, a cable to connect the camera to an automatic data processing (ADP) machine, diskettes containing installation software for capturing still images and video, and a manual. The camera incorporates an adjustable focus lens, an image capture board with charged coupled device (CCD) and a VIDETM (Video Digitally Enhanced Compression) compression board. The apparatus is used for capturing video or still images, converting them into digital signals and sending the signals directly to an ADP machine where the data can be recorded, reworked, edited, etc. with appropriate software. With this apparatus and the appropriate software installed on an ADP machine, one can produce videos and still images, hold video conferences and produce illustrated documents.

Application of GIRs 1 (Note 5 (E) to Chapter 84) and 6.

The diskettes containing the installation software are classified separately in heading 85.24.

Application of Note 6 to Chapter 85.



9. Page XVI/26. Opinion 8528.30/2.

Delete and substitute :

"**Projector** used in the graphics industry for reproducing images of signals received from automatic data processing machines and video sources, with a 22.5 cm (9 inch) high-resolution cathode ray tube and advanced optical/electrical technologies (resolution of 2,000 x 1,600 pixels for the highest frequency computer graphics images).

Application of GIR 3 (c).



"

10. Page XVII/2. Opinion 8702.10/3.

Delete and substitute :

"**Ten-seat motor vehicle**, with a compression-ignition engine of a cylinder capacity of 1948 cc, equipped with window side panels, four doors, a lift-up rear door with window, two front seats for the transport of three persons, a bench seat for the transport of three persons behind the front seats, and two fold-away bench seats, 78 cm long, fixed on lateral panels in the rear section of the vehicle. The fold-away bench seats permit the rear section to be used for the transport of either persons or goods. The two bench seats, for two persons each in the rear section of the vehicle, are made of the same fabric and upholstered in the same fashion as the front seats. All of the seats are equipped with safety seat belts or anchor points for safety seat belts. The motor vehicle is designed for the transport of ten persons, including the driver.

Application of GIRs 1 and 6.



"

11. Page XVII/2. Opinion 8703.10/1.

Delete and substitute :

"**Three- or four-wheeled vehicles**, driven by battery-powered electric motors (150 W continuous and 1700 W maximum power), having a horizontal platform which joins their front and rear portions, small tyres (290 mm in diameter), a rotating adjustable seat with foldable armrests at the rear, and handgrips on a steering column. This steering column can be moved forward and is equipped with a small control panel with an ignition switch, four speed buttons and levers for accelerating, braking and reversing the vehicle. The motor is started with a key and, after selection of the desired speed, the vehicle is accelerated when the speed lever on handgrip is squeezed and automatically braked when the lever is released. The vehicle is operated in reverse by squeezing the opposite speed lever. It can be equipped with a range of hand controls for one-handed or arthritic users, or with right/left handed options or other custom options for a driver. The vehicles can be used on footpaths and in public places to go shopping, fishing, to golf courses, etc.

The three-wheeled model is 650 mm in width, 1170 mm in length, and weighs 44 kg total (without batteries); it has a 100 kg maximum payload capacity, and is equipped with one 150 W electric motor. Two four-wheeled models are 650 mm in width, 1260 and 1290 mm in length, and weigh 54 kg and 60 kg total (without batteries), respectively; they have a 127 kg maximum payload capacity, and two electric motors (150 W each).

Application of GIRs 1 and 6.



12. Page XX/1. Opinion 9501.00/1.

Delete and substitute :

“Mini-vehicles with a one- or two-seat body of high-density polyethylene on a tube-type chassis. The vehicles are mechanically propelled by means of a four-stroke reciprocating piston engine and a continuously variable transmission. They incorporate a brake for the rear axle or a hydraulic disc brake and have a chain rear drive on one or both rear wheels. The maximum payload is 200 kg and the top speed is about 20 km/h.

The vehicles are designed to be used by children and young people to learn the highway code and to acquire driving skills, while having fun. They are used under supervision at locations specially designed for road-traffic exercises.



* * *

(CSH/32/nov. 2003)
(HSC/32/Nov. 2003)

ANNEXE L/2

MODIFICATIONS DU RECUEIL DES AVIS DE CLASSEMENT ET
DES NOTES EXPLICATIVES DECOULANT DU CLASSEMENT
DU PRODUIT DENOMME "NAGEOIRES DE RAIES"
(DU GENRE RAJA) DANS LE N° 0303.79

(Voir l'annexe E/2 ci-dessus)

ANNEX L/2

AMENDMENTS TO THE COMPENDIUM OF CLASSIFICATION OPINIONS AND
THE EXPLANATORY NOTES ARISING FROM THE CLASSIFICATION
OF "SKATE FINS" (OF THE GENUS RAJA) IN SUBHEADING 0303.79

(See Annex E/2 above)

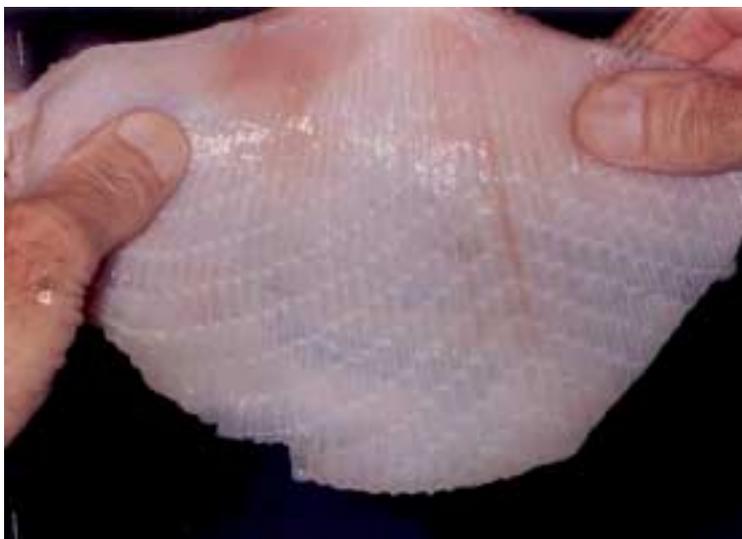
A. MODIFICATION DU RECUEIL DES AVIS DE CLASSEMENT

Page I/1 F.

Insérer l'Avis de classement ci-après :

- "0303.79** 1. **Nageoires de raie** (ou ailes de raie) (du genre *Raja*), provenant des parties latérales gauche et droite du corps de la raie qui ressemblent à des "ailes". Les nageoires (ou ailes) se présentent sans peau, congelées, avec cartilages radiaux, le rapport de poids étant d'environ 86 % de chair pour 14 % de cartilage.

Application des RGI 1 et 6.



Page A/1 F.

Insérer les références suivantes :

Colonne 1

"0303.79

Colonne 2

1

Colonne 3

NC0796F1/E/2".

°
° °

B. MODIFICATION DES NOTES EXPLICATIVES
A EFFECTUER PAR VOIE DE CORRIGENDUM

Page 26. N° 03.02. Premier paragraphe. Première phrase.

Nouvelle rédaction :

"Cette position couvre les poissons frais ou réfrigérés, qu'ils soient entiers, étêtés, éviscérés ou tronçonnés en conservant les arêtes ou les cartilages."

* * *

A. AMENDMENTS TO THE COMPENDIUM OF CLASSIFICATION OPINIONS

Page I/1 E.

Insert the following Classification Opinion :

- "0303.79**
1. **Skate fins** (or skate wings) (of the genus *Raja*), obtained from the left and right sides of a skate's body in the form of "wings". These fins (or wings), which are presented without skin and are frozen, include radial cartilage in a weight ratio of approximately 86 % of meat to 14 % of cartilage.

Application of GIRs 1 and 6.



Page A/1 E.

Insert the following references :

Column 1	Column 2	Column 3
"0303.79	1	NC0796E1/E/2".

o
o o

B. AMENDMENTS TO THE EXPLANATORY NOTES
TO BE MADE BY CORRIGENDUM

Page 26. Heading 03.02. First paragraph. First sentence.

Delete and substitute :

"This heading covers fish, fresh or chilled, whether whole, headless, gutted, or in cuts containing bones or cartilage."

* * *

Annexe L/3 au Doc. NC0796B2
Annex to

(CSH/32/nov. 2003)
(HSC/32/Nov. 2003)

ANNEXE L/3

MODIFICATIONS DU RECUEIL DES AVIS DE CLASSEMENT DECOULANT DU
CLASSEMENT DANS LE N° 3302.10 D'UN PRODUIT DE BASE POUR BOISSON

(Voir l'annexe E/3 ci-dessus)

ANNEX L/3

AMENDMENTS TO THE COMPENDIUM OF CLASSIFICATION OPINIONS ARISING FROM
THE CLASSIFICATION OF A BEVERAGE BASE IN SUBHEADING 3302.10

(See Annex E/3 above)

MODIFICATIONS A APPORTER AU RECUEIL DES AVIS DE CLASSEMENT

Page VI/5 F.

Insérer l'Avis de classement suivant :

- "3302.10** 1. **Préparation** composée de substances odoriférantes (environ 2 %), de concentré d'agrumes (46 %), d'acide citrique (acidulant) (19 %), d'acide ascorbique (antioxydant) (1 %), d'autres additifs alimentaires (gomme de caroube (stabilisateur), benzoate de sodium (conservateur) et bêta-carotène (colorant)) (moins de 1 %) et d'eau, utilisée dans la fabrication de boissons non alcooliques. La préparation contient toutes les substances odoriférantes nécessaires pour obtenir le produit final, à savoir une boisson non alcoolique à l'orange.

Application des RGI 1 (Note 2 du Chapitre 33 et seconde partie du libellé du n° 33.02) et 6."

Page A/14 F.

Insérer les références suivantes :

Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4
"3302.10	1	NC0796F1/E/3	"Fanta Orange OR-154 Part 2"

* * *

AMENDMENTS TO THE COMPENDIUM OF CLASSIFICATION OPINIONS

Page VI/5 E.

Insert the following Classification Opinion :

- “3302.10** 1. **Preparation** consisting of odoriferous substances (approximately 2 %), citrus concentrate (46 %), citric acid (acidulant) (19 %), ascorbic acid (antioxidant) (1 %), other food additives (locust bean gum (stabiliser), sodium benzoate (preservative) and beta-carotene (colour)) (less than 1 %) and water, used in the manufacture of non-alcoholic beverages. The preparation contains all odoriferous substances necessary for the final product, i.e., an orange-flavoured soft drink.

Application of GIR 1 (Note 2 to Chapter 33 and the second part of the text of heading 33.02) and GIR 6.”

Page A/14 E.

Insert the following references :

Column 1	Column 2	Column 3	Column 4
“3302.10	1	NC0796E1/E/3	“Fanta Orange OR-154 Part 2””

* * *

Annexe L/4 au Doc. NC0796B2
Annex to
(CSH/32/nov. 2003)
(HSC/32/Nov. 2003)

ANNEXE L/4

MODIFICATIONS DU RECUEIL DES AVIS DE CLASSEMENT DECOULANT DU
CLASSEMENT DANS LE N° 3505.10 DE CERTAINS AMIDONS
OU PREPARATIONS D'ENCOLLAGE MODIFIES

(Voir l'annexe E/4 ci-dessus)

ANNEX L/4

AMENDMENTS TO THE COMPENDIUM OF CLASSIFICATION OPINIONS ARISING FROM
THE CLASSIFICATION OF CERTAIN MODIFIED STARCHES IN SUBHEADING 3505.10

(See Annex E/4 above)

MODIFICATIONS A APPORTER AU RECUEIL DES AVIS DE CLASSEMENT

Page VI/7 F.

Insérer les Avis de classement suivants :

- "**3505.10** 1. **Amidon de maïs amphotère** à base d'amidon de maïs cationique à amine fonctionnelle auquel une quantité déterminée de phosphate a été ajoutée. Le produit contient, en poids, du phosphore (0,3872 %) et du silicium (0,000392 %). Une partie du phosphate ajouté réagit/forme une liaison avec l'amidon pour former des substituants anioniques de l'amidon modifié cationique. Une autre partie de phosphate ajouté demeure non liée dans le produit résultant. Les groupes anioniques et les phosphates non liés forment ensemble une fonction spécifique du produit final permettant d'utiliser celui-ci dans l'industrie papetière. Le produit obtenu est du type de ceux utilisés dans le cadre du procédé acide de fabrication du papier où des quantités d'alun très importantes sont ajoutées dans la partie humide de la machine à papier.

Application des RGI 1 et 6.

2. **Amidon de maïs cationique** auquel un agent démulsifiant a été ajouté (0,185 % en poids). Ce produit, qui a été formulé pour être utilisé dans l'industrie papetière, est appliqué lors de l'encollage à la presse ou du calandrage lisse en tant qu'agent d'encollage en surface.

Application des RGI 1 et 6."

Page A/16 F.

Insérer les références suivantes :

<u>Colonne 1</u>	<u>Colonne 2</u>	<u>Colonne 3</u>	<u>Colonne 4</u>
<u>"3505.10</u>	<u>1</u>	<u>NC0796F1/E/4</u>	<u>"CATO® 15 A"</u>
	<u>2</u>	<u>NC0796F1/E/4</u>	<u>"CATO-SIZE® 52 A"</u>

* * *

AMENDMENTS TO THE COMPENDIUM OF CLASSIFICATION OPINIONS

Page VI/7 E.

Insert the following Classification Opinions :

- "**3505.10** 1. **Amphoteric corn starch** based on cationic corn starch with amine functionality to which a specific amount of phosphate has been added. The product contains, by weight, phosphorus (0.3872 %) and silicon (0.000392 %). Some of the added phosphate reacts with and is bound to the starch to provide an anionic substituent to the cationic modified starch. Some of the added phosphate remains unbound within the resulting product. Both the anionic groups and unbound phosphate provide a specific function to the final product for its use in the papermaking process. The product is of a kind used in acid papermaking processes, where high amounts of alum are added to the wet end of the papermaking machine.

Application of GIRs 1 and 6.

2. **Cationic corn starch** to which a defoamer has been added (0.185 % by weight). The product is designed to be used in the papermaking industry, to be applied at the size press or calender stack, as a surface sizing agent.

Application of GIRs 1 and 6."

Page A/16 E.

Insert the following references :

Column 1	Column 2	Column 3	Column 4
" 3505.10	1	NC0796E1/E/4	" CATO® 15 A "
	2	NC0796E1/E/4	" CATO-SIZE® 52 A ".

* * *

Annexe L/5 au Doc. NC0796B2
Annex to

(CSH/32/nov. 2003)
(HSC/32/Nov. 2003)

ANNEXE L/5

MODIFICATION DES NOTES EXPLICATIVES EN VUE DE PRECISER
LE CLASSEMENT DES FILS TEXTILES PRESENTES EN ECHEVEAUX

(Voir l'annexe E/5 ci-dessus)

ANNEX L/5

AMENDMENTS TO THE EXPLANATORY NOTES TO CLARIFY
THE CLASSIFICATION OF YARN PUT UP IN HANKS

(See Annex E/5 above)

MODIFICATIONS DES NOTES EXPLICATIVES
A EFFECTUER PAR VOIE DE CORRIGENDUM

SECTION XI.

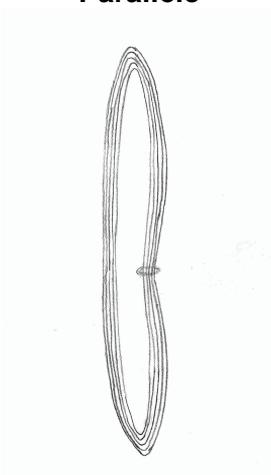
Considérations générales. Page 921.

Note (*).

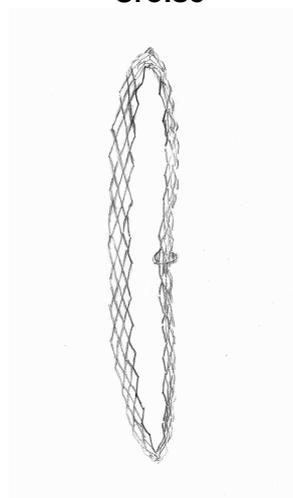
Insérer les croquis suivants :

"

"Parallèle"



"Croisé"



"

Note (***).

Nouvelle rédaction :

"(***) Par *écheveaux subdivisés au moyen d'un ou plusieurs fils diviseurs*, il faut entendre les écheveaux formés d'échevettes séparables immédiatement lorsqu'on coupe le ou les fils qui, par ses ou leurs divers enroulements, les constitue(nt) et les relie(nt) encore entre elles; le ou les fils diviseurs est (sont) passé(s) autour des enroulements formant les échevettes et a (ont) pour but de maintenir leur individualité. Ces écheveaux sont souvent présentés sous une bande de papier. Les autres écheveaux, et en particulier les écheveaux (destinés à la teinture, par exemple) obtenus par un seul enroulement de fil, dans les spires duquel on a fait passer un fil qui ne les subdivise nullement en échevettes, mais a simplement pour but d'éviter l'emmêlement des spires, ne sont donc pas compris sous les termes *écheveaux subdivisés au moyen d'un ou plusieurs fils diviseurs en échevettes* et ne sont pas considérés comme conditionnés pour la vente au détail."

* * *

AMENDMENTS TO THE EXPLANATORY NOTES
TO BE MADE BY CORRIGENDUM

SECTION XI.

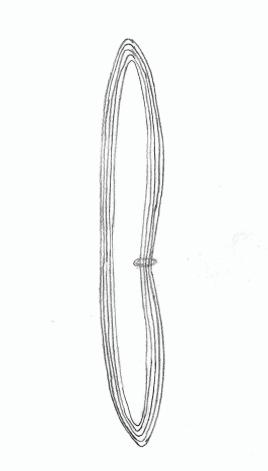
General. Page 921.

Footnote (*).

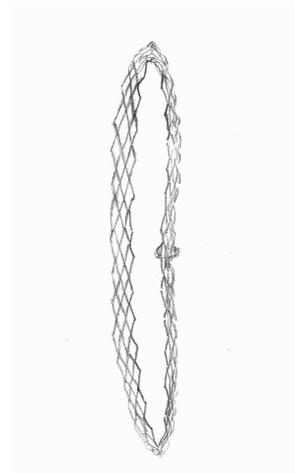
Insert the following drawings :

"

"Not cross-reeled"



"Cross-reeled"



"

Footnote (***).

Delete and substitute :

"(***) The hanks or skeins comprising several smaller hanks or skeins separated by one or more dividing threads are formed of one continuous length of yarn which, on being cut, allows the component hanks or skeins to be readily separated. One or more dividing threads pass between the skeins and keep them separate from each other. These hanks and skeins are often wrapped round with paper bands. Other hanks and skeins of one continuous length, or yarn with dividing threads which do not separate the main hank or skein into smaller hanks or skeins of uniform weight, but are simply intended to prevent tangling during processing (e.g., dyeing), are not regarded as hanks or skeins comprising several smaller hanks or skeins separated by one or more dividing threads and are not regarded as put up for retail sale."

* * *

Annexe L/6 au Doc. NC0796B2
Annex to

(CSH/32/nov 2003)
(HSC/32/Nov. 2003)

ANNEXE L/6

MODIFICATION DE LA NOTE EXPLICATIVE DU N° 84.42 VISANT A ALIGNER
LES VERSIONS ANGLAISE ET FRANÇAISE

(Voir l'annexe E/6 ci-dessus)

ANNEX L/6

AMENDMENT OF THE EXPLANATORY NOTE TO HEADING 84.42
TO ALIGN THE ENGLISH AND FRENCH TEXTS

(See Annex E/6 above)

MODIFICATIONS DES NOTES EXPLICATIVES
A EFFECTUER PAR VOIE DE CORRIGENDUM

CHAPITRE 84.

N° 84.42.

Page 1505. Dernier paragraphe (y compris la suite à la page 1506).

Nouvelle rédaction :

“La présente position ne comprend pas les appareils photographiques, les appareils photographiques d’agrandissement ou de réduction, les châssis-presses photographiques ou les appareils photographiques similaires utilisés dans les ateliers de composition ou de clicherie en vue de la préparation, par procédé photographique, de divers clichés ou cylindres d’impression (**Chapitre 90**), tels que les appareils servant à la reproduction par procédé photographique de dessins, textes, etc. C’est le cas par exemple :

- a) des appareils photographiques, verticaux ou horizontaux de reproduction;
- b) des appareils d’agrandissement ou de reproduction;
- c) des tables lumineuses pour la composition des maquettes, la mise en pages ou pour châssis à copier.

Certains de ces appareils utilisent des trames de verre ou de matières plastiques pour simili-gravure finement quadrillées, des écrans colorés pour photochromie ainsi que des portes trames ou des portes écrans.”

* * *

AMENDMENTS TO THE EXPLANATORY NOTES
TO BE MADE BY CORRIGENDUM

CHAPTER 84.

Heading 84.42.

Page 1505. Last paragraph (including the continuation on page 1506).

Delete and substitute :

“The heading covers only phototype-setting or composing machines which actually set type, even if the type is photographed after it has been set. However, the heading excludes photographic cameras, photographic enlargers or reducers, photographic contact printers and similar photographic apparatus for preparing printing plates or cylinders (**Chapter 90**), for example :

- (a) vertical or horizontal process cameras mounted on a hanging frame (bed) or a sliding bed, cameras for three colour printing;
- (b) photographic enlargers and reducers, reproduction apparatus and printing frames;
- (c) light tables used for planning layouts or for contact printing.

Some of these apparatus use half-tone or similar finely cross-lined glass or plastics screens, glass or plastics colour filters for colour printing or screen or filter holders.”

* * *

Annexe L/7 au Doc. NC0796B2
Annex to
(CSH/32/nov. 2003)
(HSC/32/Nov. 2003)

ANNEXE L/7

MODIFICATION DE LA NOTE EXPLICATIVE DU N° 84.43 AFIN DE PRECISER LE
CLASSEMENT DES MACHINES A IMPRIMER FEUILLE A FEUILLE

(Voir l'annexe E/7 ci-dessus)

ANNEX L/7

AMENDMENT OF THE EXPLANATORY NOTE TO HEADING 84.43 TO
CLARIFY THE CLASSIFICATION OF SHEET-FED PRESSES

(See Annex E/7 above)

MODIFICATIONS DES NOTES EXPLICATIVES
A EFFECTUER PAR VOIE DE CORRIGENDUM

CHAPITRE 84.

Page 1508. N° 84.43. Partie I. Alinéa C).

Nouvelle rédaction :

“C) **Les machines à imprimer rotatives.**

Dans le modèle le plus simple, elles se composent généralement d'un cylindre portant deux clichés semi-cylindriques (appareils à imprimer typographiques) ou des cylindres gravés (héliogravure) ou impressionnés (rotocalcographie). Les machines à imprimer rotatives pour l'impression en couleurs comportent plusieurs cylindres imprimants et leurs rouleaux encreurs, juxtaposés. Tous les organes imprimants, d'encre ou de pression étant rotatifs, ces machines permettent non seulement l'impression continue des feuilles, comme les précédentes, mais également l'impression feuille à feuille, recto-verso ou sur chacun des côtés, en noir ou en couleurs. Il y a deux sous-catégories de machines à imprimer rotatives :

- 1) **Les machines à imprimer rotatives**, comme certaines rotatives de presse, de dimensions considérables, qui réunissent sur un même bâti plusieurs groupes imprimeurs, et permettent d'imprimer simultanément toutes les pages d'un journal ou d'un périodique, qui sont, en fin de machine, coupées, pliées, assemblées, brochées et empilées par divers mécanismes auxiliaires intégrés ou associés à la machine.
- 2) **Les machines à imprimer feuille à feuille**, dans lesquelles les feuilles sont acheminées à travers toutes les unités d'impression par des appareils à transport à pinces. Les machines à imprimer feuille à feuille sont équipées d'un margeur, d'une ou plusieurs unités d'impression et d'un mécanisme receveur. Dans le margeur, les feuilles sont retirées d'une pile, cadrées puis envoyées à la première unité d'impression. Dans le receveur, les feuilles imprimées sont regroupées dans une pile.”

* * *

AMENDMENTS TO THE EXPLANATORY NOTES
TO BE MADE BY CORRIGENDUM

CHAPTER 84.

Page 1508. Heading 84.43. Part (I). Item (C).

Delete and substitute :

“(C) **Rotary presses.**

In their simplest form, these presses usually consist of a cylinder with two semi-cylindrical plates (letter press), or of cylinders which may be either engraved (gravure printing) or impressed (offset printing); rotary presses for colour-printing are equipped with several printing cylinders, their inking rollers being placed side by side. Since all the printing, pressing and inking mechanisms are rotary, these presses can be used for both continuous printing and sheet by sheet printing, in black or in colour, on single sides or on both sides of the paper. Rotary presses can be divided into two sub-categories :

- (1) **Reel-fed presses**, in which some large rotary presses combine several printing units on a single frame, and which enable all the pages of a newspaper or periodical to be printed in one sequence of operations, so that, in the final result, all the pages are delivered, cut, folded, assembled, stapled and stacked by various ancillary machines working in conjunction with the printing machine.
- (2) **Sheet-fed presses**, in which the sheets are transported through the printing units by grippers. Sheet-fed presses have a feeder, one or more printing units, and a delivery mechanism. In the feeder the sheets are taken from a pile, aligned, and forwarded to the printing unit. In the delivery mechanism the printed sheets are collected in a pile.”

* * *

Annexe L/8 au Doc. NC0796B2
Annex To

(CSH/32/nov 2003)
(HSC/32/Nov. 2003)

ANNEXE L/8

MODIFICATION DE LA NOTE EXPLICATIVE DES N°S 84.19 ET 84.76

(Voir l'annexe E/8 ci-dessus)

ANNEX L/8

AMENDMENTS TO THE EXPLANATORY NOTES TO HEADINGS 84.19 AND 84.76

(See Annex E/8 above)

MODIFICATIONS DES NOTES EXPLICATIVES
A EFFECTUER PAR VOIE DE CORRIGENDUM

CHAPITRE 84.

Page 1437. N° 84.19. Nouvel alinéa 18).

Insérer le nouvel alinéa 18) suivant :

“18) Les machines de distribution automatique de boissons froides ou chaudes sans dispositif de paiement.”

Page 1594. N° 84.76. Premier paragraphe. Nouvelle deux dernières phrases.

Insérer les deux nouvelles dernières phrases suivantes :

“Au sens de cette position, l’expression “de vente” s’entend d’un échange “monétaire” entre le client et la machine en vue d’acquérir un produit. Sont **exclus** de cette position les machines qui distribuent un produit mais qui ne comportent pas de dispositif de paiement.”

Page 1594. N° 84.76. Nouveau deuxième paragraphe.

“Sont **exclus** de cette position les machines de distribution automatique de boissons froides ou chaudes sans dispositif de paiement (n° 84.19).”

* * *

AMENDMENTS TO THE EXPLANATORY NOTES
TO BE MADE BY CORRIGENDUM

CHAPTER 84.

Page 1437. Heading 84.19. New item (18).

Insert the following new item (18) :

“(18) Automatic hot or cold beverage-dispensing machines without a device to accept payment.”

Page 1594. Heading 84.76. First paragraph. New two last sentences.

Insert the following new two last sentences :

“The term “vending” in the context of this heading refers to a “monetary” exchange between the purchaser and the machine in order to acquire a product. This heading **does not cover** machines which dispense a product but do not have a device to accept payment.”

Page 1594. Heading 84.76. New second paragraph.

“Automatic hot or cold beverage-dispensing machines without a device to accept payment are **excluded** (heading 84.19).”

* * *

Annexe L/9 au Doc. NC0796B2
Annex to

(CSH/32/nov. 2003)
(HSC/32/Nov. 2003)

ANNEXE L/9

MODIFICATIONS A APPORTER AU RECUEIL DES AVIS DE CLASSEMENT DECOULANT
DU CLASSEMENT DANS LE N° 8516.60 D'UNE MACHINE A PAIN

(Voir l'annexe E/9 ci-dessus)

ANNEX L/9

AMENDMENTS TO THE COMPENDIUM OF CLASSIFICATION OPINIONS
ARISING FROM THE CLASSIFICATION OF A BREAD-MAKING MACHINE
IN SUBHEADING 8516.60

(See Annex E/9 above)

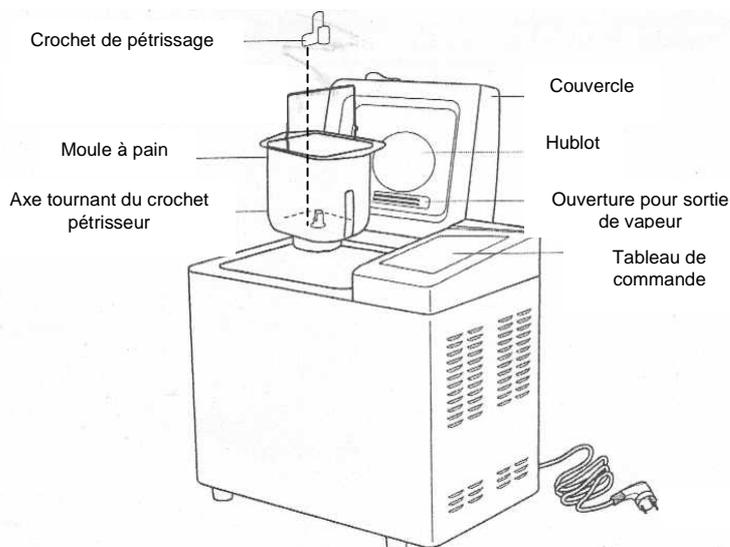
MODIFICATION DU RECUEIL DES AVIS DE CLASSEMENT

Page XVI/18.

Insérer l'avis de classement suivant :

- “8516.60** 1. **Appareil ménager électrique pour la fabrication du pain** (dimensions : environ 36 x 22 x 27 cm; poids : environ 5,9 kg), constitué d'un boîtier contenant une cuve amovible (“cuve de cuisson”) dans laquelle les ingrédients de la pâte à pain peuvent être mélangés et cuits. La cuve de cuisson est équipée d'un axe rotatif sur lequel se place la lame à pétrir amovible, axe qui est connecté à un moteur électrique lorsque la cuve est disposée dans l'appareil. Un système de chauffage électrique entourant la cuve est utilisé pour porter les ingrédients à la température voulue pour faire la pâte, garder la pâte à la bonne température pour lui permettre de lever et cuire le pain. La machine dispose de programmes automatiques (qui peuvent être activés à partir d'un tableau de commande situé sur le dessus de la machine) déterminant le pétrissage et la cuisson ou simplement le pétrissage. Dans ce dernier cas, la pâte préparée peut être retirée pour être cuite dans un autre appareil.

Application des RGI 1, 3 c) et 6.



”

Page A/30.

Insérer les références suivantes :

Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4
"8516.60	1	NC0796F1/E/9	"Chromex® Prestige, RBM3015ASL-4-10-SS"

* * *

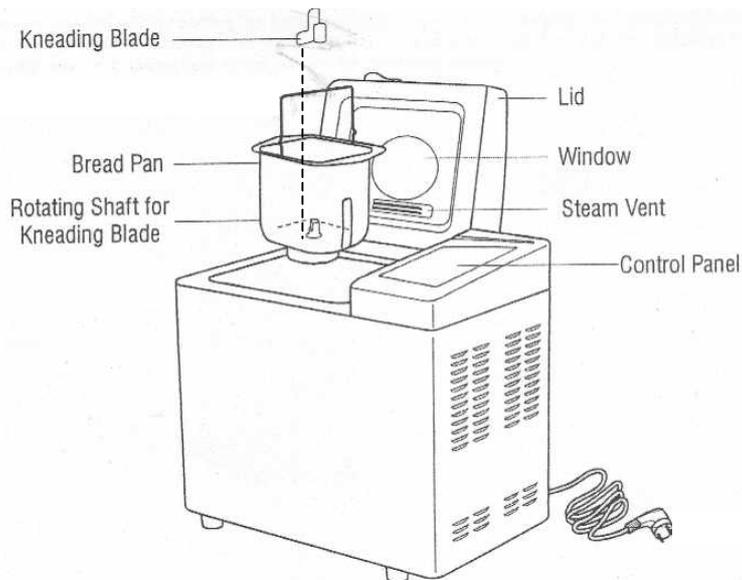
AMENDMENTS TO THE COMPENDIUM OF CLASSIFICATION OPINIONS

Page XVI/18.

Insert the following Classification Opinion :

- “8516.60** 1. **Electric household type machine for making bread** (dimensions : approximately 36 x 22 x 27 cm; weight : approximately 5.9 kg), consisting of a housing comprising a removable container (“bread pan”) in which the ingredients for bread dough can be mixed and baked. The bread pan has a rotating shaft for the removable kneading blade, which is connected to an electric motor once it is placed inside the machine. Electric heaters surrounding the container area are used to heat the ingredients to the proper temperature to make the dough, keep the dough at the correct temperature while it rises and bake the bread. The machine has automatic programmes (which can be operated from a control panel on top of the machine) for kneading and baking and for kneading only. In the latter case, the prepared dough can be taken out in order to be baked in another appliance.

Application of GIRs 1, 3 (c) and 6.



Page A/30.

Insert the following references :

Column 1	Column 2	Column 3	Column 4
"8516.60	1	NC0796E1/E/9	"Chromex® Prestige, RBM3015ASL-4-10-SS".

* * *

(CSH/32/nov 2003)
(HSC/32/Nov. 2003)

ANNEXE L/10

MODIFICATION DES NOTES EXPLICATIVES EN VUE DE PRECISER
LE CLASSEMENT DES CARTES A MEMOIRE ELECTRONIQUE FLASH

(Voir l'annexe F/15 ci-dessus)

ANNEX L/10

AMENDMENT OF THE EXPLANATORY NOTES TO CLARIFY
THE CLASSIFICATION OF FLASH ELECTRONIC STORAGE CARDS

(See Annex F/15 above)

MODIFICATIONS DES NOTES EXPLICATIVES
A EFFECTUER PAR VOIE DE CORRIGENDUM

CHAPITRE 85.

Page 1665. N° 85.23. Alinéa 6). Nouveau dernier paragraphe.

Insérer le nouveau dernier paragraphe ci-après :

“Sont **exclus** de la présente position les cartes dénommées habituellement cartes "intelligentes" du n° 85.42 qui ne comportent qu'un seul circuit intégré électronique.”

* * *

AMENDMENTS TO THE EXPLANATORY NOTES
TO BE MADE BY CORRIGENDUM

CHAPTER 85.

Page 1665. Heading 85.23. Item (6). New last paragraph.

Insert the following new last paragraph :

“The heading **does not cover** “smart” cards of heading 85.42 consisting only of a single electronic integrated circuit.”

* * *

Annexe L/11 au Doc. NR0796B2
Annex to

(CSH/32/nov. 2003)
(HSC/32/Nov. 2003)

ANNEXE L/11

MODIFICATION EVENTUELLE DE LA NOTE EXPLICATIVE DU N° 90.21

(Voir annexe F/16 ci-dessus)

ANNEX L/11

POSSIBLE AMENDMENTS TO THE EXPLANATORY NOTE TO HEADING 90.21

(See Annex F/16 above)

MODIFICATION DES NOTES EXPLICATIVES
A EFFECTUER PAR VOIE DE CORRIGENDUM

CHAPITRE 90.

Page 1815. N° 90.21. Partie II.

1. Titre.

Nouvelle rédaction :

“II. - **ATTELLES[, GOUTTIERES] ET AUTRES ARTICLES ET APPAREILS POUR FRACTURES**

2. Premier paragraphe.

Nouvelle rédaction :

“Les articles et appareils pour fractures servent soit à immobiliser les segments des membres déplacés à la suite de fractures, luxations [ou lésions articulaires] [et lésions associées] (pour en permettre l'extension ou encore pour les protéger des atteintes extérieures), soit à réduire les fractures et les luxations.”

3. Deuxième paragraphe.

Texte anglais seulement.

* * *

AMENDMENTS TO THE EXPLANATORY NOTES
TO BE MADE BY CORRIGENDUM

CHAPTER 90.

Page 1815. Heading 90.21. Part (II).

1. Title.

Delete and substitute :

“(II) SPLINTS[, CRADLES] AND OTHER FRACTURE APPLIANCES

2. First paragraph.

Delete and substitute :

"Fractures appliances are used either to immobilise parts of limbs displaced as a results of fractures, dislocations and [joint] [associated] injuries (for extension or to protect them from external damage), or for setting fractures and dislocations."

3. Second paragraph.

Delete "tubing, etc." and substitute "tubing, to be used in the place of splints [or cradles], etc."

* * *

Annexe L/12 au Doc. NC0796B2
Annex to

(CSH/32/nov. 2003)
(HSC/32/Nov. 2003)

ANNEXE L/12

MODIFICATION DE LA NOTE EXPLICATIVE DU N° 44.11

(Voir l'annexe D/1 ci-dessus)

ANNEX L/12

AMENDMENTS TO THE EXPLANATORY NOTE TO HEADING 44.11

(See Annex D/1 above)

MODIFICATIONS DES NOTES EXPLICATIVES
A EFFECTUER PAR VOIE DE CORRIGENDUM

CHAPITRE 44.

Page 813. N° 44.11. Trois derniers paragraphes.

Nouvelle rédaction :

“Les catégories de panneaux de fibres de cette position peuvent être distinguer selon leurs méthodes de fabrication. Ils comprennent les suivantes :

A.- Les panneaux de fibres obtenus par un processus de pressage humide

Ce groupe comprend les genres de panneaux de fibres suivants :

- 1) Les **panneaux durs**, qui sont fabriqués par un processus de pressage humide dans lequel les fibres de bois en suspension dans l'eau sont compressées sous forme d'un matelas à haute température et haute pression sur un tamis métallique. A l'état non ouvré ils ont une face lisse et une face brute avec un motif de treillis. Cependant, ils peuvent également avoir parfois deux faces lisses obtenues au moyen d'un traitement de surface ou d'un processus de production particulier. Ils ont normalement une masse volumique excédant $0,8 \text{ g/cm}^3$. Ils sont principalement utilisés en ameublement, dans le bâtiment et dans l'industrie automobile, pour les revêtements de portes et le conditionnement, notamment de fruits et de légumes.
- 2) Les **panneaux mi-durs**, qui sont généralement fabriqués par un processus de pressage humide, selon un procédé proche de celui des panneaux durs mais à une pression plus basse. Ils ont généralement une masse volumique excédant $0,35 \text{ g/cm}^3$ mais n'excédant pas $0,8 \text{ g/cm}^3$. La principale application est l'ameublement et pour murs intérieurs ou extérieurs.
- 3) Les **panneaux tendres** ou **panneaux isolants**, qui sont également fabriqués par un processus de pressage humide. Cependant, ces panneaux de fibres ne sont pas compressés comme les autres types de panneaux de fibres. Ils ont normalement une masse volumique n'excédant pas $0,35 \text{ g/cm}^3$. Ces panneaux sont utilisés principalement pour réaliser une isolation thermique ou acoustique à l'intérieur des bâtiments. Certains types spéciaux de panneaux d'isolation sont utilisés pour le voligeage.

B.- Les panneaux de fibres obtenus par un processus de pressage à sec

Les **panneaux de fibres à densité moyenne (MDF)** ("medium density fibreboard"), qui sont fabriqués par un processus par lequel des résines thermodurcissables supplémentaires sont ajoutées aux fibres de bois séchées afin de favoriser l'agglomération dans la presse. La masse volumique varie normalement de $0,45 \text{ g/cm}^3$ à 1 g/cm^3 . A l'état non ouvré ils présentent deux faces lisses. Ils sont utilisés dans beaucoup d'applications comme l'ameublement, l'aménagement intérieur et la construction.

Annexe L/12 au doc. NC0796B2
(CSH/32/nov. 2003)

Les panneaux de fibre à densité moyenne (MDF) d'une masse volumique excédant 0,8 g/cm³ sont parfois dénommés dans le commerce "panneaux de fibres à haute densité" ("high density fibreboard" ou "HDF")."

Page 814. N° 44.11. Premier paragraphe.

Supprimer ce paragraphe.

* * *

AMENDMENTS TO THE EXPLANATORY NOTES
TO BE MADE BY CORRIGENDUM

CHAPTER 44.

Page 813. Heading 44.11. Last three paragraphs.

Delete and substitute :

“The categories of fibreboard of this heading can be distinguished according to their production process and they include :

(A) Fibreboard obtained by the “wet production process”

This group includes the following types of fibreboard :

- (1) **Hardboard**, which is manufactured in a wet production process in which the wood fibres in suspension in water are compressed in the form of a mat under high temperature and high pressure on a metallic mesh. In the unworked state this type of fibreboard has one smooth and one rough surface with a mesh pattern. However, it can sometimes also have two smooth surfaces obtained by special surface treatment or a special production process. It generally has a density exceeding 0.8 g/cm³. Hardboard is mainly used for furniture, in the automotive industries, for doorskins and for packaging, especially fruit and vegetable packaging.
- (2) **Mediumboard**, which is manufactured in a way similar to the one for hardboard but at a lower pressure. It generally has a density exceeding 0.35 g/cm³ but not exceeding 0.8 g/cm³. The main application is in furniture production and for interior or exterior walls.
- (3) **Softboard**. This fibreboard is not compressed as the other types of fibreboard obtained by the wet production process. It generally has a density of 0.35 g/cm³ or less. These boards are used mainly for thermal or sound insulation in building. Special types of insulating board are used as sheathing or sarking materials.

(B) Fibreboard obtained by the “dry production process”

This group includes, in particular, **medium density fibreboard (MDF)**, which is manufactured in a process in which additional thermosetting resins are added to the dried wood fibres in order to assist the bonding process in the press. The density generally ranges from 0.45 g/cm³ to 1 g/cm³. In the unworked state it has two smooth surfaces. It can be used in many different applications such as furniture, interior decoration and in building.

Medium density fibreboard of a density exceeding 0.8 g/cm³ is sometimes also referred to by the trade as “high density fibreboard (HDF)”.

Page 814. Heading 44.11. First paragraph.

Delete this paragraph.

* * *

(CSH/32/nov. 2003)
(HSC/32/Nov. 2003)

ANNEXE L/13

ALIGNEMENT DES LIBELLES FRANCAIS ET ANGLAIS DU N° 76.02
ET DE L'AVIS DE CLASSEMENT N° 3207.30/1

(Voir l'annexe D/1 ci-dessus)

ANNEX L/13

ALIGNMENT OF THE FRENCH AND ENGLISH TEXTS OF HEADING 76.02 AND
CLASSIFICATION OPINION 3207.30/1

(See Annex D/1 above)

A. MODIFICATION DES NOTES EXPLICATIVES
A EFFECTUER PAR VOIE DE CORRIGENDUM

CHAPITRE 76.

Page 1310. N° 76.02. Libellé.

Texte anglais seulement.

°
° °

B. MODIFICATION DU RECUEIL DES AVIS DE CLASSEMENT
A EFFECTUER PAR VOIE DE CORRIGENDUM

Page 10. Avis 3207.30/1.

Nouvelle rédaction :

"**Préparation constituée par de l'argent réduit et finement dispersé** dans du collodion ou du terpinéol, destinée à être employée sur mica ou sur verre, au vaporisateur ou à l'écran de soie, à environ 580 °C, par les industries électriques et céramiques (circuits imprimés, par exemple)".

* * *

A. AMENDMENTS TO THE EXPLANATORY NOTES
TO BE MADE BY CORRIGENDUM

CHAPTER 76.

Page 1310. Heading 76.02. Heading text.

Delete and substitute :

"76.02 - ALUMINIUM WASTE AND SCRAP."

°
° °

B. AMENDMENTS TO THE COMPENDIUM OF CLASSIFICATION OPINIONS
TO BE MADE BY CORRIGENDUM

Page 10. Opinion 3207.30/1.

French text only.

* * *

Annexe L/14 au Doc. NC0796B2
Annex to

(CSH/32/nov. 2003)
(HSC/32/Nov. 2003)

ANNEXE L/14

MODIFICATIONS DES NOTES EXPLICATIVES

DES N°s 84.01 A 84.29

(Voir l'annexe D/1 ci-dessus)

ANNEX L/14

AMENDMENTS TO THE EXPLANATORY NOTES

TO HEADINGS 84.01 TO 84.29

(See Annex D/1 above)

MODIFICATION DES NOTES EXPLICATIVES
A EFFECTUER PAR VOIE DE CORRIGENDUM

CHAPITRE 84.

Page 1393. Considérations générales. Partie A.

1. Deuxième paragraphe. Deuxième phrase.

Supprimer "les outils électromécaniques pour emploi à la main".

2. Troisième paragraphe. Alinéa 3).

Texte anglais seulement.

Pages 1397 à 1399. N° 84.01. Parties II et III.

Renommer les parties II et III actuelles en III et II, respectivement, et déplacer le texte de ces parties en conséquence.

Page 1405. N° 84.05. Nouveau paragraphe d'exclusion.

1. Nouvelle exclusion b).

Insérer la nouvelle exclusion b) ci-après :

"b) Les fours à coke (les générateurs à gaz de ville, par exemple) (n° 84.17)."

Renommer l'exclusion b) actuelle en c).

2. Exclusion b) actuelle.

Remplacer "(n° 85.43)" par ", et les générateurs électrolytiques à gaz servant à la production du dioxyde d'azote, du sulfure d'hydrogène ou de l'acide prussique (n° 85.43)".

Page 1422. N° 84.14. Partie A. Cinquième paragraphe. Nouvelle deuxième phrase.

Insérer la nouvelle deuxième phrase ci-après :

"Les turbocompresseurs de gaz d'échappement utilisés dans les moteurs à pistons à combustion interne pour augmenter la puissance constituent un type spécial de compresseurs."

Page 1426. N° 84.14. Paragraphe d'exclusion. Nouvelle exclusion a).

Insérer la nouvelle exclusion a) suivante :

"a) Les turbines de gaz d'échappement (n° 84.11)".

Renommer les exclusions a) à c) actuelles en b) à d) respectivement.

Page 1429. N° 84.17. Deuxième paragraphe.

1. Alinéa 2.

Supprimer "et les fours de clicherie".

2. Alinéas 5) à 10).

Renommer les alinéas 5) à 9) et 10) en 6) à 10) et 5), respectivement, et déplacer le texte de ces alinéas en conséquence.

Page 1447. N° 84.22. Premier paragraphe. Alinéas 3 à 6.

Renommer les alinéas 3), 4), 5) et 6) actuels en 6), 3), 4) et 5), respectivement, et déplacer le texte de ces alinéas en conséquence.

Pages 1458 et 1459. N° 84.26.

1. Sixième paragraphe. Nouvel alinéa 6).

Insérer le nouvel alinéa 6) ci-après :

"6) **Les grues-tours, ou grues à pylônes.** Ces grues sont constituées essentiellement d'un pylône, généralement composé de plusieurs parties distinctes, de très grande hauteur, fixé ou circulant sur rails, d'une flèche principale, horizontale, de chariots, de treuils, de plates-formes de service et d'une cabine pour l'opérateur, d'une flèche d'équilibrage à contrepoids, de tirants de raccordement pour les flèches et d'un dispositif de pivotement, soit au sommet, soit à la base, permettant d'orienter la grue. Ces grues peuvent être équipées de cylindres hydrauliques ou de dispositifs mécaniques permettant de soulever la flèche de manière à pouvoir ajouter des parties supplémentaires au pylône et à améliorer ainsi la portée de la grue."

2. Renommer les alinéas 1), 2), 3), 4), 5), 6), 7), 8), 9) et 10) actuels en 10), 8), 7), 9), 1), 2), 3), 4), 5) et 11), respectivement, et déplacer le texte de ces alinéas en conséquence.

Pages 1462. N° 84.28. Partie I.

1. Alinéa D). Nouveau deuxième paragraphe.

Insérer le nouveau deuxième paragraphe ci-après :

"Les ascenseurs à crémaillère appartiennent également à cette catégorie. Les ascenseurs et monte-charge sont constitués par une cage, munie d'un moteur entraînant un pignon et d'un mât équipé d'une crémaillère. Lorsque le pignon engrène sur la crémaillère, la cage peut alors monter ou descendre le long d'un mât à la vitesse voulue."

2. Alinéas A) à E).

Renommer les alinéas A), B), C), D) et E) actuels en C), D), E), A) et B), respectivement, et déplacer le texte de ces alinéas en conséquence.

Page 1463. N° 84.28. Partie II.

1. Alinéa A). Cinquième ligne.

Supprimer "les escaliers mécaniques et".

2. Nouvel alinéa B).

Insérer "B) **Les escaliers mécaniques et les trottoirs roulants.**"

Renommer les alinéas B) à E) en C) à F), respectivement.

Page 1464. N° 84.28. Partie III. Nouveaux alinéas L) et M).

Insérer les nouveaux alinéas L) et M) ci-après :

"L) **Les lève-malades.** Ce sont des dispositifs constitués par un bâti et par un siège mobile qui servent à relever et à asseoir les personnes dans une salle de bains ou sur un lit, par exemple. Le siège mobile est fixé au bâti par des cordes ou des chaînes.

M) **Les élévateurs d'escalier.** Ce sont des dispositifs élévateurs munis d'une plateforme qui sont fixés à la rampe d'un escalier, au mur ou sur les marches et qui sont utilisés pour permettre aux personnes handicapées ou assises dans une chaise roulante de monter ou de descendre des escaliers."

Page 1466 à 1467. N° 84.29. Deuxième paragraphe. Alinéas D) à IJ).

Renommer les alinéas D), E), F), G), H) et IJ) actuels en F), G), H), IJ), D) et E), respectivement, et déplacer le texte de ces alinéas en conséquence.]

* * *

AMENDMENTS TO THE EXPLANATORY NOTES
TO BE MADE BY CORRIGENDUM

CHAPTER 84.

Page 1393. General. Part (A).

1. Second paragraph. Second sentence.

Delete “electro-mechanical hand tools and”.

2. Third paragraph. Item (3).

Delete “relay operated typewriters” and substitute “valves”.

Pages 1397 to 1399. Heading 84.01. Parts (II) and (III).

Renumber present parts (II) and (III) as (III) and (II), respectively, and move the text of these parts accordingly.

Page 1405. Heading 84.05. Exclusion paragraph.

1. New exclusion (b).

Insert the following new exclusion (b) :

“(b) Coke ovens (e.g., town gas generators) (**heading 84.17**).”

Reletter present exclusion (b) as (c).

2. Present exclusion (b).

Delete “(**heading 85.43**)” and substitute “, and electrolytic gas generators for the generation of, e.g., nitrogen dioxide, hydrogen sulphide or prussic acid (**heading 85.43**)”.

Page 1422. Heading 84.14. Part (A). Fifth paragraph. New second sentence.

Insert the following new second sentence :

“A special type of compressor is the exhaust-gas turbocharger used in internal-combustion piston engines to increase power output.”

Page 1426. Heading 84.14. Exclusion paragraph. New exclusion (a).

Insert the following new exclusion (a) :

“(a) Exhaust-gas turbines (**heading 84.11**).”

Reletter present exclusions (a) to (c) as (b) to (d), respectively.

Page 1429. Heading 84.17. Second paragraph.

1. Item 2.

Delete “and type-metal furnaces for type-founding machines”.

2. Items (5) to (10).

Renumber items (5) to (9) and (10) as (6) to (10) and (5), respectively, and move the text of these items accordingly.

Page 1447. Heading 84.22. First paragraph. Items 3 to 6.

Renumber present items (3), (4), (5) and (6) as (6), (3), (4) and (5), respectively, and move the text of these items accordingly.

Pages 1458 and 1459. Heading 84.26.

1. Sixth paragraph. New Item (6).

Insert the following new Item (6) :

“(6) **Tower cranes.** These cranes comprise essentially a tower, usually composed of individual sections, of considerable height, fixed or running on rail, a main horizontal jib, fitted with trolleys, winches, service platforms and a cab for the operator, a counterweight jib with counterweights, tie bars to support the jibs, and a slewing device, either at the top or at the bottom, to enable the crane to rotate. The tower may contain hydraulic cylinders or jacks and a climbing frame which raise the jib so that additional tower sections can be attached to increase the working height of the crane.”

2. Renumber present items (1), (2), (3), (4), (5), (6), (7), (8), (9) and (10) as (10), (8), (7), (9), (1), (2), (3), (4), (5) and (11), respectively, and move the text of these items accordingly.

Page 1462. Heading 84.28. Part (I).

1. Item (D). New second paragraph.

Insert the following new second paragraph :

“Rack and pinion driven lifts or hoists also belong to this category. These lifts and hoists consist of a lift cage, fitted with a motor that drives a pinion, and a mast, equipped with a toothed rack. When the pinion is engaged with the toothed rack, it permits the lift cage to move along the mast, up or down, at a controlled speed.”

2. Items (A) to (E).

Reletter present items (A), (B), (C), (D) and (E) as (C), (D), (E), (A) and (B), respectively, and move the text of these items accordingly.

Page 1463. Heading 84.28. Part (II).

1. Item (A). Last sentence.

Delete “escalators”.

2. New Item (B).

Insert “(B) **Escalators and moving walkways.**”

Reletter present items (B) to (E) as (C) to (F), respectively.

Page 1464. Heading 84.28. Part (III). New items (L) and (M).

Insert the following new items (L) and (M) :

“(L) **Patient lifts.** These are devices with a supporting structure and a seat for the raising and lowering of seated persons, e.g., in a bathroom or onto a bed. The mobile seat is fixed to the supporting structure by means of ropes or chains.

(M) **Stair lifts.** These are lifting devices, fitted with a load platform, which are fixed to banisters, stairway walls or the stairs and are used to move disabled persons or wheelchairs with their occupant up or down stairs.”

Page 1466 to 1467. Heading 84.29. Second paragraph. Items (D) to (IJ).

Reletter present items (D), (E), (F), (G), (H) and (IJ) as (F), (G), (H), (IJ), (D) and (E), respectively, and move the text of these items accordingly.

* * *

Annexe L/15 au Doc. NC0796B2
Annex to

(CSH/32/nov. 2003)
(HSC/32/Nov. 2003)

ANNEXE L/15

MODIFICATIONS DES NOTES EXPLICATIVES

DES N°s 84.30 A 84.40

(Voir l'annexe D/1 ci-dessus)

ANNEX L/15

AMENDMENTS TO THE EXPLANATORY NOTES

TO HEADINGS 84.30 TO 84.40

(See Annex D/1 above)

MODIFICATION DES NOTES EXPLICATIVES
A EFFECTUER PAR VOIE DE CORRIGENDUM

CHAPITRE 84.

Pages 1469 à 1471. N° 84.30.

1. Parties I), II), IV) et V).

Renommer les parties I), II), IV) et V) actuelles en V), IV), I) et II), respectivement et déplacer les textes de ces parties en conséquence.

2. Partie III).

Renommer les alinéas A), B), C), D), E), F) et G) actuels en C), F), A), G), B), D) et E), respectivement et déplacer les textes de ces parties en conséquence.

Page 1479. N° 84.33. Paragraphe d'exclusion. Deuxième exclusion e).

Renommer la deuxième exclusion e) actuelle en f).

Page 1480. N° 84.34.

1. Partie I. Troisième paragraphe. Nouveau texte.

Insérer le nouveau texte ci-après à la fin de la dernière phrase :

"Ces types comprennent les trayeuses robotisées connues également sous le nom d'installations de traite à la demande. Ces installations, qui comprennent tous les éléments nécessaires à la traite automatique et, notamment, un bras robotisé très sensible, des dispositifs électroniques, une pompe à vide, un compresseur, une machine à laver, les compteurs à lait, etc., sont conçues pour que les vaches puissent être traitées de leur propre initiative. Chaque vache porte un collier équipé d'une balise répondeur qui l'identifie de sorte que le système peut déterminer si l'animal doit être traité. La traite est effectuée par l'intermédiaire du bras robotisé qui est muni d'un système de vision à laser permettant aux dispositifs d'extraction du lait d'être guidés directement vers les mamelles de l'animal."

2. Partie II. Premier paragraphe.

Nouvelle rédaction :

"Parmi les appareils de ce groupe, sont notamment repris les **appareils homogénéisateurs** ayant pour effet de rompre la membrane des globules gras qui, finement divisés, deviennent plus digestibles et, surtout, se maintiennent beaucoup plus longtemps à l'état d'émulsion sans formation de crème."

Page 1481. N° 84.34. Partie III.

1. Alinéas A) 1) à A) 3).

Nouvelle rédaction :

- "1) Les **barattes**, constituées le plus souvent par un simple tonneau, généralement en acier inoxydable, tournant horizontalement, mû au moteur et dans lequel la crème est violemment agitée et battue contre les cloisons fixes intérieures (battes).
- 2) Les **barattes-malaxeurs**. Ces appareils, qui assurent la production continue de beurre, se composent essentiellement de moteurs électriques qui entraînent des tambours dont les éléments rotatifs tournant à grande vitesse transforment la crème en beurre. Le beurre est alors compressé et passe entre les éléments mobiles de l'appareil dont il ressort sous forme d'un ruban continu."

Renommer l'alinéa A) 4) actuel en A) 3).

2. Alinéa B) 2).

Insérer "à pâte cuite (dure), semi-cuite (semi-dure) et" après "les fromages".

3. Alinéa B) 3).

Remplacer "(à vis mécaniques, à contrepoids pneumatiques, etc.)" par "(mécaniques, pneumatiques, etc.)".

Page 1484. N° 84.36. Partie I. Alinéa E) 8).

Renommer l'alinéa E) 8) actuel en IJ) et déplacer le texte de cet alinéa en conséquence.

Page 1485. N° 84.36. Partie II.

1. Alinéa A).

Nouvelle rédaction :

- "A) **Les incubateurs**. Ces installations sont équipées de dispositifs permettant le retournement automatique des oeufs placés dans des plateaux dans une atmosphère dont la température, la circulation de l'air et le degré hygrométrique peuvent être exactement réglés. Ces installations peuvent fonctionner en conjonction avec un système de commande qui peut être connecté à un ordinateur personnel afin d'optimiser l'incubation. Certains incubateurs combinent également les fonctions de couveuse artificielle."

2. Nouvel alinéa B).

Insérer le nouvel alinéa B) ci-après :

"B) **Les couveuses artificielles.** Dans ces installations, qui comportent des dispositifs pour réguler la température et la circulation de l'air, les oeufs sont placés dans des paniers ou des plateaux spéciaux pour éclore."

3. Alinéa B) actuel.

Nouvelle rédaction :

"C) Les **éleveuses**, enceintes chauffées et réfrigérées plus vastes utilisées pour l'élevage des poussins."

4. Alinéa E).

Supprimer l'alinéa E) actuel.

Renommer les alinéas C) et D) actuels en D) et E), respectivement.

5. Nouvel alinéa F).

Insérer le nouvel alinéa F) ci-après :

"F) **Le matériel de différenciation sexuelle et de vaccination**, permettant dans les installations d'élevage de poussins, de séparer les poussins mâles des poussins femelles et de les vacciner. Ces machines ne sont pas conçues pour être utilisées par des vétérinaires."

6. Nouveau paragraphe d'exclusion.

Insérer le nouveau paragraphe d'exclusion ci-après après l'alinéa F) :

"Sont **exclus** de la position les machines, connues sous le nom de systèmes de comptage et de mise en boîte des poussins qui permettent de réaliser ces opérations automatiquement (n° 84.22); la fonction principale de ces machines est la manutention des poussins, leur comptage étant une fonction secondaire permettant de placer dans une boîte un nombre déterminé de poussins qui est fonction des dimensions de la boîte."

Page 1495. N° 84.39. Premier paragraphe.

1. Deuxième et troisième lignes.

Remplacer "(bois, alfa, paille, chiffons, vieux cordages, déchets de papiers, etc.)" par "(bois, paille, bagasse, déchets de papiers, etc.)".

2. Deuxième phrase.

Nouvelle rédaction :

Remplacer "(alfa, chiffons, déchets de papiers, etc.)" par "(bois, paille, bagasse, déchets de papiers, etc.)".

Pages 1495 et 1496. N° 84.39. Partie I). Alinéa A).

1. Alinéas 1) à 3).

Supprimer les alinéas 1) à 3) actuels.

2. Alinéa 5).

Remplacer "**d'alfa**" par "**de paille**".

Re-numéroter les alinéas 4) à 9) actuels en 1) à 6), respectivement.

Page 1496. N° 84.39. Partie I). Alinéa D).

Supprimer l'alinéa D).

Re-numéroter les alinéas actuels E) et F) en D) et E), respectivement.

Pages 1496 et 1497. N° 84.39. Partie II.

1. Alinéa A).

Nouvelle rédaction :

"A) Les **machines à papier continues à table plate** (du type Fourdrinier), qui réalisent la transformation de la pâte en une feuille continue de papier ou de carton. Ces machines, très volumineuses et complexes, comportent notamment les organes suivants : un mécanisme distributeur, qui répartit la pâte en couche régulière sur une bande sans fin, d'ordinaire en tissu de monofilaments synthétiques, se mouvant sur des rouleaux; un dispositif vibreur (branlement) facilitant le feutrage des fibres; des caisses aspirantes disposées de place en place sous la toile; des cylindres égoutteurs (dandyrolls) garnis de toile métallique, des cylindres feutrés (presse humide); des cylindres chauffés (presse sèche) assurant progressivement le séchage et la cohésion de la feuille de papier; en outre, généralement, des calandres, des coupeuses, des bobineuses, etc."

2. Alinéa B). Titre.

Supprimer "normalement utilisées pour la fabrication du carton."

3. Alinéa B). Troisième phrase.

Version anglaise uniquement.

4. Alinéa B). Dernière phrase.

Supprimer la dernière phrase.

5. Alinéa C).

Nouvelle rédaction :

"C) Les **machines pour la fabrication des papiers et cartons à plusieurs jets**. Ce sont des machines comportant plusieurs tables plates superposées ou une batterie de formes rondes ou encore des tables plates combinées à des formes rondes. Les différentes couches de pâtes produites simultanément sont généralement réunies ensemble sur la machine, à l'état humide et sans liant."

6. Alinéa D). Titre.

Version anglaise uniquement.

Page 1497. N° 84.39.

1. Partie III. Alinéa B).

Nouvelle rédaction :

"B) Les **machines, autres que les calandres, à encoller** le papier en feuilles (encollage de surface) et les **machines dites "coucheuses"**, pour les ouvraisons de surface, telles que le couchage (aux pigments organiques ou inorganiques, le gommage, le paraffinage, le siliconage, le revêtement du papier carbone, des papiers photographiques, etc., l'application, en vue de la fabrication des papiers de tenture, de tontisses, de poudre de liège, poussière de mica, etc."

2. Partie III. Alinéa D).

Supprimer l'alinéa D) actuel.

3. Partie III. Alinéa F) actuel.

Nouvelle rédaction :

"E) Les **machines à crêper**, agissant au moyen d'un couteau racleur (docteur) plissant le papier sur un cylindre chauffé. Toutefois, le crêpage s'effectue d'ordinaire dans la machine à fabriquer le papier."

4. Partie III. Alinéa IJ).

Remplacer "comportent souvent" par "peuvent comporter".

Renommer les alinéas E) et G) à IJ) actuels en D) et F) à H), respectivement.

5. Paragraphe d'exclusion. Exclusion a).

Supprimer "de l'alfa".

Page 1498. N° 84.39. PARTIES.

1. Deuxième paragraphe.

Nouvelle rédaction :

"Tambours et platines dentés de piles défileuses, cylindres, sécheurs et caisses aspirantes de machines à papier à table plate, tambours métalliques de machines à papier à forme ronde, etc."

2. Paragraphe d'exclusion. Exclusion a).

Nouvelle rédaction :

"a) Les bandes sans fin en matières textiles pour machines Fourdrinier et pour cylindres de machines à papier et les manchons en feutre pour cylindres de machines à papier, du n° 59.11."

3. Paragraphe d'exclusion. Exclusion c).

Supprimer l'exclusion c) actuelle.

Les exclusions d) à f) actuelles deviennent les exclusions c) à e), respectivement.

* * *

AMENDMENTS TO THE EXPLANATORY NOTES

TO BE MADE BY CORRIGENDUM

CHAPTER 84.

Pages 1469 to 1471. Heading 84.30.

1. Parts (I), (II), (IV) and (V).

Renumber present parts (I), (II), (IV) and (V) as (V), (IV), (I) and (II), respectively, and move the text of these parts accordingly.

2. Part (III).

Reletter present items (A), (B), (C), (D), (E), (F) and (G) as (C), (F), (A), (G), (B), (D) and (E), respectively, and move the text of these items accordingly.

Page 1479. Heading 84.33. Exclusion paragraph. Second exclusion (e).

Reletter present second exclusion (e) as (f).

Page 1480. Heading 84.34.

1. Part (I). Third paragraph. New text.

Insert the following new text after the last sentence :

“These types include milking robots, also known as voluntary milking systems. These systems, which incorporate all the equipment necessary for automatic milking, *inter alia*, a nimble robotic arm, electronic devices, a vacuum pump, a compressor, a washing machine, milk meters, etc., are designed for milking cows at their own initiative. Each cow wears a collar carrying a transponder that identifies it, so that the system can decide whether the animal is due to be milked. The milking is performed by a robotic arm fitted with a laser-assisted vision system that permits the milk extraction devices to be guided directly to the teats of the cow.”

2. Part (II). First paragraph.

Delete and substitute :

“This group includes **homogenisers**. These break up the fat into fine particles which are more readily digestible, and which also remain longer in a state of emulsion without the formation of cream.”

Page 1481. Heading 84.34. Part (III).

1. Items (A) (1) to (A) (3).

Delete and substitute :

“(1) **Churns** usually consist of a barrel of stainless steel, inside of which are a number of partitions or blades. The barrel or the blades are rotated by motor power and the resultant beating action hardens the cream to foam and gradually converts it into butter.

(2) **Combined churns and workers.** These machines, which are used for continuous production of butter, consist essentially of electric motors that drive cylinders with fast rotating elements which transform the cream into butter. The butter is pressed through the working elements of the machine as a continuous length.”

Re-number present item (A) (4) as (A) (3).

2. Item (B) (2).

Insert “hard, semi-hard and” after “**Machines for moulding**”.

3. Item (B) (3).

Delete “(e.g., of the screw, counterweight, etc., types)” and substitute “(e.g., of the mechanical, pneumatic, etc., types)”.

Page 1484. Heading 84.36. Part (I). Item (E) (8).

Re-letter present item (E) (8) as (IJ) and move the text of this item accordingly.

Page 1485. Heading 84.36. Part (II).

1. Item (A).

Delete and substitute :

“(A) **Incubators.** These machines are fitted with devices permitting eggs, placed in trays, to be automatically turned in an atmosphere where temperature, air flow and air humidity conditions can be exactly controlled. They may work in conjunction with a control system which may be linked to a personal ADP machine in order to optimise the incubation result. Some incubators, known as combi-incubators, incorporate hatcher functions.”

2. New item (B).

Insert the following new item (B) :

“(B) **Hatchers.** In these machines, which incorporate devices for controlled heating and air circulation, the eggs are placed in baskets or special trays for hatching.”

3. Present item (B).

Delete and substitute :

“(C) **Brooders,** larger appliances with heating and cooling devices, used for rearing young chicks.”

4. Item (E).

Delete present item (E).

Reletter present items (C) and (D) as (D) and (E), respectively.

5. New item (F).

Insert the following new item (F) :

“(F) **Sexing and vaccination equipment,** enabling hatcheries to separate chicks of different sex and to vaccinate them. These machines are not designed to be used by veterinary surgeons.”

6. New exclusion paragraph.

Insert the following new exclusion paragraph after item (F) :

“The heading **does not include** machines, known as chick counting and boxing systems, for automatically counting and placing chicks in boxes (**heading 84.22**); the handling of the chicks is the primary function, the counting being merely a secondary function permitting to place in a box a fixed number of chicks, predetermined in accordance with the size of the box.”

Page 1495. Heading 84.39. First paragraph.

1. First sentence.

Delete “(wood, esparto grass, straw, rags, old rope, waste paper, etc.)” and substitute “(wood, straw, bagasse, waste paper, etc.)”.

2. Second sentence.

Delete “(esparto, rags, waste paper, etc.)” and substitute “(wood, straw, bagasse, waste paper, etc.)”.

Pages 1495 to 1496. Heading 84.39. Part (I). Item (A).

1. Items (1) to (3).

Delete present items (1) to (3).

2. Item (5).

Delete "**esparto grass**" and substitute "**straw**".

Renumber present items (4) to (9) as (1) to (6), respectively.

Page 1496. Heading 84.39. Part (I). Item (D).

Delete Item (D).

Reletter present items (E) and (F) as (D) and (E), respectively.

Pages 1496 to 1497. Heading 84.39. Part (II).

1. Item (A).

Delete and substitute :

“(A) **Machines for forming the stock into continuous sheets of paper or paperboard (e.g., Fourdrinier machines or twin wire machines).** These are very complex machines. They consist of regulators for feeding the stock to the head box, a slice at the output end of the head box for distributing the stock onto an endless band, usually a woven fabric of synthetic monofilaments, supported on a breast roll or a forming roll, foils, table rolls, shake mechanism, suction boxes, dandy rolls for watermarking, couch rolls for increasing the dry solids content and consolidating the paper, press rolls forming at least one press nip, one press roll may include a press shoe and a surrounding, rotatable belt loop, in which the paper is pressed against one or between two endless felt belts or other process belts, drying rolls, steam boxes, etc., and usually also calender rolls and reeling devices, etc.”

2. Item (B). Title.

Delete "**Board machines** (normally used for the manufacture of paperboard) and **mould machines**" and substitute "**Vat machines**".

3. Item (B). Third sentence.

Delete "strip" and substitute "web".

4. Item (B). Last sentence.

Delete the last sentence.

5. Item (C).

Delete and substitute :

“(C) **Machines for the manufacture of multi-layered paper, board or paperboard.** These machines consist of different combinations of Fourdrinier formers or twin wire formers. The different web layers are produced simultaneously and are joined in a humid state in the machine, as a rule without a binder.”

6. Item (D). Title.

Delete “**Small machinery for making paper**” and substitute “**Sample drawing apparatus for making paper**”.

Page 1497. Heading 84.39.

1. Part (III). Item (B).

Delete “size, gum, varnish, enamel, metal powder, wax, etc.” and substitute “inorganic or organic pigment layers, size, gum, silicon, wax, etc.”

2. Part (III). Item (D).

Delete present item (D).

3. Part (III). Item (F).

Delete and substitute :

“(E) **Crêping machines.** These normally consist of a metal scraper or doctor which scrapes the paper from a heated cylinder, so that crinkling of the paper occurs. However, crêping is usually carried out in the papermaking machine.”

4. Part (III). Item (I,J).

Delete “often” and substitute “may be”.

Reletter present items (E) and (G) to (I,J) as (D) and (F) to (H), respectively.

5. Exclusion paragraph. Exclusion (a).

Delete “for rags, esparto grass, straw, etc.” and substitute “for rags, straw, etc.”.

Page 1498. Heading 84.39. PARTS.

1. Second paragraph.

Delete and substitute :

“Backfalls; bedplates and beater bars for beaters; couch rolls; suction boxes; cylinders for vat machines; dandy rolls.”

2. Exclusion paragraph. Exclusion (a).

Delete and substitute :

“(a) Endless belts of textile materials, for Fourdrinier machines and twin wire machines, and felt roller covers (**heading 59.11**).”

3. Exclusion paragraph. Exclusion (c).

Delete present exclusion (c).

Reletter present exclusions (d) to (f) as (c) to (e), respectively.

* * *

Annexe L/16 au Doc. NC0796B2
Annex to

(CSH/32/nov. 2003)
(HSC/32/Nov. 2003)

ANNEXE L/16

MODIFICATION DES NOTES EXPLICATIVES

DES N°s 84.41 A 84.59

(Voir l'annexe D/1 ci-dessus)

ANNEX L/16

AMENDMENTS TO THE EXPLANATORY NOTES

TO HEADINGS 84.41 TO 84.59

(See Annex D/1 above)

MODIFICATION DES NOTES EXPLICATIVES

A EFFECTUER PAR VOIE DE CORRIGENDUM

CHAPITRE 84.

Pages 1500 et 1501. N° 84.41. Alinéas 2) à 16).

Renommer les alinéas 2), 3), 4), 6), 7), 8), 9), 10), 11), 12), 13), 14), 15) et 16) en 12), 13), 14), 2), 3), 15), 16), 4), 6), 7), 8), 9), 10), 11), respectivement et déplacer le texte de ces alinéas en conséquence.

Page 1501. N° 84.41. Paragraphe d'exclusion. Exclusions c) à ij).

Supprimer les exclusions c), d) et f) actuelles. Renommer les exclusions e), g), h) et ij) actuelles en c), d), e) et f), respectivement.

Page 1508. N° 84.43. Partie I. Alinéa A).

Nouvelle rédaction :

"A) Les **presses ordinaires**

Les **presses ordinaires**, utilisées surtout pour le tirage de gravures ou épreuves d'artistes. Du modèle le plus simple, elles se composent généralement d'une table horizontale fixe (ou marbre) portant la forme, le cliché ou la planche à reproduire et d'une plaque mobile qu'un mécanisme à vis ou à leviers permet d'appliquer fortement contre le marbre, après interposition de la feuille à imprimer recouverte d'une étoffe spéciale (blanchet) destinée à répartir convenablement la pression; l'encrage se fait au rouleau à main ou mécaniquement."

Pages 1513 et 1514. N° 84.45. Partie A). Alinéas 7) à 19).

Supprimer l'alinéa 7) actuel.

Renommer les alinéas 8) à 19) en alinéas 7) à 18), respectivement.

Page 1516. N° 84.45. Partie E. Nouveaux alinéas 5) à 7).

Insérer les nouveaux alinéas 5) à 7) ci-après :

- "5) **Les machines à assembler sur l'ensouple les fils** de chaîne venus des tambours d'ourdissoir.
- 6) **Les machines à entrelacer les fils et à alimenter les métiers en fils.**
- 7) **Les machines à enfiler pour métiers à broder.**"

Page 1517. N° 84.46. Quatrième paragraphe. Avant-dernière phrase.

Supprimer "boîtes montantes, boîtes à revolver, etc.)".

Page 1519. N° 84.47.

1. Partie A). Premier paragraphe. Alinéas 1) et 2).

Renommer les alinéas 1) et 2) actuel en 2) et 1), respectivement, et interchanger les textes de ces alinéas en conséquence.

2. Partie C. Alinéas 2) et 3).

Nouvelle rédaction :

"2) Les **métiers à tulle uni**.

3) Les **métiers à tulle façonné ou à guipure**."

Page 1520. N° 84.47. Partie C). Alinéa 5).

Nouvelle rédaction :

"5) Les **métiers à broder** y compris les métiers à broder à la main (machines à broder à pantographe) qui, à l'aide d'un ou plusieurs fils supplémentaires passés à l'aiguille à travers un support de tissu ou de toute autre matière, exécutent des dessins variés; les machines à broder autres qu'à la main peuvent être équipées de mécaniques Jacquard ou similaires comme les métiers à tisser ou à bonneterie. Appartiennent également à ce groupe des machines à tirer les fils et à lier les jours."

Page 1522 à 1523. N° 84.48. Partie A. Alinéas 5) à 23).

Supprimer les alinéas 5) et 7). Renommer les alinéas 6) et 8) à 23) en alinéas 5) et 6) à 21), respectivement.

Page 1524. N° 84.48. Partie B. Alinéa 13).

Remplacer le texte actuel par :

"13) Les **lisses métalliques**, lames ou tronçons de deux fils retordus, munis d'un œillet central dans lequel passe un fil de chaîne, ainsi que les fils d'arcade et les collets, équipement de fils de commande reliant le cadre de lisses à son mécanisme de commande."

Page 1525. N° 84.48. Paragraphe d'exclusion.

1. Exclusion a).

Supprimer l'exclusion a) actuelle.

Les exclusions b) à d) deviennent les exclusions a) à c).

2. Nouvelle exclusion d).

Insérer la nouvelle exclusion ci-après :

"d) Les supports enregistrés pour la commande des mécaniques Jacquard ou similaires (n° 85.24)."

Page 1535. N° 84.53. Paragraphe d'exclusion.

Version anglaise uniquement.

Page 1536. N° 84.53. Partie II.

1. Partie D).

Supprimer la partie D) actuelle.

2. Partie E). Alinéa 2).

Remplacer le texte actuel par :

"2) Les **machines à monter** qui, au moyen d'un dispositif de pinces de tirage, servent à réunir la tige (claque ou empeigne) à la première semelle et à les fixer sur la forme de bois, par clouage ou collage."

3. Partie E). Alinéas 4) à 5).

Supprimer les alinéas 4) et 5) actuels.

4. Partie E). Alinéas 6) et 7).

Nouvelle rédaction :

"6) Les **machines à coller les semelles extérieures** sur la première et l'empeigne, machines à coller, machines à poser les semelles extérieures, par exemple.

7) Les **machines à fixer** le talon sur la semelle extérieure (machines à talonner)."

Renommer les alinéas 6) à 8) actuels en 4) à 6), respectivement.

5. Partie E). Nouvel alinéa 7).

Insérer le nouvel alinéa 7)

"7) Les **machines à dresser** le cuir de l'empeigne au moyen de gratte-brosses ou de bandes abrasives ou émerisées pour le rendre rugueux afin qu'il adhère mieux à la semelle par collage."

6. Partie E). Alinéa 9).

Version anglaise uniquement.

Renommer les alinéas 9) et 10) actuels en 8) et 9), respectivement.

Renommer la partie E) actuelle en D).

Page 1537. N° 84.54. Partie A). Deux premiers paragraphes.

Nouvelle rédaction :

"Ce sont des appareils de métallurgie à réaction thermique, mais démunis de foyer, utilisés pour obtenir, par le seul moyen d'un violent courant d'oxygène, la combustion ou l'oxydation de certains éléments des matières traitées, préalablement amenées à l'état de fusion ou portées à haute température. Ils servent à oxyder la plus grande partie du carbone et des éléments dissous (manganèse, silicium et phosphores, par exemple) et à les éliminer sous forme de gaz ou de laitier et à réaliser la transformation de la fonte (la transformation de la fonte en acier, ou bien le grillage des mattes de cuivre ou de nickel ou de la galène. L'oxydation augmente la température du métal.

Les convertisseurs les plus courants sont des récipients en acier piriformes ou cylindro-coniques garnis intérieurement d'un revêtement réfractaire de composition variable (acide, basique, etc.). L'oxygène est amené par le haut par une lance (convertisseurs LD (Linz-Donawitz) ou par des tuyères situées dans le fond du convertisseur (convertisseurs OBM (OxygenBodenblasende Maximilianhütte). Des combinaisons de ces deux types de convertisseurs existent."

Page 1546. N° 84.58. Note explicative de sous-positions. N°s 8458.11 et 8458.91.

Nouvelle rédaction :

"Les machines-outils à commande numérique sont d'ordinaire désignées par les abréviations CNC (Commande Numérique par Calculateur) ou CN (Commande Numérique). Les termes "à commande numérique par ordinateur (ou ordinateur)" et "à commande numérique" peuvent être considérés comme synonymes. Pour être considérée en tant que machine-outil à commande numérique, les opérations et les déplacements des organes mobiles de ladite machine (outil ou pièce usinée) doivent être exécutés suivant des instructions préprogrammées. La programmation est normalement effectuée dans un langage spécifique à la commande numérique (NC), par exemple un code ISO. Les programmes et autres données sont enregistrés de manière à pouvoir être directement ou ultérieurement accessibles. Les machines-outils à commande numérique comportent toujours une unité de commande (distincte ou incorporée) comprenant une machine automatique de traitement de l'information ou un microprocesseur, ainsi que des servo-systèmes commandant le déplacement des organes, outils ou pièces. Les machines CNC, les tours CNC, les fraiseuses NC, etc., sont des exemples de machines-outils à commande numérique."

Même si l'unité de commande n'est pas présentée en même temps que la machine-outil, celle-ci doit être considérée comme une machine à commande numérique **pour autant qu'elle** présente les caractéristiques spécifiques à ce type de machine.

Page 1547. N° 84.59. Troisième paragraphe. Nouvel alinéa 1).

Insérer le nouvel alinéa 1) ci-après :

"1) **Les unités d'usinage à glissières.** Ces machines, conçues pour effectuer les opérations d'usinage décrites ci-dessus, sont dépourvues de bâti; elles se composent uniquement d'une structure comportant un moteur et un dispositif porte-outils, et équipée à sa base d'une semelle à glissières permettant de réaliser un cycle de déplacement avant et arrière une fois la structure placée sur un socle approprié. La pièce à travailler se trouve placée sur un porte-pièce indépendant de l'unité d'usinage à glissières, celle-ci se déplaçant suivant un axe horizontal pour effectuer les opérations de perçage, alésage, etc.

Renommer l'alinéa 1) actuel en 2).

Page 1548. N° 84.59.

1. Premier paragraphe. Alinéas 2) à 4).

Renommer les alinéas 2) à 4) en 3) à 5), respectivement.

2. Deuxième paragraphe.

Supprimer le second paragraphe actuel.

* * *

AMENDMENTS TO THE EXPLANATORY NOTES

TO BE MADE BY CORRIGENDUM

CHAPTER 84.

Pages 1500 to 1501. Heading 84.41. Items (2) to (16).

Renumber present items (2), (3), (4), (6), (7), (8), (9), (10), (11), (12), (13), (14), (15) and (16) as (12), (13), (14), (2), (3), (15), (16), (4), (6), (7), (8), (9), (10), (11), respectively, and move the text of these items accordingly.

Page 1501. Heading 84.41. Exclusion paragraph. Exclusions (c) to (ij).

Delete present exclusions (c), (d) and (f). Reletter present exclusions (e), (g), (h) and (ij) as (c), (d), (e) and (f), respectively.

Page 1508. Heading 84.43. Part (I). Item (A).

Delete and substitute :

“(A) Printing presses.

This group includes **ordinary presses**, used particularly for printing artists’ engravings or proofs. In their simplest form they usually consist of a fixed horizontal slab (or bed) to hold the forme, cliché or plate to be reproduced, and a movable plate which is pressed against the bed by means of a screw or lever mechanism; the paper sheet is interposed and backed with a special material (blanket) to distribute the pressure evenly; inking is done by hand or mechanically.”

Pages 1513 to 1514. Heading 84.45. Part (A). Items (7) to (19).

Delete present item (7). Renumber present items (8) to (19) as (7) to (18), respectively.

Page 1516. Heading 84.45. Part (E). New items (5) to (7).

Insert the following new items (5) to (7) :

“(5) Machines for assembling warp yarn on the beam from warper drums.

(6) Machines for interlacing and supplying the thread during weaving.

(7) Threading machines for embroidery.”

Page 1517. Heading 84.46. Fourth paragraph. Penultimate sentence.

Delete “(circular box motions, drop box motions, etc.)”.

Page 1519. Heading 84.47.

1. Part (A). First paragraph. Items (1) and (2).

Renumber present items (1) and (2) as (2) and (1), respectively, and move the text of these items accordingly.

2. Part (C). Items (2) and (3).

Delete and substitute :

“(2) **Machines for making plain tulle.**

(3) **Machines for making figured tulle, lace, etc.”**

Page 1520. Heading 84.47. Part (C). Item (5).

Delete and substitute :

“(5) **Embroidery machines**, including hand embroidery machines (embroidery machines with pantograph shuttles), which, by means of needles, embroider various designs with one or more threads on an existing ground of woven fabric or other material. Embroidery machines, other than manually operated, may be equipped with Jacquard or similar mechanisms. The heading also covers thread drawing machines which withdraw, and bind the remaining threads into open-work embroidery.”

Pages 1522 to 1523. Heading 84.48. Part (A). Items (5) to (23).

Delete present items (5) and (7).

Renumber present items (6) and (8) to (23) as (5) and (6) to (21), respectively.

Page 1524. Heading 84.48. Part (B). Item (13).

Delete “**Metallic healds**, lengths of wire” and substitute “**Metallic healds**, either flat or as lengths of two twisted wires,”.

Page 1525. Heading 84.48. Exclusion paragraph.

1. Exclusion (a).

Delete present exclusion (a).

Reletter present exclusions (b) to (d) as (a) to (c).

2. New exclusion (d).

Insert the following new exclusion (d) :

“(d) Recorded media for controlling Jacquard or similar machines (**heading 85.24**).”

Page 1535. Heading 84.53. Exclusion paragraph.

Delete “**does not cover**” and substitute “**also excludes**”.

Page 1536. Heading 84.53. Part (II).

1. Part (D).

Delete present part (D).

2. Part (E). Item (2).

Delete “and provisionally tacking or sticking it onto the in-sole ready for final assembly later” and substitute “and tacking or sticking it onto the in-sole”.

3. Part (E). Items (4) to (5).

Delete present Items (4) and (5).

4. Part (E). Items (6) to (7).

Delete and substitute :

“(6) **Machines for glueing** the outer sole onto the in-sole and upper, e.g., glueing machines, sole laying machines.

(7) **Machines for fastening** the heel onto the sole.”

Renumber present items (6) to (8) as (4) to (6), respectively.

5. Part (E). New Item (7).

Insert the following new Item (7) :

“(7) **Roughening machines** which by means of a wire brush or an abrasive belt remove the finish from the upper in order to make it adhere better when being glued to the sole.”

6. Part (E). Item (9).

Delete “uppers, edges or bottom surface of the sole, etc.” and substitute “uppers”.

Renumber present items (9) and (10) as (8) and (9), respectively.

Reletter present part (E) as (D).

Page 1537. Heading 84.54. Part (A). First two paragraphs.

Delete and substitute :

“These are used for converting or refining metals (e.g., for converting iron into steel, or smelting copper or nickel mattes, galena, etc.) by subjecting the materials, previously melted or brought to a high temperature in a furnace, to a strong current of oxygen; by this action most of the carbon and dissolved elements such as manganese, silicon and phosphorus are oxidised and eliminated in the form of gas or molten slag. The oxidation increases the temperature of the metal further.

The most common types of converters are pear-shaped or cylindrical vessels consisting of an outer shell of heavy steel plates with an internal lining of refractory material. The oxygen is brought in either by a lance from above (LD-converters (Linz-Donawitz)) or through nozzles in the converter bottom (OBM-converters (Oxygen Bodenblasende Maximilianhütte)). Combinations of the two exist.”

Page 1546. Heading 84.58. Subheading Explanatory Note. 8458.11 and 8458.91.

Delete and substitute :

"Numerically controlled machine-tools are, as a group, known by their abbreviations CNC (Computer Numerical Control) or NC (Numerical Control). The terms "Computer Numerical Control" and "Numerical Control" can be regarded as synonymous. To qualify as a numerically controlled machine-tool, the functions and movements of the machine-tool, tool or workpiece must be performed according to pre-programmed instructions. The programming is normally executed in an NC-specific language, for example, ISO-code. Programs and other data are stored in order to be accessible directly or subsequently. Numerically controlled machine-tools always integrate a control unit (separate "stand alone" unit or built in), incorporating an automatic data processing machine or a microprocessor, as well as servo systems, in order to achieve the desired motions of the machine-tool, tool or workpiece. CNC-machines, CNC-lathes and NC-milling machines are examples of numerically controlled machine-tools.

If the control unit is not presented with the machine-tool, the latter is nevertheless to be considered as a numerically controlled machine-tool **provided** it has the specific characteristics of this type of machine.”

Page 1547. Heading 84.59. Third paragraph. New Item (1).

Insert the following new Item (1) :

“(1) **Way-type unit head machines.** These machines, which are designed to perform drilling, boring, milling, threading or tapping operations, have no attached base. They consist only of a “frame” holding a motor and a tool holder and are equipped with guides (ways) and can therefore move back and forth repetitively when placed on a suitable base. The workpiece is inserted in a work holder independent of the way-type unit head machine which moves back and forth horizontally for drilling, boring, etc.”

Renumber present Item (1) as (2).

Page 1548. Heading 84.59.

1. First paragraph. Items (2) to (4).

Renumber present Items (2) to (4) as (3) to (5), respectively.

2. Second paragraph.

Delete present second paragraph.

* * *

(CSH/32/nov. 2003)
(HSC/32/Nov. 2003)

ANNEXE L/17

MODIFICATION DES NOTES EXPLICATIVES

DES N°s 84.60 A 84.85

(Voir l'annexe D/1 ci-dessus)

ANNEX L/17

AMENDMENTS TO THE EXPLANATORY NOTES

TO HEADINGS 84.60 TO 84.85

(See Annex D/1 above)

MODIFICATION DES NOTES EXPLICATIVES
A EFFECTUER PAR VOIE DE CORRIGENDUM

CHAPITRE 84.

Page 1561. N° 84.65. Partie A.

1. Alinéa 1) c). Troisième phrase.

Nouvelle rédaction :

"les scies à table coulissante".

2. Alinéa 3).

Insérer la nouvelle dernière phrase ci-après :

"Sont également comprises dans ce groupe les machines à fraiser à commande numérique (CNC)."

Pages 1561 à 1562. N° 84.65. Partie A.

1. Nouvel alinéa 4).

Insérer le nouvel alinéa 4) ci-après :

"4) **Les centres d'usinage CNC** (à commande numérique). Ces machines peuvent exécuter plusieurs opérations d'usinage avec changement d'outils automatique, à partir d'un magasin ou d'un dispositif similaire conformément à un programme d'usinage préétabli. En conséquence, le présent groupe comprend les machines-outils qui exécutent **plusieurs** opérations d'usinage grâce à un changement automatique d'outils à partir d'un magasin ou dispositif similaire alors que les machines-outils qui n'exécutent **qu'une seule** opération d'usinage à l'aide d'un seul outil ou de plusieurs outils utilisés simultanément ou consécutivement (les perceuses multibroches et les machines à fraiser multibroches, par exemple) demeurent classées dans leurs sous-positions respectives en tant que machines à percer et machines à fraiser ou à moulurer."

2. Alinéa 7). Nouvelle dernière phrase.

Insérer la nouvelle dernière phrase ci-après :

"Les machines à percer à commande numérique (CNC) appartiennent également à ce groupe."

Renommer les alinéas 4) à 13) actuels en alinéas 5) à 14), respectivement.

3. Page 1566. N° 84.67. Cinquième paragraphe. Deuxième phrase.

Supprimer "ou de les déplacer sur rails (notamment dans le cas des motodélardeuses et mototirefonneuses pour le travail de la voie)." et remplacer par "de les déplacer sur rails (notamment dans le cas des motodélardeuses et mototirefonneuses pour le travail de la voie), et les machines à conducteur accompagnant ou les machines similaires sur roues conduites à la main, par exemple les machines à meuler les sols en béton, en marbre, ou en bois, etc.".

Page 1568. N° 84.68. Partie A. Premier paragraphe. Dernière phrase.

Remplacer "injecteur" par "compresseur".

Page 1574. N° 84.70. Partie C.

1. Troisième paragraphe. Nouvelle dernière phrase.

Insérer la nouvelle dernière phrase ci-après :

"Présentés isolément, ces dispositifs suivent leur régime propre".

2. Nouveau dernier paragraphe.

Insérer le nouveau dernier paragraphe ci-après :

"Ce groupe d'appareils comprend également les terminaux de paiement électronique par carte de débit ou de crédit. Ils sont reliés par le réseau téléphonique à l'établissement financier pour permettre l'autorisation et l'apurement de la transaction ainsi que l'enregistrement et l'émission de reçus indiquant les montants débités ou crédités."

Page 1585. N° 84.72.

1. Alinéa 9). Exclusion.

Supprimer l'exclusion actuelle.

2. Alinéas 21) et 22).

Insérer les nouveaux alinéas 21) et 22) ci-après :

"21) **Les distributeurs automatiques de monnaie** utilisés en combinaison avec une caisse enregistreuse pour remettre automatiquement aux clients la monnaie à rendre.

22) **Les machines autonomes du type de celles utilisées dans les bureaux pour trier et assembler les documents et les imprimés.]**

Page 1586. N° 84.72. Exclusions.

Insérer la nouvelle exclusion c) ci-après :

"c) Les dispositifs de tri qui sont des parties ou des accessoires des appareils du n° **90.09**."

Les exclusions c) et d) deviennent d) et e) respectivement.

Pages 1592 à 1593. N° 84.75. Partie II. Alinéa A).

1. Alinéas 1) à 5).

Supprimer les alinéas 1), 2), 4) et 5).

Renommer l'alinéa 3) actuel en 1).

2. Nouvel alinéa 2).

Insérer le nouvel alinéa 2) ci-après :

"2) **Les machines pour la fabrication du verre flotté.** Dans ce procédé, le verre "flotte" sur un lit en fusion horizontal et forme un ruban continu qui sera tronçonné ultérieurement."

Pages 1599 à 1601. N° 84.79. Partie II.

Renommer les alinéas A), B), C), D), F) et G) en B), F), G), A), C), et D), respectivement et déplacer le texte de ces alinéas en conséquence.

Pages 1602. N° 84.79. Partie III. Alinéa 11).

Version anglaise uniquement.

Page 1604. N° 84.80. Partie D. Alinéa 5).

Supprimer l'alinéa 5) actuel.

Pages 1607 et 1608. N° 84.81. Troisième paragraphe. Nouvel alinéa 2).

Insérer le nouvel alinéa 2) ci-après :

"2) Les valves pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques. Ces valves, qui peuvent être de tout type (détendeurs, régulateurs de pression, soupapes d'arrêt, etc.) sont utilisées spécifiquement pour la transmission d'un "fluide de moteur" dans un système hydraulique ou pneumatique où la source d'énergie est un fluide sous pression (liquide ou gaz)."

Renommer les alinéas 1), 2), 3), 4), 5), 6), 7) et 8) à 19) en 3), 4), 5), 6), 7), 8), 1) et 9) à 20), respectivement et déplacer le texte de ces alinéas en conséquence.

* * *

AMENDMENTS TO THE EXPLANATORY NOTES
TO BE MADE BY CORRIGENDUM

CHAPTER 84.

Page 1561. Heading 84.65. Part (A).

1. Item (1) (c). Last sentence.

Delete “joiner’s saws” and substitute “sliding table saws”.

2. Item (3).

Insert the following new last sentence :

“This group also includes CNC milling machines.”

Pages 1561 to 1562. Heading 84.65. Part (A).

1. New item (4).

Insert the following new item (4) :

“(4) **CNC work centres.** These machines carry out several machining operations and have automatic tool change, from a magazine or the like in conformity with a machining programme. Consequently, this group covers machine-tools which carry out **two or more** machining operations by automatic tool change from a magazine or the like, whereas machine-tools which carry out **one** machining operation using a single tool or several tools working simultaneously or sequentially (for example, multiple-spindle drills or multiple-cutter milling machines) remain classified in their respective subheadings as drilling or milling machines.”

2. Item (7). New last sentence.

Insert the following new last sentence :

“CNC drilling machines also belong to this group.”

Renumber present items (4) to (13) as (5) to (14), respectively.

3. Page 1566. Heading 84.67. Fifth paragraph. Second Sentence.

Delete “and those with provisions for running on rails (e.g., machines for slotting or drilling railway sleepers).” and substitute “those with provisions for running on rails (e.g., machines for slotting or drilling railway sleepers) and walk-behind or similar hand-directed machines on wheels, e.g., floor grinding machines, for concrete, marble, or wood, etc.”.

Page 1568. Heading 84.68. Part (A). First paragraph. Last sentence.

Delete “an injector is necessary” and substitute “a compressor is necessary”.

Page 1574. Heading 84.70. Part (C).

1. Third paragraph. New last sentence.

Insert the following new last sentence :

“If presented separately, these devices are classified in their respective headings.”

2. New last paragraph.

Insert the following new last paragraph :

“This group also includes terminals for electronic payment by credit or debit card. These terminals use the telephone network to connect to the financial institution for authorisation and completion of the transaction, and to record and issue receipts indicating the amounts debited and credited.”

Page 1585. Heading 84.72.

1. Item (9). Exclusion.

Delete present exclusion.

2. New items (21) and (22).

Insert the following new items (21) and (22) :

“(21) **Automatic change dispensers** used in conjunction with cash registers for automatic dispensing of change to the customer.

(22) **Stand-alone machines of a kind used in offices for sorting and collating documents and printed matter.**”

Page 1586. Heading 84.72. Exclusions.

Insert the following new exclusion (c) :

“(c) Sorters which are parts or accessories of the machines of heading **90.09**.”

Reletter present exclusions (c) and (d) as (d) and (e), respectively.

Pages 1592 to 1593. Heading 84.75. Part (II). Item (A).

1. Items (1) to (5).

Delete present items (1), (2), (4) and (5).

Renumber present item (3) as (1).

2. New item (2).

Insert the following new item (2) :

“(2) **Machines for the manufacture of floatglass.** In the float process, the glass is floating horizontally on a molten media, to manufacture an endless glass ribbon, which later in the process is cut into pieces.”

Pages 1599 to 1601. Heading 84.79. Part (II).

Reletter present items (A), (B), (C), (D), (F) and (G) as (B), (F), (G), (A), (C) and (D), respectively, and move the text of these items accordingly.

Pages 1602. Heading 84.79. Part (III). Item (11).

Delete “**Chapter 82,**” and substitute “**Chapter 82)** and”.

Page 1604. Heading 84.80. Part (D). Item (5).

Delete present item (5).

Pages 1607 to 1608. Heading 84.81. Third paragraph. New item (2).

Insert the following new item (2) :

“(2) Valves for oleohydraulic or pneumatic transmissions. These valves, which may be of any type (pressure-reducing type, check type, etc.), are used specifically in the transmission of “fluid power” in a hydraulic or pneumatic system, where the energy source is supplied in the form of pressurised fluids (liquid or gas).”

Renumber present items (1), (2), (3), (4), (5), (6), (7) and (8) to 19 as (3), (4), (5), (6), (7), (8), (1) and (9) to (20), respectively, and move the text of these items accordingly.

* * *

Annexe L/18 au Doc. NC0796B2
Annex to

(CSH/32/nov. 2003)
(HSC/32/Nov. 2003)

ANNEXE L/18

MODIFICATION DES NOTES EXPLICATIVES

DES N°s 85.01 A 85.16

(Voir l'annexe D/1 ci-dessus)

ANNEX L/18

AMENDMENTS TO THE EXPLANATORY NOTES

TO HEADINGS 85.01 TO 85.16

(See Annex D/1 above)

AMENDEMENTS DES NOTES EXPLICATIVES
A EFFECTUER PAR VOIE DE CORRIGENDUM

CHAPITRE 85.

Page 1625. N° 85.04. Partie I. Troisième paragraphe.

1. Deuxième phrase.

Insérer "les ballasts (résistances régulatrices de la tension) dans les lampes ou tubes à décharge", après "ou l'utilisation, tant"

2. Nouvelle dernière phrase.

Insérer la nouvelle dernière phrase suivante :

"Sont également compris ici les baluns (dispositifs de couplage (équilibreurs)) qui réduisent les interférences électromagnétiques équilibrant l'impédance entre deux lignes."

Page 1627. N° 85.04. Partie II. Avant-dernier paragraphe.

Nouvelle rédaction :

"La présente position comprend également les alimentations stabilisées (redresseur associé à un régulateur), par exemple les unités d'alimentation stabilisée ininterrompue destinées à divers matériels électroniques."

Page 1630. N° 85.06.

1. Deuxième paragraphe. Deuxième phrase. Quatrième ligne.

Insérer ", de magnésium" après "constitué de zinc".

2. Deuxième paragraphe. Troisième phrase.

Insérer "de dioxyde de manganèse" après de "dioxyde de soufre".

3. Deuxième paragraphe. Nouvelle quatrième phrase.

"Un électrolyte non aqueux est utilisé en raison de la solubilité et de la réactivité du lithium en solutions aqueuses."

4. Troisième paragraphe. Première phrase.

Nouvelle rédaction :

"Les piles se prêtent à de nombreuses applications (alimentation des sonneries, installations téléphoniques, appareils pour faciliter l'audition aux sourds, appareils photographiques, montres, calculatrices, régulateurs cardiaques, postes de radio, jouets, lampes de poche, lampes torches, lampes portatives, aiguillons électriques, etc.)."

5. Quatrième paragraphe. Alinéas 1) à 3).

Nouvelle rédaction :

- "1) Les **piles à liquides**, dont l'électrolyte est à l'état liquide et n'est pas immobilisé pour l'empêcher de couler. Les piles de ce type sont donc sensibles au sens dans lequel elles sont placées.
- 2) Les **piles sèches**, utilisées surtout pour les appareils portatifs, dans lesquelles l'électrolyte, immobilisé à l'aide de matières absorbantes ou de gels (substances épaississantes telles que l'agar-agar, la farine, par exemple) se présente à l'état pâteux. L'électrolyte utilisé peut être liquide mais est immobilisé afin de l'empêcher de couler.
- 3) Les **piles amorçables** (dites aussi *inertes*), qui ne peuvent fournir d'énergie électrique tant qu'il n'a pas été procédé à une opération, dite *amorçage*, consistant à les munir de tout ou partie de leur électrolyte ou à leur ajouter une certaine quantité d'eau ou dans lesquelles l'électrolyte doit être chauffé avant de devenir ioniquement conducteur."

6. Nouveau cinquième paragraphe.

Insérer le nouveau cinquième paragraphe ci-après :

"Les piles et batteries de piles peuvent être fabriquées dans une grande diversité de formes et de tailles. Les types courants sont ceux de forme cylindrique ou en forme de bouton."

7. Avant-dernier paragraphe.

Insérer "et certaines piles amorçables ou inertes" après "celles visées en 1) ci-dessus".

8. Paragraphe d'exclusion.

Nouvelle rédaction :

"La présente position **ne couvre pas** les piles électriques rechargeables, qui relèvent en tant qu'accumulateurs électriques du **n° 85.07**."

Page 1631.

1. N° 85.06. Paragraphe d'exclusion. Nouvelles exclusions a) et b).

Insérer les nouvelles exclusions a) et b) ci-après :

"a) Les dispositifs terminaux (borne, cosse et barettes, par exemple) (n° **85.36**).

b) Les cellules solaires (n° **85.41**)."

Les exclusions a) à c) actuelles deviennent les exclusions c) à e) respectivement.

2. N° 85.07. Premier paragraphe. Première phrase.

Nouvelle rédaction :

"Les accumulateurs électriques ou *piles secondaires* se caractérisent par le fait que l'action électrochimique est réversible de sorte que l'accumulateur peut être rechargé. Ils sont utilisés pour accumuler l'énergie électrique et la restituer au fur et à mesure des besoins."

3. N° 85.07. Deuxième paragraphe. Nouvelle dernière phrase.

Insérer la nouvelle dernière phrase ci-après :

"Les accumulateurs peuvent être du type à liquide ou secs."

Page 1632. N° 85.07.

1. Alinéa 2).

Nouvelle rédaction :

"2) Les **accumulateurs alcalins**, dans lesquels l'électrolyte est généralement de l'hydroxyde de potassium ou de lithium ou du chlorure de thionyle et la matière active des électrodes est par exemple :

- 1°) du nickel ou un composé du nickel pour les électrodes positives et du fer ou un composé du fer, du cadmium ou un hydrure métallique ou un composé du fer, du cadmium ou d'un hydrure métallique pour les négatives;
- 2°) de l'oxyde de cobalt lithiaté pour les électrodes positives et un mélange de graphite pour les négatives;
- 3°) du carbone pour les électrodes positives et du lithium métallique ou un alliage de lithium pour les négatives
- 4°) de l'oxyde d'argent pour les électrodes positives et du zinc ou un composé du zinc pour les négatives."

2. Deuxième paragraphe. Dernière phrase.

Nouvelle rédaction :

"Les accumulateurs alcalins peuvent se présenter sous des formes et des dimensions spécifiques, de sorte à s'intégrer dans le dispositif auquel ils doivent fournir de l'électricité. Ils peuvent être contenus dans des caissons étanches. Nombre d'accumulateurs alcalins peuvent avoir l'apparence extérieure des piles ou batteries du n° 85.06."

3. Nouveau troisième paragraphe.

Insérer le nouveau troisième paragraphe ci-après :

"Les accumulateurs servent à fournir de l'électricité dans un grand nombre d'applications : véhicules automobiles, chariots de golf, élévateurs à fourche, outils à main motorisés, téléphones cellulaires, machines automatiques portables de traitement de l'information portables, lampes torches ou portatives, par exemple."

4. Paragraphe d'exclusion.

Supprimer le paragraphe d'exclusion actuel.

5. Nouveau paragraphe d'exclusion.

Insérer le nouveau paragraphe d'exclusion ci-après après la section "**PARTIES**" :

"La présente position **ne couvre pas** :

- a) Les dispositifs terminaux (borne, cosse et barettes, par exemple) (n° 85.36).
- b) Les accumulateurs électriques hors d'usage ainsi que leurs déchets et débris, qui relèvent du n° 85.48."

Page 1633. N° 85.09.

1. Alinéa A). Phrase d'introduction.

Version anglaise uniquement.

2. Alinéa B). Phrase d'introduction.

Version anglaise uniquement.

3. Alinéa B) 3).

Remplacer "les pommes de terre." par "les pommes de terre et d'autres légumes."

4. Alinéas B) 3) à B) 6).

Renommer les alinéas 3), 4), 5) et 6) par 4), 5), 6) et 3), respectivement, et déplacer le texte de ces alinéas en conséquence.

Page 1634. N° 85.09. Premier paragraphe. Deuxième phrase.

Nouvelle rédaction :

"Tel est le cas, par exemple, des aspirateurs munis de dispositifs pour broser, lustrer, pulvériser les insecticides; des malaxeurs d'aliments munis d'accessoires pour couper, moudre, battre, hacher, etc.; des machines à couper équipées d'un dispositif d'aiguisage ou d'affilage des couteaux; des racloirs présentés avec un jeu de brosses à polir ou comportant un réservoir pour le solvant de nettoyage et un dispositif de succion pour aspirer l'eau sale ou la mousse de savon."

Page 1637. N° 85.11. Alinéa E). Nouveau deuxième paragraphe.

Insérer le nouveau deuxième paragraphe ci-après :

"Dans certains systèmes d'allumage, une bobine d'allumage à double étincelle est connectée directement à deux bougies d'allumage et la bobine génère une étincelle simultanément dans chacune des bougies, l'une d'entre elles provoquant la course mo-trice du cylindre et l'autre n'ayant aucun effet sur le cylindre associé, qui se trouve dans sa course d'échappement. Ces systèmes ne nécessitent pas de distributeur puisque la bobine d'allumage est connectée directement aux bougies. Sur ces systèmes, l'énergie est fournie aux bobines au moyen d'un module électronique (semi-conducteur)."

Pages 1638 et 1639. N° 85.12. Deuxième paragraphe.

1. Alinéa 10).

Nouvelle rédaction :

"10) **Autres appareils électriques de signalisation visuelle**, tels que les triangles lumineux pour véhicules équipés d'une remorque, signaux lumineux (du type gyrophare ou du type *barre lumineuse*) pour les taxis, les voitures de police, les voitures de pompiers, etc."

2. Nouvel alinéa 11).

Insérer le nouvel alinéa 11) ci-après :

"11) **Alarmes antivol** émettant des signaux acoustiques ou visuels afin de prévenir toute tentative visant à pénétrer par effraction dans un véhicule."

3. Nouvel alinéa 13).

Insérer le nouvel alinéa 13) ci-après :

"13) **Appareils électriques émettant des signaux sonores** afin de prévenir le conducteur de la proximité de véhicules ou de tout autre objet derrière le véhicule, lors d'une marche arrière. Ces appareils intègrent généralement des capteurs à ultrasons, une unité de contrôle électronique, un dispositif avertisseur et un ensemble de câbles."

Renommer les alinéas 8), 9), 10), 11), 12) et 13) actuels par 10), 8) 9) 12), 15) et 16), respectivement, et déplacer le texte de ces alinéas en conséquence.

Page 1639.

1. N° 85.12. Paragraphe d'exclusion. Nouvelle exclusion b).

Insérer la nouvelle exclusion b) ci-après :

“b) Dispositif de conditionnement de l'air (n° **84.15**).”

Renomérotter les exclusions b) à f) actuelles en c) à g), respectivement.

2. N° 85.13. Troisième paragraphe. Dernière phrase.

Supprimer "du type lampe- baladeuse".

Page 1640. N° 85.13.

Nouvel alinéa 3).

Insérer le nouvel alinéa 3) :

“3) **Lampes, torches ou lampes de poche** sous la forme de stylos, souvent équipées d'un système de fixation (“clip”) permettant de maintenir l'appareil sur la poche de l'utilisateur quand ce dernier ne l'utilise pas.”

2. Alinéa 6).

Nouvelle rédaction :

“6) Les lampes portatives, dites de fantaisie, affectant la forme de cigares, de pistolets, de bâtons de rouge à lèvres etc. et, pour autant que la fonction principale soit l'éclairage, les articles consistant en l'association ou la combinaison d'une lampe et d'un stylo, d'une lampe et d'un porte-clés, d'une lampe et d'un tournevis, etc.”

Renomérotter les alinéas 3) à 6) actuels en 4) à 7).

3. Nouvel alinéa 8).

Insérer le nouvel alinéa 8) ci-après :

“8) **Lampes de lecture** équipées d'un système permettant d'être fixées à un livre ou à un magazine.”

4. Paragraphe d'exclusion.

Nouvelle rédaction :

“Sont **exclus** de cette position :

a) Les lampes pour la production de la lumière-éclair en photographie (n° **90.06**).

b) Les pointeurs à laser incorporant une diode à laser (n° **90.13**).”

Pages 1641 et 1642. N° 85.14. Partie I. Deuxième paragraphe.

1. Alinéa A). Nouvelle dernière phrase.

Insérer la nouvelle dernière phrase ci-après :

"Ces éléments chauffants (résistances) communiquent la chaleur par radiation et par convection."

2. Alinéa D) actuel. Dernière phrase.

Remplacer "des matières plastiques" par "des matières plastiques, la cuisson des céramiques, etc."

3. Nouvel alinéa D).

Insérer le nouvel alinéa D) ci-après :

"D) **Les fours à électrolyse pour la fusion ou l'affinage des métaux.** Il s'agit également de fours à bain équipés d'électrodes immergées dans un électrolyte. Le bain contient le métal constitutif du minerai dissous dans le sel fondu. La dissociation par électrolyse causée par le passage de l'électricité dans l'électrolyte, via les électrodes aboutit à la constitution de métal fondu pur au niveau de la cathode tandis qu'un gaz est libéré au niveau de l'anode."

4. Alinéa E).

Remplacer "les matières à traiter elles-mêmes" par "les matières à traiter elles-mêmes, la chaleur résultant de la résistance que lesdites matières offrent au passage du courant".

Renommer les alinéas B), C), D), E), F), G) et H) en E), F) G), B), C), H) et IJ), respectivement, et déplacer le texte de ces alinéas en conséquence.

Page 1642. N° 85.14. Partie I).

1. Deuxième paragraphe.

Nouvelle rédaction :

"Parfois, on utilise dans un même four plusieurs procédés de chauffage électrique, tels que l'induction à haute ou à basse fréquence ou encore la résistance pour la fusion ou le chauffage des métaux, etc.; ou encore, pour certains fours à biscuits notamment, l'induction et les rayons infrarouges; et le chauffage d'objets par rayons infrarouges, par résistance et par pertes diélectriques (micro-ondes)."

2. Troisième paragraphe. Nouveaux alinéas 5) et 6).

Insérer les nouveaux alinéas 5) et 6) ci-après :

"5) **Les fours destinés à recuire ou à tremper le verre.**

6) **Les fours destinés à la fabrication de disques semi-conducteurs."**

Page 1644. N° 85.15. Partie I.

1. Premier paragraphe. Première phrase.

Ajouter "portatifs ou fixes" après "soudage".

2. Alinéa A. Deuxième paragraphe. Nouvelles trois dernières phrases.

Insérer les nouvelles trois dernières phrases ci-après :

“Le métal d’apport se répartit généralement sur la surface du joint par capillarité. Le brasage fort peut se distinguer du brasage tendre par la température du point de fusion des métaux d’apport utilisés. Elle est généralement supérieure à 450 °C pour le brasage fort et se réalise à une température plus basse pour le brasage faible.”

3. Alinéa B. Premier paragraphe.

Nouvelle rédaction :

“La chaleur nécessaire est engendrée par l’effet Joule provoqué par la résistance à un courant électrique traversant les pièces à souder. Les pièces ainsi chauffées sont alors soudées sous pression et les fondants ou les métaux d’apport ne sont pas utilisés.”

Page 1646. N° 85.15. Partie I. Paragraphe d’exclusion. Nouvelle exclusion b).

Insérer la nouvelle exclusion b) ci-après :

“b) Presses à fixer (n° 84.51).”

Renommer les exclusions b) et c) actuelles par c) et d), respectivement.

Page 1647. N° 85.16. Partie A. Alinéa 5). Deuxième paragraphe. Nouvelle dernière phrase.

Insérer la nouvelle dernière phrase ci-après :

“Les chauffe-eau solaires se classent également dans le n° 84.19.”

Page 1649. N° 85.16. Partie E. Nouveaux alinéas 6) et 16).

Insérer les nouveaux alinéas 6) et 16) ci-après :

"6) Les crêpières."

"16) Les saunas faciaux incorporant un masque facial sur lequel l’eau est vaporisée pour le traitement de la peau du visage."

Annexe L/18 au doc. NC0796B2
(CSH/32/nov. 2003)

Re-numéroter les alinéas 6), 11), 12), 13), 14), 15), 16), 17), et 18) actuels en 20), 15), 17), 18), 19), 11), 12), 13) et 14), respectivement et déplacer le texte de ces alinéas en conséquence.

* * *

AMENDMENTS TO THE EXPLANATORY NOTES
TO BE MADE BY CORRIGENDUM

CHAPTER 85.

Page 1625. Heading 85.04. Part (I). Third paragraph.

1. Second sentence.

Delete "They vary small types" and substitute "They vary from ballasts for the control of the amount of current that flows through discharge lamps or tubes, small types".

2. New last sentence.

Insert the following new last sentence :

"The heading includes baluns (balancing units) which reduce electro-magnetic interference by balancing the impedance in paired lines."

Page 1627. Heading 85.04. Part (II). Penultimate paragraph.

Delete and substitute :

"This heading also includes stabilised supplies (rectifiers combined with a regulator), e.g., uninterruptible power supply units for a range of electronic equipment."

Page 1630. Heading 85.06.

1. Second paragraph. Second sentence.

Delete "of zinc or of lithium" and substitute "of zinc, magnesium or of lithium".

2. Second paragraph. Third sentence.

Delete "dioxide or of iron sulphide" and substitute "dioxide, manganese dioxide or of iron sulphide".

3. Second paragraph. New fourth sentence.

Insert the following new fourth sentence :

"A nonaqueous electrolyte is used because of the solubility and reactivity of lithium in aqueous solutions."

4. Third paragraph. First sentence.

Delete “hearing aids, wireless sets, pocket lamps” and substitute “hearing aids, cameras, watches, calculators, heart pacemakers, radios, toys, portable lamps”.

5. Fourth paragraph. Items (1) to (3).

Delete and substitute :

“(1) **Wet cells**, in which the electrolyte is a liquid, and is not restrained from flowing. Wet cells are therefore sensitive to orientation.

(2) **Dry cells**, in which the electrolyte is immobilised in absorbent materials or gels (e.g., mixed with a thickener such as agar-agar or flour to form a paste). The electrolyte used may be liquid but it is restrained from flowing. Dry cells are used mainly for portable devices.

(3) **Inert cells**, or reserve cells or batteries to which water or all or part of the electrolyte must be added before they can be used, or in which the electrolyte must be heated to become ionically conductive.”

6. New fifth paragraph.

Insert the following new fifth paragraph :

“Primary cells and batteries may be manufactured to various shapes and sizes. Common types are those having a cylindrical or button shape.”

7. Penultimate paragraph.

Delete “wet cells” and substitute “wet cells and some inert cells”.

8. Exclusion paragraph.

Delete and substitute :

“This heading **does not cover** rechargeable cells and batteries, as these are classified in **heading 85.07** as electric accumulators.”

Page 1631.

1. Heading 85.06. Exclusion paragraph. New exclusions (a) and (b).

Insert the following new exclusions (a) and (b) :

“(a) Terminals (**heading 85.36**).

(b) Solar cells (**heading 85.41**).”

Reletter present exclusions (a) to (c) as (c) to (e), respectively.

2. Heading 85.07. First paragraph. First sentence.

Delete and substitute :

“Electric accumulators (storage batteries or secondary batteries) are characterised by the fact that the electrochemical action is reversible so that the accumulator may be recharged. They are used to store electricity and supply it when required.”

3. Heading 85.07. Second paragraph. New last sentence.

Insert the following new last sentence :

“Accumulators may be of the wet or dry cell type.”

Page 1632. Heading 85.07.

1. Item (2).

Delete and substitute :

“(2) **Alkaline accumulators**, in which the electrolyte is usually potassium, or lithium hydroxide or thionyl chloride and the electrodes are, for example :

- (i) Positive electrodes of nickel or nickel compounds and negative electrodes of iron, cadmium or metal hydride;
- (ii) Positive electrodes of lithiated cobalt oxide and negative electrodes of a blend of graphite;
- (iii) Positive electrodes of carbon and negative electrodes of metallic lithium or lithium alloy;
- (iv) Positive electrodes of silver oxide and negative electrodes of zinc.”

2. Second paragraph. Last sentence.

Delete and substitute :

“Alkaline accumulators may be of a specific size and shape, so designed to fit the device for which they are the source of electricity. They may be within waterproof containers. Many alkaline accumulators may have the external appearance of primary cells or batteries of heading 85.06.”

3. New third paragraph.

Insert the following new third paragraph :

“Accumulators are used for supplying current for a number of purposes, e.g., motor vehicles, golf carts, fork-lift trucks, power hand-tools, cellular telephones, portable automatic data processing machines, portable lamps.”

4. Exclusion paragraph.

Delete present exclusion paragraph.

5. New exclusion paragraph.

Insert the following new exclusion paragraph after “**PARTS**” :

“The heading **does not cover** :

(a) Terminals (**heading 85.36**).

(b) Spent electric accumulators and waste and scrap thereof (**heading 85.48**).”

Page 1633. Heading 85.09.

1. Item (A). Introductory phrase.

Delete “**articles classified**” and substitute “**articles are classified**”.

2. Item (B). Introductory phrase.

Delete “**articles classified**” and substitute “**articles are classified**”.

3. Item (B) (3).

Delete “**for potatoes**” and substitute “**for potatoes or other vegetables**”.

4. Items (B) (3) to (B) (6).

Renumber items (3), (4), (5) and (6) as (4), (5) (6) and (3), respectively, and move the text of these items accordingly.

Page 1634. Heading 85.09. First paragraph. Second sentence.

Delete “vacuum cleaners with brushing, polishing, insecticide spraying, etc., attachments; vacuum cleaners with food mixing or grinding attachments” and substitute “vacuum cleaners with attachments for brushing, polishing, insecticide spraying, etc.”.

Page 1637. Heading 85.11. Item (E). New second paragraph.

Insert the following new second paragraph :

“In some ignition systems a double-spark ignition coil is connected directly to two sparking plugs and the coil generates an ignition spark in each plug simultaneously, with the spark from one plug producing its cylinder power stroke and the spark from the other plug having no effect on its cylinder because it is on the exhaust stroke. Such systems do not require a distributor as the ignition coil is connected directly to the sparking plugs. In these systems the coils are energised by an electronic (semiconductor) coil module.”

Pages 1638 to 1639. Heading 85.12. Second paragraph.

1. Item (10).

“(10) Delete “trailers; illuminated indicators for taxis” and substitute “trailers, illuminated indicators (of the revolving dome type or the "lightbar" type) for taxis”.

2. New item (11).

Insert the following new item (11) :

“(11) **Anti-theft alarms** which emit visual or audio signals to warn of attempts to break in to a vehicle.”

3. New item (13).

Insert the following new item (13) :

“(13) **Electrical apparatus which emit audio signals** to warn the driver of the proximity of vehicles or other objects behind the vehicle when reversing. These apparatus usually comprise ultrasonic sensors, an electronic control unit, a buzzer or beeper and associated wiring.”

Renumber present items (8), (9), (10), (11), (12) and (13) as (10), (8), (9), (12), (15) and (16), respectively, and move the text of these items accordingly.

Page 1639.

1. Heading 85.12. Exclusion paragraph. New exclusion (b).

Insert the following new exclusion (b) :

“(b) Air conditioning machinery or apparatus (**heading 84.15**).”

Reletter present exclusions (b) to (f) as (c) to (g), respectively.

2. Heading 85.13. Third paragraph. Last sentence.

Delete “and inspection lamps and the like which are connected” and substitute “and lamps which are connected”.

Page 1640. Heading 85.13.

1. New item (3).

Insert the following new item (3) :

“(3) **Lamps, torches or flashlights** in the shape of pens, often fitted with a clip for securing the lamp to the user’s pocket when not in use.”

2. Item (6).

(a) Delete “pistols, pens, etc.” and substitute “pistols, lipsticks, etc.”.

(b) Delete “main function” and substitute “principal function”.

Renumber present items (3) to (6) as (4) to (7), respectively.

3. New item (8).

Insert the following new item (8) :

“(8) **Reading lamps** fitted with a clip or the like for attachment to a book or magazine.”

4. Exclusion paragraph.

Delete and substitute :

“The heading **excludes** :

(a) Photographic flash-light apparatus (**heading 90.06**).

(b) Laser pointers incorporating a laser diode (**heading 90.13**).”

Pages 1641 to 1642. Heading 85.14. Part (I). Second paragraph.

1. Item (A). New last sentence.

Insert the following new last sentence :

“These heating elements (resistors) transfer heat to the stock or charge by radiation and convection.”

2. Present item (D). Last sentence.

Delete “of plastics, etc.” and substitute “of plastics, firing ceramics, etc.”.

3. New item (D).

Insert the following new item (D) :

“(D) **Electrolytic furnaces for smelting or refining metals.** These are also liquid resistance furnaces fitted with electrodes immersed in a molten bath electrolyte. The bath contains the metal bearing constituent of the ore dissolved in a molten salt. Electrolytic dissociation which is caused by the passage of electricity through the electrolyte via the electrodes results in pure molten metal collecting at the cathode while a gas is given off at the anode.”

4. Item (E).

Delete “**materials**” and substitute “**materials** where the material to be heated serves as the resistor”.

Reletter present items (B), (C), (D), (E), (F), (G) and (H) as (E), (F), (G), (B), (C), (H) and (I), respectively, and move the text of these items accordingly.

Page 1642. Heading 85.14. Part (I).

1. Second paragraph.

Delete and substitute :

“Certain furnaces or ovens use more than one method of heating (e.g., high and low frequency induction or resistance for melting and heating metals, etc.; infra-red and high frequency biscuit baking ovens; infra-red, resistance and dielectric capacitance (microwave) ovens for heating objects).”

2. Third paragraph. New items (5) and (6).

Insert the following new items (5) and (6) :

“(5) **Furnaces or ovens for annealing or tempering glass.**

(6) **Furnaces for manufacturing semiconductor wafers.**”

Page 1644. Heading 85.15. Part (I).

1. First paragraph. First sentence.

Delete “apparatus” and substitute “apparatus, whether portable or fixed”.

2. Item (A). Second paragraph. New three last sentences.

Insert the following new three last sentences :

“The filler metal is usually distributed between the surfaces of the joint by capillary attraction. Brazing can be distinguished from soldering by the melting point temperature of filler metals used. In brazing it is generally above 450 °C, whereas in soldering the melting point is achieved at a lower temperature.”

3. Item (B). First paragraph.

Delete and substitute :

“The heat required for forming welded joints is produced by the resistance to the flow of an electric current through the parts to be joined (Joule heat). During welding the parts are held together under pressure and fluxes or filler metals are not used.”

Page 1646. Heading 85.15. Part (I). Exclusion paragraph. New exclusion (b).

Insert the following new exclusion (b) :

“(b) Fusing presses (**heading 84.51**).”

Reletter present exclusions (b) and (c) as (c) and (d), respectively.

Page 1647. Heading 85.16. Part (A). Item (5). Second paragraph. New last sentence.

Insert the following new last sentence :

“Solar water heaters are also classified in heading 84.19.”

Page 1649. Heading 85.16. Part (E). New items (6) and (16).

Insert the following new items (6) and (16) :

“(6) Crepe makers.”

“(16) Facial saunas incorporating a face mask in which water is vaporised for facial skin treatment.”

Renumber present items (6), (11), (12), (13), (14), (15), (16), (17) and (18) as (20), (15), (17), (18), (19), (11), (12), (13) and (14), respectively, and move the text of these items accordingly.

* * *

Annexe L/19 au Doc. NC0796B2
Annex to

(CSH/32/nov. 2003)
(HSC/32/Nov. 2003)

ANNEXE L/19

MODIFICATION DES NOTES EXPLICATIVES

DES N°s 85.17 A 85.22

(Voir l'annexe D/1 ci-dessus)

ANNEX L/19

AMENDMENTS TO THE EXPLANATORY NOTES

TO HEADINGS 85.17 TO 85.22

(See Annex D/1 above)

AMENDEMENTS DES NOTES EXPLICATIVES
A EFFECTUER PAR VOIE DE CORRIGENDUM

CHAPITRE 85.

Page 1651. N° 85.17.

1. Premier paragraphe.

Nouvelle rédaction :

“Par téléphonie ou télégraphie sans fil, on entend la transmission à distance de parole ou de tout autre son (téléphonie) ou encore de codes représentant des caractères, des images ou toutes autres données (télégraphie) par modulation d'un courant électrique ou d'une onde optique circulant dans un support filaire. Ce support est généralement constitué d'un circuit matériel métallique ou diélectrique (cuivre, fibres optiques, câbles mixtes, etc.) ou d'une combinaison de ces circuits, reliant le poste émetteur au poste récepteur, directement ou indirectement. La transmission peut s'effectuer sous la forme de signaux analogiques ou numériques.”

2. Deuxième paragraphe. Troisième ligne.

Supprimer le point et insérer "ou pour la télécommunication numérique." après "par courant porteur."

"La présente position couvre l'ensemble des appareils électriques spécifiques des communications de l'espèce, y compris les appareils spéciaux pour la télécommunication par courant porteur ou pour la télécommunication numérique."

Pages 1651 et 1652. N° 85.17. Partie I.

Nouvelle rédaction :

"I.- TELEPHONIE

On distingue :

A) **Les postes d'usagers.**

Les postes d'usagers permettent d'appeler d'autres appareils connectés au réseau et de recevoir les appels. Ils comprennent :

- 1) Le transmetteur qui est un simple microphone et qui transforme les vibrations acoustiques en courant modulé.
- 2) Les récepteurs (écouteurs) qui ont pour fonction de reconvertir le courant modulé en vibrations acoustiques.

Dans la plupart des cas, le transmetteur et le récepteur sont combinés en une seule pièce moulée appelée combiné téléphonique. Dans d'autres cas, le transmetteur et le récepteur consistent en un casque et un microphone combinés, conçus pour être portés sur la tête de l'utilisateur.

- 3) Le circuit anti-effet local, qui empêche les sons introduits dans le transmetteur d'être reproduits dans le récepteur d'un même combiné.
- 4) L'**avertisseur** qui est une simple sonnerie ou un vibreur électrique destinés à prévenir l'utilisateur qu'on le demande. Il peut s'agir d'une sonnerie électronique ou mécanique. Certains postes d'utilisateur incorporent un signal lumineux qui est activé en même temps que la sonnerie afin d'indiquer visuellement la présence d'un appel entrant.
- 5) Le **commutateur-interrupteur**, qui interrompt ou rétablit le courant en provenance du réseau. Il est généralement actionné par des appuis sur lesquels on pose le combiné.
- 6) Le **dispositif sélecteur** (cadran à disque, clavier, par exemple) qui permet au demandeur de se mettre en communication avec son correspondant. Le sélecteur peut se composer de touches ou d'un clavier (poste à tonalité) ou encore d'un cadran.

Présentés isolément, les microphones, les écouteurs, les combinés téléphoniques et les haut-parleurs relèvent du **n 85.18**; les avertisseurs sonores sont classés au **n 85.31**.

Les postes d'utilisateurs peuvent intégrer ou comporter : une mémoire permettant la conservation et le rappel de numéros de téléphone; un dispositif d'affichage montrant le numéro composé, le numéro de la personne qui appelle, la date et l'heure de l'appel ainsi que sa durée; un haut-parleur et un microphone supplémentaires permettant une communication sans le combiné; des dispositifs automatiques de réponse aux appels, de transmission d'un message enregistré, d'enregistrement des messages entrants et d'écoute sur commande des messages enregistrés; des dispositifs pour placer en attente une personne en ligne pendant que l'on communique avec une autre personne, sur un autre téléphone. Les postes d'utilisateur incorporant ces dispositifs peuvent aussi être équipés de touches qui leur permettent de fonctionner, comme par exemple d'une touche de commutation grâce à laquelle le téléphone peut fonctionner même si le combiné demeure posé sur le support commutateur. Nombre de ces dispositifs recourent à un microprocesseur ou à des circuits intégrés numériques.

Les postes téléphoniques affectent des formes diverses. On distingue, d'une façon générale, les postes muraux, conçus pour être accrochés à une cloison et les postes mobiles, qui se posent sur les tables ou autres meubles. Mais il existe aussi des postes pour usages spéciaux tels que les téléphones portatifs de campagne pour l'armée, les *parlophones* pour immeubles dont les organes extérieurs peuvent s'encaster dans les murs, les appareils à jetons ou à pièces de monnaie ou fonctionnant à l'aide de cartes magnétiques pour cabines publiques, les postes pour mines grisouteuses, logés dans des coffres étanches.

Cette position couvre tous les types de postes d'utilisateur, y compris :

- 1°) Les postes d'utilisateur sans fil qui comprennent un combiné émetteur-récepteur radioélectrique alimenté par des piles et incorporant un dispositif sélecteur, une touche de commutation et une unité de base émettrice-réceptrice radioélectrique connectée par fil au réseau téléphonique (d'autres postes d'utilisateur sans fil peuvent ne pas être équipés d'un combiné mais comprendre un ensemble composé d'un casque d'écoute et d'un microphone, connectés à un émetteur-récepteur radioélectrique portatif alimenté par une pile, un dispositif sélecteur et une touche de commutation.) Ces postes sont classés dans cette position lorsqu'ils sont présentés avec leurs unités de base.

- 2°) Les postes d'usager qui comprennent une unité combinant un dispositif sélecteur et une touche de commutation (connectée par fil au réseau téléphonique) ainsi qu'un ensemble composé d'un casque d'écoute et d'un microphone, présentés ensemble.

B) Les **interphones**.

Ces appareils sont généralement constitués d'un combiné téléphonique ou d'un haut-parleur, d'un microphone et de touches. Ils sont principalement installés à l'entrée des immeubles comprenant plusieurs appartements et permettent aux visiteurs d'appeler un locataire en appuyant sur la touche voulue et de converser avec lui.

C) Les **visiophones**.

Les visiophones pour immeubles qui sont essentiellement une combinaison d'un poste téléphonique, d'une caméra de télévision et d'un récepteur de télévision (transmission par fil).

Les téléphones cellulaires ou portables y compris les téléphones de voiture relèvent du n° 85.25."

Page 1653. N° 85.17. Partie II.

1. Premier paragraphe.

Nouvelle rédaction :

"Il s'agit essentiellement d'appareils qui, au départ, transmettent les caractères, les images ou d'autres données préalablement convertis en impulsions électriques appropriées et qui, à l'arrivée, recueillent ces impulsions et les convertissent soit en signes conventionnels ou indications représentant les caractères, les images ou d'autres données, soit même directement en caractères, en image ou en autres données."

2. Alinéa A) 1).

Supprimer cet alinéa.

3. Alinéa A) 2).

- a) Remplacer "Les **transmetteurs à touches**" par "Les **transmetteurs à touches** (transmetteurs de téléscripateurs)"
- b) Remplacer "des lettres, chiffres ou autres signes" par "un caractère".

Renommer les alinéas A) 2) et A) 3) actuels en A) 1) et A) 2), respectivement.

4. Alinéa B).

Nouvelle rédaction :

"B) Les **récepteurs imprimants**, qui transcrivent directement sur une bande ou une feuille de papier, en caractères usuels, le message reçu; c'est le cas, entre autres, des récepteurs pour télécriteurs ou téléimprimeurs.

Parfois, les dispositifs transmetteurs et les dispositifs de réception sont montés sous forme d'un appareil unique. Ces appareils peuvent incorporer un microprocesseur et une mémoire ou tout autre support de stockage (par exemple une mémoire tampon, un lecteur/perforateur de ruban papier, une cassette magnétique ou encore un lecteur/enregistreur de disques magnétiques. Dans de nombreux cas, les dispositifs de réception et de transmission peuvent envoyer et recevoir des messages via un réseau numérique ou incorporent un modem autorisant la transmission à travers un réseau téléphonique (comme, par exemple, les transmetteurs/récepteurs de télécriteurs à l'usage des malentendants).

D'autre part, il existe des appareils complexes, appelés **retransmetteurs**, qui permettent de recevoir les émissions télégraphiques sur une ligne et de les retransmettre sur une autre ligne sans l'intervention d'aucun opérateur."

5. Alinéa E). Première phrase.

Remplacer "**Appareils de télécopie**" par "**Appareils de télécopie (ou fax)**".

6. Alinéa E). Nouveau deuxième paragraphe.

Insérer le nouveau deuxième paragraphe suivant :

"De nombreux appareils de télécopie incorporent un dispositif à couplage de charge, un convertisseur analogique-numérique, un codec et un modem. Ils scannent le document d'origine, convertissent les données obtenues par le scanner en un code numérique représentant l'image du document d'origine, puis compriment le code numérique et transmettent cette représentation numérisée à travers le réseau téléphonique, grâce au modem. Ce processus se déroule à l'inverse lors de la réception d'une télécopie, la représentation codée en numérique étant alors imprimée sur du papier au moyen d'un laser et d'un photorécepteur."

Page 1654. N° 85.17.

1. Nouvelle partie III).

Insérer la nouvelle partie III) ci-après :

"III.- COMMUTATEURS-INTERRUPTEURS DE TELEPHONIE OU DE TELEGRAPHIE

A) Les appareils de commutation automatique

Ces appareils, dont il existe de nombreux types, ont comme caractéristique principale de pouvoir établir automatiquement une connexion entre des utilisateurs en réponse à des signaux codés. Les appareils de commutation automatique peuvent fonctionner par commutation de circuits, de messages ou de paquets, la connexion électronique des utilisateurs entre eux nécessitant le recours à des

microprocesseurs. De nombreux appareils de commutation automatique incorporent des convertisseurs analogique-numérique, numérique-analogique, des dispositifs de compression-décompression des données (codecs), des modems, multiplexeurs ou des machines automatiques de traitement de l'information et autres dispositifs qui permettent la transmission simultanée sur le réseau de signaux analogiques et numériques, qui autorisent la transmission intégrée de parole ou d'autres sons, de caractères, d'images ou de toutes autres données.

Certains types d'appareils de commutation automatique sont constitués essentiellement par des **sélecteurs**, qui recherchent la ligne correspondant à l'indicatif formé sur son poste par le demandeur et, en fin de recherche, établissent la connexion entre les deux lignes. Ils sont actionnés automatiquement soit directement par les impulsions provenant du poste demandeur, soit par l'intermédiaire d'organes tiers appelés **enregistreurs**.

Les différents sélecteurs (présélecteurs, sélecteurs intermédiaires, sélecteurs terminaux ou connecteurs) et, le cas échéant, les enregistreurs, sont le plus souvent assemblés en séries et par nature sur des châssis, appelés baies, que l'on place, dans les centraux, sur des assemblages métalliques, appelés bâtis de rangées. Mais ils peuvent également, pour les installations les moins importantes surtout, être montés sur un bâti commun appelé standard automatique ou autocommutateur.

Les appareils de commutation automatique peuvent aussi incorporer des fonctions telles que abrégier la composition de numéros, mettre en attente, faire suivre un appel, appeler à plus de deux utilisateurs, envoyer des courriers électroniques vocaux, etc. Ces fonctions sont accessibles depuis le poste de l'utilisateur, à travers le réseau téléphonique.

Ils sont utilisés pour les réseaux publics ou pour les réseaux privés utilisant un autocommutateur privé et connecté au réseau public. Les appareils de commutation automatique peuvent aussi être équipés de consoles semblables à celles des postes d'utilisateur, nécessaires lorsque l'intervention d'un opérateur est requise.

B) Les standards non automatiques

Ils consistent extérieurement en un bâti sur lequel sont généralement rassemblés les différents organes de la commutation manuelle. Ils requièrent l'intervention d'un opérateur qui connecte manuellement chaque appel reçu par le standard. Ils comprennent des annonceurs d'appel ou de fin qui alertent l'opérateur lorsqu'une communication est demandée ou que la conversation est terminée; des postes d'opérateur (parfois montés de manière spécifique); des dispositifs de commutation (prises femelles disposées sur un tableau et prises mâles connectées à des cordons souples); et des clefs d'appel connectées électriquement aux prises mâles et aux cordons et qui permettent à l'opérateur de répondre au demandeur, de suivre la conversation et de noter la fin de celle-ci."

Renommer la partie III) actuelle en IV).

2. Partie III) actuelle. Premier paragraphe. Dernière phrase.

Remplacer "(mots, données, images, etc.)" par "(caractères, images, ou autres données etc.)".

3. Partie III) actuelle. Deuxième paragraphe.

Nouvelle rédaction :

"Ils comprennent :

- A) Les multiplexeurs de tous échelons ainsi que les équipements de ligne y relatifs pour les câbles de métal ou à fibres optiques. Sont réputés équipements de ligne notamment les émetteurs et récepteurs ou les convertisseurs électro-optiques.
- B) Les appareils modulateurs-démodulateurs (modems).
- C) Compresseurs/décompresseurs de données (codecs) ayant la capacité de transmettre et de recevoir des informations numérisées.
- D) Les convertisseurs qui transforment des signaux à impulsions en signaux à tonalité."

Page 1655. N° 85.18. Partie A.

1. Alinéa 2). Nouvelle dernière phrase.

Insérer la nouvelle dernière phrase ci-après :

"Ce type d'élément est souvent utilisé dans les microphones de "contact" utilisés pour recueillir le son d'instruments de musique acoustiques comme les guitares , les pianos, les cuivres et les instruments à cordes d'orchestre etc."

2. Alinéa 3).

Remplacer "**Les microphones électrodynamiques ou électromagnétiques**" par "**Les microphones électrodynamiques ou électromagnétiques** (également appelés microphones dynamiques)"

3. Alinéa 4).

Nouvelle rédaction :

"4) **Les microphones électrostatiques ou à condensateur**, fonctionnant d'après le même principe qu'un condensateur dont l'une des armatures (ou électrodes) serait fixe (grille d'entraînement) et l'autre, le diaphragme soumis aux variations de l'onde acoustique, un entrefer existant entre les deux armatures; ces variations font varier la capacité, produisant ainsi des impulsions électriques."

4. Troisième paragraphe. Deux premières phrases.

Nouvelle rédaction :

“Le courant électrique généré par les microphones sort généralement sous la forme d'un courant analogique, toutefois certains microphones incorporent un convertisseur analogique-numérique et produisent donc un signal numérique. On incorpore parfois aux microphones pour les rendre plus sensibles, des amplificateurs (généralement appelés pré-amplificateurs) ou, pour assurer la fidélité de la réponse, des condensateurs. Le fonctionnement de certains microphones nécessite une alimentation électrique. Cette énergie peut provenir d'une console de mixage ou de l'appareil d'enregistrement du son ou bien encore d'un bloc d'alimentation distinct. Les blocs d'alimentation présentés séparément ne se classent pas dans cette position (**ils relèvent généralement du n° 85.04**).”

Page 1656. N° 85.18.

1. Partie B). Premier paragraphe. Première phrase.

Remplacer "d'oscillations électriques en vibrations mécaniques" par "d'oscillations électriques d'un amplificateur en vibrations mécaniques".

2. Partie B). Premier paragraphe. Alinéa 3).

Nouvelle rédaction :

"3) **Les haut-parleurs électrostatiques (également dénommés haut-parleur "à condensateur")**, qui utilisent les réactions électrostatiques entre deux plaques (ou électrodes), dont l'une sert de diaphragme.”

3. Partie B). Deuxième paragraphe. Nouvelles deuxième et troisième phrases.

Insérer les nouvelles deuxième et troisième phrases :

"Généralement, les signaux électriques d'entrée reçus par les haut-parleurs sont transmis sous une forme analogique même si, parfois, le signal d'entrée peut être numérique. Dans ce cas, les haut-parleurs intègrent des convertisseurs numériques-analogiques et des amplificateurs dont les vibrations mécaniques se communiquent à l'air.”

4. Partie B). Nouveau quatrième paragraphe.

Insérer le nouveau quatrième paragraphe ci-après :

“La présente position comprend les haut-parleurs conçus pour être connectés à une machine automatique de traitement de l'information, lorsqu'ils sont présentés séparément.”

5. Partie C). Deuxième paragraphe.

Remplacer "ou sur des appareils de reproduction du son" par ", sur des appareils de reproduction du son ou sur des machines automatiques de traitement de l'information".

Page 1657. N° 85.18.

1. Partie D). Deuxième paragraphe. Première phrase.

Ajouter "d'un lecteur à laser de disques optiques" après "d'un microphone".

2. Partie D). Dernier paragraphe. Nouvelle dernière phrase.

Insérer la nouvelle dernière phrase ci-après :

"Les appareils mélangeurs et les égaliseurs audio se classent aussi dans le n° 85.43."

3. Partie E). Première phrase.

Version anglaise uniquement.

4. Partie E). Dernière phrase.

Remplacer "On l'utilise" par "Des systèmes de ce type sont utilisés".

Page 1658. N° 85.19.

1. Troisième paragraphe.

Supprimer ce paragraphe.

2. Quatrième paragraphe. Nouvel alinéa 4).

Insérer le nouvel alinéa 4) ci-après :

“(4) Appareils de reproduction du son équipés d’un système à laser de lecture optique (lecteurs audio de disques compacts et de minidisques, par exemple).
Le son est reproduit au moyen d’un rayon laser et d’un photodétecteur qui permettent de lire des enregistrements codés en numérique situés à la surface du disque en rotation, et qui sont alors transformés en signaux électriques. Ces appareils peuvent incorporer un dispositif de changement automatique des disques, permettant d’écouter une série de disques.

Les appareils mentionnés aux paragraphes 3) et 4) de cette Note Explicative incluent de petits lecteurs portatifs peuvent présenter avec des écouteurs ou un casque d’écoute ainsi que des lecteurs à usage domestique. Les "juke-boxes" commandés par l’introduction d’une pièce de monnaie, d’un billet de banque, d’un jeton ou d’articles similaires se classent aussi dans cette position."

Renommer les alinéas 4) et 5) actuels par 5) et 6), respectivement.

Page 1659. N° 85.19.

1. Premier paragraphe après les premières

*
* *

Supprimer ce paragraphe.

2. Paragraphe d'exclusion. Exclusion b).

Nouvelle rédaction :

"b) Les appareils de reproduction du son incorporant un dispositif d'enregistrement et de reproduction du son comme, par exemple, les répondeurs téléphoniques (n° 85.20)."

Page 1660. N° 85.20 Troisième paragraphe.

Nouvelle rédaction :

"Dans ses grandes lignes, **un appareil d'enregistrement** comprend un dispositif qui effectue la modification de la matière."

Pages 1660 et 1661. N° 85.20. Partie A).

1. Nouveau paragraphe d'introduction.

Insérer le nouveau paragraphe d'introduction ci-après :

"Le caractère distinctif de ces appareils vient de ce qu'ils sont seulement capables d'enregistrer le son, et n'incorporent pas de dispositif de reproduction du son enregistré."

2. Alinéa 2) actuel. Nouveau dernier paragraphe.

Insérer le nouveau dernier paragraphe ci-après :

"Dans d'autres enregistreurs magnétiques, les courants amplifiés d'intensité variable (signal analogique) reçus par le microphone sont transformés en un flux de codes numériques par un convertisseur analogique-numérique. Un enregistrement magnétique de ce programme numérisé est alors effectué sur le support d'enregistrement, des disques ou des cassettes magnétiques."

3. Nouveaux alinéas 2) et 3).

Insérer les nouveaux alinéas 2) et 3) ci-après :

"2) Les appareils **de type optique** pour lesquels le code numérique transformé à partir des courants amplifiés d'intensité variable (signal analogique) est retranscrit sur la surface du support d'enregistrement, qui peut être lu au moyen d'un laser. Le support d'enregistrement consiste généralement en un disque de verre, de métal ou de matières plastiques recouvert d'un revêtement sensible à la lumière (agent photorésistant).

3) Les appareils **de type électronique** pour lesquels le code numérique converti est enregistré sous la forme de charges électriques sur une mémoire à semi-conducteurs."

4. Alinéa 4).

Nouvelle rédaction :

"4) Les **appareils à usage cinématographique** destinés à reproduire, sur supports de son photoélectriques, le son enregistré préalablement par d'autres procédés, c'est-à-dire magnétiques, optiques ou électroniques."

Renommer les alinéas 1), 2), 3) et 4) actuels par 4), 1), 5) et 6), respectivement et déplacer le texte de ces alinéas en conséquence.

Page 1661. N° 85.20.

1. Partie B. Premier paragraphe.

Nouvelle rédaction :

"Ces appareils incorporent des dispositifs pour l'enregistrement et la reproduction du son. L'enregistrement du son est assuré par un support magnétique, un support optique, ou un circuit intégré, un microprocesseur, par exemple, et un support à semi-conducteurs. Les dispositifs qui enregistrent le son sous la forme de code numérique ne sont généralement pas capables de reproduire le son à moins qu'ils n'incorporent un moyen de convertir en signal analogique le code numérique."

2. Partie B). Deuxième paragraphe. Phrase d'introduction.

Nouvelle rédaction :

"Ce type d'appareils **pouvant recourir à l'un quelconque des procédés d'enregistrement du son mentionnés ci-dessus** comprend, notamment :"

3. Partie B). Deuxième paragraphe. Alinéa 1).

Nouvelle rédaction :

"1) **Les magnétophones à bandes ou à cassettes**, portatifs ou non, munis de dispositifs acoustiques (haut-parleurs, écouteurs, casques d'écoute) et d'un amplificateur électrique ou devant être reliés à ceux-ci."

4. Partie B). Deuxième paragraphe. Nouvel alinéa 6).

Insérer le nouvel alinéa 6) ci-après :

"6) **Les appareils d'enregistrement de la voix** incorporant des dispositifs acoustiques, ou devant être reliés à ceux-ci. Ces appareils enregistrent la voix directement au moyen d'un microphone ou par un autre moyen, comme le téléphone (par exemple, les dictaphones, les lecteurs/enregistreurs d'entretiens, portatifs). Ils peuvent également incorporer des dispositifs d'enregistrement automatique de la date et de l'heure ainsi que des dispositifs qui permettent le transfert vers une machine automatique de traitement de l'information du son enregistré ou, dans certains cas, le support sur lequel le son est enregistré peut être libéré et transféré sur une machine automatique de traitement de l'information."

5. Paragraphe d'exclusion. Nouvelle exclusion a).

Insérer la nouvelle exclusion a) ci-après :

"a) Les presses ou presses à injecter utilisées pour la duplication de disques optiques enregistrés, en matières plastiques (n° 84.77)."

Les exclusions a) à d) actuelles deviennent les exclusions b) à e), respectivement.

Page 1662. N° 85.21.

1. Partie A.

Nouvelle rédaction :

**"A.- APPAREILS D'ENREGISTREMENT ET APPAREILS COMBINES
D'ENREGISTREMENT ET DE REPRODUCTION VIDEOPHONIQUES**

Ces appareils, lorsqu'ils sont connectés à une caméra de télévision ou à un récepteur de télévision, enregistrent des impulsions électriques sur un support (signaux analogiques) ou des signaux analogiques transformés en code numérique (ou encore une combinaison de ces signaux) qui correspondent aux images et au son capturés par la caméra de télévision ou parvenus au récepteur. Généralement, les images et le son sont enregistrés sur le même support. L'enregistrement peut s'effectuer selon des procédés magnétiques ou optiques et ce sont généralement des disques ou des cassettes qui constituent le support d'enregistrement.

Cette position comprend également les appareils qui enregistrent, souvent sur un disque magnétique, un code numérique représentant des images vidéo et du son, en transférant le code numérique depuis une machine automatique de traitement de l'information (enregistreur vidéo numériques, par exemple).

Dans un enregistrement magnétique sur cassette, les images et le son sont enregistrés sur des pistes différentes alors que dans un enregistrement magnétique sur disque, ces mêmes données sont enregistrées comme autant de codes ou de points magnétiques sur le tracé en spirale qui recouvre le disque.

Dans un enregistrement optique, les données numériques représentant les images et le son sont encodés par un laser sur un disque.

Les appareils d'enregistrement vidéo qui reçoivent des signaux depuis un récepteur de télévision incorporent également un système de réglage qui permet de choisir le signal voulu (ou le canal) parmi la bande de fréquences des signaux transmis par la station de transmission de la télévision.

Lorsqu'ils sont utilisés pour la reproduction, ces appareils transforment l'enregistrement en signal vidéophonique. Ce signal est transmis soit à une station d'émission, soit à un récepteur de télévision."

2. Partie B). Alinéa 1).

a) Remplacer "vidéodisques" par "disques".

b) Insérer la nouvelle dernière phrase ci-après :

"Sous réserve de la Note 3 de la Section XVI, les appareils susceptibles de reproduire à la fois des enregistrements vidéo et audio sont à classer dans cette position."

Page 1663.

1. N° 85.21. Paragraphe d'exclusion. Nouvelle exclusion b).

Insérer la nouvelle exclusion b) ci-après :

"b) Les caméscopes (n° 85.25)."

L'exclusion b) actuelle devient l'exclusion c).

2. N° 85.22. Deuxième paragraphe. Nouvel alinéa 4).

Insérer le nouvel alinéa 4) ci-après :

"4) **Adaptateurs en forme de cassette** permettant de reproduire le son d'un lecteur optique de disques, portatif, via un lecteur de cassettes magnétiques."

Renommer les alinéas 4) à 12) actuels par les alinéas 5) à 13), respectivement.

Page 1664. N° 85.22. Paragraphe d'exclusion. Nouvelle exclusion c).

Insérer la nouvelle exclusion c) ci-après :

"c) Les supports d'enregistrement des n°s 85.23 ou 85.24."

L'exclusion c) actuelle devient l'exclusion d).

* * *

AMENDMENTS TO THE EXPLANATORY NOTES

TO BE MADE BY CORRIGENDUM

CHAPTER 85.

Page 1651. Heading 85.17.

1. First paragraph.

Delete and substitute :

"The term "electrical apparatus for line telephony or line telegraphy" means apparatus for the transmission of speech or other sounds (telephony) or codes which represent characters, graphics or images or other data (telegraphy) between two points by variation of an electric current or optical wave flowing in a line communications medium. The line communications medium is usually a metallic or dielectric circuit (copper, optical fibres, combination cable, etc.), or a combination thereof, connecting the transmitting station to the receiving station, whether directly or indirectly. Transmission may be in the form of analogue or digital signals."

2. Second paragraph.

Delete "systems" and substitute "systems or for digital line systems".

Pages 1651 to 1652. Heading 85.17. Part (I).

Delete and substitute :

"(I) TELEPHONIC APPARATUS

This includes :

(A) Telephone sets.

Telephone sets for making and receiving calls from other apparatus in the network. They consist of :

- (1) The **transmitter**, a microphone which converts sound waves into a modulated current.
- (2) The **receiver** (headphone or earphone), which reconverts the modulated current into sound waves.

In most cases, the transmitter and receiver are incorporated in a single moulding known as a hand-set. In other cases the transmitter and receiver are a combined headphone and microphone, designed to be worn on the user's head.

- (3) The **anti-sidetone circuit**, which prevents sound introduced in the transmitter from being reproduced in the receiver of the same hand-set.
- (4) The **ringer**, which gives warning of a call. These may be tone ringers which produce their sound electronically or mechanical ringers such as a bell or a buzzer. Some telephone sets incorporate a light or lamp which operates in conjunction with the ringer to provide a visual signal indicating an incoming call.
- (5) The **switching device** or "**switchhook**", which interrupts or permits the flow of current from the network. It is usually operated by the hand-set being removed from or returned to a cradle.
- (6) The **dialling selector**, which enables the caller to obtain a connection. The selector may be of the push-button or keypad (tone) type or of the drum or rotary (pulse) type.

When separately presented, microphones and receivers (whether or not combined as hand-sets), and loudspeakers are classified in **heading 85.18** while bells and buzzers are classified in **heading 85.31**.

Telephone sets may incorporate or have fitted : a memory for storing and recalling telephone numbers; a visual display for showing the number dialled, incoming caller's number, date and time, and duration of a call; an extra loudspeaker and microphone to enable communication without using the hand-set; devices for automatically answering calls, transmitting a recorded message, recording incoming messages and playing back the recorded message on command; devices for holding a connection on line while communicating with a person on another telephone. Telephone sets incorporating these devices may also have keys or push-buttons which enable their operation, including a switching key which enables the telephone to be operated without removing the hand-set from the cradle. Many of these devices utilise a microprocessor or digital integrated circuits for their operation.

Telephones may be mounted in several ways. Generally speaking, they are either designed for wall mounting or are of the portable type for placing on tables, etc. However, there are special types (e.g., the military field-telephone; "parlophones" for buildings, of which part may be of built-in design for fixing into walls; coin-operated or magnetic card operated telephones for public booths; sealed telephones for use in mines).

The heading covers all kinds of telephone sets including :

- (i) Cordless telephone sets which comprise a battery powered radio frequency transceiver hand-set which incorporates a dialling selector, switching key and a radio frequency transceiver base unit which is connected by line to the telephone network (other cordless telephone sets may not have a hand-set but comprise a combined headphone and microphone which is connected to a portable combined battery powered radio frequency transceiver, dialling selector and switching key). These sets are covered by the heading if they are presented with their base units.

- (ii) Telephone sets which comprise a combined dialling selector and switching key unit (which is connected by line to the telephone network) and a combined headphone and microphone, presented together.

(B) **Entry-phone systems.**

These systems usually consist of a telephone handset and keypad or a loudspeaker, a microphone and keys. These systems are usually mounted at the entrance of buildings housing a number of tenants. With these systems, visitors can call certain tenants, by pressing the appropriate keys and talk to them.

(C) **Videophones.**

Videophones for buildings, which are a combination consisting principally of a telephone set for line telephony, a television camera and a television receiver (transmission by line).

Cellular telephones or mobile phones, including car telephones, are classified in **heading 85.25.**"

Page 1653. Heading 85.17. Part (II).

1. First paragraph.

Delete and substitute :

"This is essentially designed for converting characters, graphics, images or other data into appropriate electrical impulses, for transmitting those impulses, and at the receiving end, receiving these impulses and converting them either into conventional symbols or indications representing the characters, graphics, images or other data or into the characters, graphics, images or other data themselves."

2. Item (A) (1).

Delete this item.

3. Item (A) (2).

(a) Delete "**transmitters**" and substitute "**transmitters** (teletypewriter transmitters)".

(b) Delete "corresponding to a letter, figure or other sign" and substitute "corresponding to a character".

Renumber present items (A) (2) and (A) (3) as (A) (1) and (A) (2), respectively.

4. Item (B).

Delete and substitute :

“(B) **Receivers**, e.g., **printer-type receivers** which print the message received directly on a tape or page in ordinary characters. This category covers, *inter alia*, teleprinter or teletypewriter receivers.

In some cases the receiver and the transmitter apparatus are combined into one receiver-transmitter. These may incorporate a microprocessor and a memory or other storage medium facility (for example an electronic buffer, paper tape punch and reader, or a magnetic tape or magnetic disc recorder/reader. In many cases combined receiver-transmitters may send and receive messages via a digital network or incorporate a modem for transmission via a telephone network (e.g., teletypewriter transmitters/receivers for use by hearing impaired persons).

In some complex apparatus called "**retransmitters**" the signals are received on one line and retransmitted on another, without the aid of an operator.”

5. Item (E). First sentence.

Delete “Facsimile machines“ and substitute “Facsimile (or fax) machines”.

6. Item (E). New second paragraph.

Insert the following new second paragraph :

“Many facsimile machines incorporate a charge-coupled device (CCD), analogue to digital converter, codec and modem. These machines scan the original document, convert the scanner output to digital code representing the image of the original document, compress the digital code and transmit the digitally coded representation over the telephone network via the modem. This process occurs in reverse at the receiving facsimile with the digitally coded representation being printed on paper using a laser and a photoreceptor.”

Page 1654. Heading 85.17.

1. New part (III).

Insert the following new part (III) :

“(III) **TELEPHONIC OR TELEGRAPHIC SWITCHING APPARATUS**

(A) **Automatic switchboards and exchanges.**

These are of many types. The key feature of a switching system is the ability to provide, in response to coded signals, an automatic connection between users. Automatic switchboards and exchanges may operate by means of circuit switching, message switching or packet switching which utilise microprocessors to connect users by electronic means. Many automatic switchboards and exchanges incorporate analogue to digital converters, digital to analogue

converters, data compression/decompression devices (codecs), modems, multiplexors, automatic data processing machines and other devices that permit the simultaneous transmission of both analogue and digital signals over the network, which enables the integrated transmission of speech, other sounds, characters, graphics, images or other data.

Some types of automatic switchboards and exchanges consist essentially of **selectors**, which select the line corresponding to the impulses received from the calling sets and establish the connection. They are operated automatically, either directly by the impulses from the calling set or via auxiliary apparatus such as **directors**.

The different types of selectors (pre-selectors, intermediate selectors, final selectors) and, where used, the directors, are often assembled in series and in groups of the same type on chassis which are then incorporated into the exchange on metal racks. Particularly in smaller-sized installations they may, however, all be mounted on a single rack to form a self-contained automatic exchange.

Automatic switchboards and exchanges may also incorporate such facilities as abbreviated dialling, call waiting, call forwarding, multi-party calling, voice mail, etc. These facilities are accessed from the user's telephone set through the telephone network.

They are used for the public network or for private networks that utilise a private branch exchange (PBX) which is connected to the public network. Automatic switchboards and exchanges may also be equipped with consoles similar to telephone sets for when intervention or service by an operator is required.

(B) **Non-automatic switchboards and exchanges.**

These consist of a frame on which are mounted the various manual switching devices. They require an operator to manually connect each call received by the switchboard or exchange. They comprise "call" or "clear" indicators for signalling that a call is being made or is completed; operators' telephone sets (sometimes specially mounted); switching devices (mounted jacks or sockets and plugs connected to a cord); and key switches electrically connected to the plugs and cords to enable the operator to answer the caller, supervise the progress of the call and note its completion."

Renumber present part (III) as (IV).

2. Present part (III). First paragraph. Last sentence.

Delete "(words, data, images, etc.)" and substitute "(characters, graphics, images, or other data, etc.)".

3. Present part (III). Second paragraph.

Delete and substitute :

"This includes :

- (A) Multiplexers of all categories and related line equipment for metal or optical-fibre cables. "Line equipment" includes transmitters and receivers or electro-optical converters.
- (B) Combined modulators-demodulators (modems).
- (C) Data compressors/decompressors (codecs) which have the capability of transmission and reception of digital information.
- (D) Pulse to tone converters which convert pulse dialled signals to tone signals."

Page 1655. Heading 85.18. Part (A).

1. Item (2). New last sentence.

Insert the following new last sentence :

"This type of element is often used in the "contact" microphone that is used in the pick-up of acoustic musical instruments such as guitars, pianos, brass and string orchestral instruments etc."

2. Item (3).

Delete "**microphones**" and substitute "**microphones** (also known as dynamic microphones)".

3. Item (4).

Delete and substitute :

"(4) **Capacitance or electrostatic (condenser) microphones**, containing two plates (or electrodes), one fixed (the backplate) and one able to vibrate (the diaphragm), with an air gap between the two. The sound waves produce differences in capacity between the two plates."

4. Third paragraph. First two sentences.

Delete and substitute :

“Generally the electric current output from microphones is in the form of an analogue signal, however some microphones incorporate an analogue to digital converter where the output is in the form of a digital signal. Microphones are sometimes rendered more sensitive by the addition of amplifiers (usually referred to as pre-amplifiers). Capacitors are sometimes fitted for tone correction. Some microphones require an electrical power supply for their operation. This power supply may be supplied from a mixing console or the sound recording apparatus or it may be in the form of a separate power pack. Power packs presented separately are not classified in this heading (**generally heading 85.04**).”

Page 1656. Heading 85.18.

1. Part (B). First paragraph. First sentence.

Delete “oscillations into mechanical vibrations” and substitute “oscillations from an amplifier into mechanical vibrations”.

2. Part (B). First paragraph. Item (3).

Delete and substitute :

“(3) **Electrostatic loudspeakers** (also known as **condenser-type loudspeakers**). These depend on the electrostatic reactions between two plates (or electrodes), one plate serving as a diaphragm.”

3. Part (B). Second paragraph. New second and third sentences.

Insert the following new second and third sentences :

“Generally the electrical input signal received by loudspeakers is in analogue form, however in some cases the input signal is in digital format. Such loudspeakers incorporate digital to analogue converters and amplifiers from which the mechanical vibrations are communicated to the air.”

4. Part (B). New fourth paragraph.

Insert the following new fourth paragraph :

“The heading includes loudspeakers designed for connection to an automatic data processing machine, when presented separately.”

5. Part (C). Second paragraph.

Delete “receivers, or sound reproducing apparatus” and substitute “receivers, sound reproducing apparatus or automatic data processing machines”.

Page 1657. Heading 85.18.

1. Part (D). Second paragraph. First sentence.

Delete “a microphone, a pick-up cartridge” and substitute “a microphone, a laser optical disc reader, a pick-up cartridge”.

2. Part (D). Last paragraph. New last sentence.

Insert the following new last sentence :

“Audio mixers and equalisers are also classified in **heading 85.43.**”

3. Part (E). First sentence.

Delete “amplifier units” and substitute “amplifier sets”.

4. Part (E). Last sentence.

Delete “It is also used” and substitute “Similar systems are also used”.

Page 1658. Heading 85.19.

1. Third paragraph.

Delete this paragraph.

2. Fourth paragraph. New item (4).

Insert the following new item (4) :

“(4) **Sound reproducing apparatus with a laser optical reading system (e.g., compact disc and minidisc audio players).** Sound is reproduced by using a laser beam and photodetector to read digitally-encoded recordings from the surface of the rotating disc, which are then converted to electric signals. These apparatus may be fitted or incorporate a device for automatically changing tokens to enable a series of discs to be played.

Apparatus mentioned in paragraphs (3) and (4) of this Explanatory Note include small portable players which may be presented with earphones or headphones and players for use in the home or office. “Jukeboxes” operated by coins, banknotes, tokens or similar articles for playing discs are also included.”

Renumber present items (4) and (5) as (5) and (6), respectively.

Page 1659. Heading 85.19.

1. First paragraph after the first three asterisks.

Delete this paragraph.

2. Exclusion paragraph. Exclusion (b).

Delete and substitute :

“(b) Sound reproducing devices equipped with a sound recording apparatus e.g., telephone answering machines (**heading 85.20**).”

Page 1660. Heading 85.20. Third paragraph.

Delete and substitute :

“Broadly speaking, **a sound recording apparatus** comprises a device which modifies the recording medium.”

Pages 1660 to 1661. Heading 85.20. Part (A).

1. New introductory paragraph.

Insert the following new introductory paragraph :

“The distinguishing characteristic of these apparatus is that they are capable of only recording the sound, they do not incorporate any devices for reproducing recorded sound.”

2. Present item (2). New last paragraph.

Insert the following new last paragraph :

“In other magnetic type recording apparatus the amplified currents of variable intensity (analogue signal) received by the microphone are converted into a stream of digital code (bits) by an analogue-to-digital converter. This digitised program is then magnetically recorded on the recording medium, usually magnetised tapes or discs.”

3. New items (2) and (3).

Insert the following new items (2) and (3) :

“(2) The **optical type** in which the digital code that has been converted from the amplified currents of variable intensity (analogue signal) is encoded onto the surface of the recording medium, which can be read using a laser. The recording medium is generally a disc made of glass, metal or plastics with a light-sensitive lacquer coating (a photoresist).

(3) The **electronic type** in which the converted digital code is recorded as electrical charges on a semiconductor (solid-state) memory.”

4. Item (4).

Delete and substitute :

“(4) **Re-recording apparatus, for cinematography**, used, for example, for photoelectric or digital re-recording of sound tracks recorded by other means, e.g., magnetically, optically, or electronically.”

Renumber present items (1), (2), (3) and (4) as (4), (1), (5) and (6), respectively, and move the text of these items accordingly.

Page 1661. Heading 85.20.

1. Part (B). First paragraph.

Delete and substitute :

“These apparatus incorporate devices for recording and reproducing sound. Generally sound is recorded by means of magnetic media, optical media or integrated circuits, such as microprocessors and semiconductor media. Devices which record sound as digital code generally are not capable of reproducing sound unless they incorporate a means for converting the recording from digital code to an analogue signal.”

2. Part (B). Second paragraph. Introductory phrase.

Delete and substitute :

“Examples of these type of apparatus which **may use any of the above mentioned means of recording sound** include, *inter alia* :”.

3. Part (B). Second paragraph. Item (1).

Delete and substitute :

“(1) **Tape recorders or cassette recorders**, whether portable or not, equipped with, or designed to be attached to, acoustic devices (loudspeakers, earphones, headphones) and an electric amplifier.”

4. Part (B). Second paragraph. New item (6).

Insert the following new item (6) :

“(6) **Voice recording apparatus** which incorporate or are designed to be attached to acoustic devices. These apparatus record speech spoken directly into the apparatus via a microphone, or by other means, e.g., telephone (e.g., voice logging machines, portable interview recorders/reproducers). They may also incorporate automatic date and time recording devices and devices that allow transfer of the recorded sound to an automatic data processing machine, or in some cases the media on which the sound is recorded can be removed for transfer to an automatic data processing machine.”

5. Exclusion paragraph. New exclusion (a).

Insert the following new exclusion (a) :

“(a) Presses or injection moulding machinery for replicating recorded optical discs of plastics
(heading 84.77).”

Reletter present exclusions (a) to (d) as (b) to (e), respectively.

Page 1662. Heading 85.21.

1. Part (A).

Delete and substitute :

**“(A) RECORDING AND COMBINED RECORDING
AND REPRODUCING APPARATUS**

These are apparatus which, when connected to a television camera or a television receiver, record on media electric impulses (analogue signals) or analogue signals converted into digital code (or a combination of these) which correspond to the images and sound captured by a television camera or received by a television receiver. Generally the images and sound are recorded on the same media. The method of recording can be by magnetic or optical means and the recording media is usually tapes or discs.

The heading also includes apparatus which record, generally on a magnetic disc, digital code representing video images and sound, by transferring the digital code from an automatic data processing machine (e.g., digital video recorders).

In magnetic recording on tape the images and sound are recorded on different tracks on the tape whereas in magnetic recording on disc the images and sound are recorded as magnetic patterns or spots in spiral tracks on the surface of the disc.

In optical recording, digital data representing the images and sound are encoded by a laser onto a disc.

Video recording apparatus which receive signals from a television receiver also incorporate a tuner which enables selection of the desired signal (or channel) from the frequency band of signals transmitted by the television transmitting station.

When used for reproduction, the apparatus convert the recording into video signals. These signals are passed on either to a transmitting station or to a television receiver.”

2. Part (B). Item (1).

(a) Delete “videodiscs” and substitute “discs”.

(b) Insert the following new last sentence :

“Subject to Note 3 to Section XVI, apparatus which are capable of reproducing both video and audio recordings are to be classified in this heading.”

Page 1663.

1. Heading 85.21. Exclusion paragraph. New exclusion (b).

Insert the following new exclusion (b) :

“(b) Video cameras (**heading 85.25**).”

Reletter present exclusion (b) as (c).

2. Heading 85.22. Second paragraph. New item (4).

Insert the following new item (4) :

“(4) **Cassette shaped adapters** which enable sound reproduction from a portable optical disc player through a magnetic tape player.”

Renumber present items (4) to (12) as (5) to (13), respectively.

Page 1664. Heading 85.22. Exclusion paragraph. New exclusion (c).

Insert the following new exclusion (c) :

“(c) Recording media of **heading 85.23 or 85.24**.”

Reletter present exclusion (c) as (d).

* * *

(CSH/32/nov. 2003)
(HSC/32/Nov. 2003)

ANNEXE L/20

MODIFICATION DES NOTES EXPLICATIVES

DES N°s 85.23 A 85.48

(Voir l'annexe D/1 ci-dessus)

ANNEX L/20

AMENDMENTS TO THE EXPLANATORY NOTES

TO HEADINGS 85.23 TO 85.48

(See Annex D/1 above)

MODIFICATION DES NOTES EXPLICATIVES
A EFFECTUER PAR VOIE DE CORRIGENDUM

CHAPITRE 85.

Page 1664. N° 85.23. Premier paragraphe.

1. Alinéa 1).

Supprimer l'alinéa 1) actuel.

2. Alinéa 4).

Nouvelle rédaction :

"4) Les **supports pour enregistrement magnétique**, constitués soit par des disques ou des cartes (en matière plastique ou en papier), soit par des bandes, rubans ou films (en matière plastique ou en métal), soit encore par des fils métalliques, tous ces supports étant magnétiques ou rendus magnétiques par enduction à l'aide d'un vernis contenant en dispersion une poudre magnétique."

Renommer les alinéas 2) à 4) actuels en 1) à 3), respectivement.

Page 1665. N° 85.23.

1. Premier paragraphe. Alinéa 5). Premier paragraphe. Deuxième phrase.

Ajouter "ou métal" après "verre".

2. Premier paragraphe. Alinéa 5). Nouveau second paragraphe.

Insérer le nouveau second paragraphe ci-après :

"Le formatage des disques n'est pas considéré comme un procédé d'enregistrement et les disques formatés sont classés dans la présente position."

Renommer l'alinéa 5) actuel en 4).

Page 1666. N° 85.24.

1. Premier paragraphe. Alinéa 1).

Nouvelle rédaction :

"1) Les **disques** ou "**flans**" visés à la Note explicative du n° 85.23 et **enregistrés**, qui servent de point de départ à la fabrication industrielle des disques du commerce."

2. Premier paragraphe. Alinéa 2). Première phrase.

Remplacer "disques, cires ou flans" par "disques ou flans".

3. Premier paragraphe. Alinéa 9).

Nouvelle rédaction :

"9) Les **disques enregistrés numériquement** pour la lecture optique du son, de l'image et autres données (disques compacts, disques numériques polyvalents (DVD), etc.)."

4. Nouvelles exclusions c) et d).

"c) Les disques préformatés (n° 85.23).

d) Les cassettes pour machines de jeux vidéo (n° 95.04)."

Page 1667. N° 85.25. Partie A. Deuxième paragraphe. Alinéa 3).

Supprimer "d'un véhicule." et remplacer par :

"d'un véhicule. Ils reçoivent et émettent des ondes hertziennes qui sont reçues et retransmises par des stations radiotéléphoniques (stations de base) reliées les unes aux autres. Chaque station de base couvre une aire géographique déterminée (une cellule). Si l'utilisateur se déplace d'une cellule dans une autre pendant qu'il téléphone, l'appel est automatiquement transféré d'une cellule à l'autre sans interruption."

Page 1668. N° 85.25. Partie C. Nouveaux deuxième et troisième paragraphes.

Insérer les deux nouveaux derniers paragraphes ci-après :

"Il comprend également les caméras utilisées en conjonction avec des machines automatiques de traitement de l'information (les webcams, par exemple). Ces caméras ne comportent pas de dispositif permettant d'enregistrer les images.

Sont également comprises ici les caméras équipant les systèmes de télévision en circuit fermé qui fonctionnent suivant le même principe que les caméras de télévision."

Nouvelle rédaction :

**"D.- APPAREILS DE PRISE DE VUES FIXES VIDEO ET AUTRES CAMESCOPES;
APPAREILS PHOTOGRAPHIQUES NUMERIQUES**

Le présent groupe couvre tous les appareils qui servent à enregistrer des images (fixes et/ou animées) au moyen de l'électronique (par exemple, une cassette magnétique, un support d'enregistrement optique ou un support semi-conducteur). Les données peuvent être stockées par un procédé analogique ou numérique.

Nombre des appareils de cette position peuvent présenter une apparence tout à fait semblable à celle des appareils photographiques du n° 90.06 ou des caméras cinématographiques du n° 90.07. Les appareils relevant du n° 85.25 et ceux classés dans le Chapitre 90 intègrent généralement des objectifs permettant de centrer l'image sur un support photosensible ainsi que certains dispositifs de réglage pour moduler la quantité de lumière entrant dans l'appareil. Cependant, les appareils photographiques et cinématographiques du Chapitre 90 révèlent les images sur des pellicules photographiques du Chapitre 37, tandis que les appareils relevant de cette position enregistrent des images sous forme de données analogiques ou numériques sur des supports classés dans le n° 85.23.

Les appareils de cette position capturent les images en les centrant sur un dispositif photosensible, par exemple un semi-conducteur métal-oxyde complémentaire (capteur du type CMOS) ou un dispositif à couplage de charge du type CCD. Le dispositif photosensible envoie une représentation électrique des images, qui est ensuite convertie en un enregistrement analogique ou numérique de ces images. Les images analogiques sont généralement enregistrées sur une cassette magnétique, et les images numériques peuvent être aussi enregistrées sur une cassette magnétique ou sur un autre support relevant du n° 85.23.

Les appareils de cette position peuvent intégrer un convertisseur analogique/numérique ainsi qu'une sortie grâce à laquelle les images peuvent être transmises à des unités de machines automatiques de traitement de l'information, comme des imprimantes, des télévisions ou d'autres machines permettant de visionner des images. Certains appareils comportent des entrées pour un enregistrement interne de fichiers d'images analogiques ou numériques, à partir des machines externes mentionnées ci-dessus.

Ces appareils sont généralement munis d'un viseur optique, d'un écran à cristaux liquides, voire des deux. Nombre d'appareils équipés d'un écran à cristaux liquides peuvent utiliser ce dernier en tant que viseur lors de la prise de vue ou bien en tant qu'écran permettant de visionner les images enregistrées. Dans certains cas, l'appareil peut afficher sur l'écran à cristaux liquides des images provenant d'autres sources."

Page 1670. N° 85.26. Alinéa 1). Nouvelle dernière phrase.

Insérer la nouvelle dernière phrase ci-après :

"Sont également compris ici les appareils récepteurs de positionnement global par satellite (GPS)."

Page 1673. N° 85.27. Partie B). Premier paragraphe. Nouvel alinéa 5).

Insérer le nouvel alinéa 5) ci-après :

"5) Les installations stéréophoniques (système Hi-Fi) comportant un appareil récepteur de radiodiffusion, présentées sous forme d'un ensemble pour la vente au détail, constituées par des unités modulaires contenues chacune sous leur enveloppe propre telles qu'une combinaison d'un lecteur de disques compacts (CD), d'un enregistreur à cassettes, d'un amplificateur avec égaliseur, des haut-parleurs, etc. L'appareil récepteur de radiodiffusion confère au système son caractère essentiel."

Page 1673. N° 85.28. Deuxième paragraphe. Alinéa 1). Nouvelle deuxième phrase.

Insérer la nouvelle deuxième phrase ci-après :

"Sont également compris ici les récepteurs à écran à cristaux liquides ou à écran à plasma."

Page 1674. N° 85.28.

Premier paragraphe. Alinéa 4). Nouvelle dernière phrase.

1. Insérer la nouvelle dernière phrase ci-après :

"Ces récepteurs d'émissions de télévision retransmises par satellite peuvent également incorporer un modem permettant de les connecter à l'Internet."

2. Premier paragraphe. Alinéa 6). Premier paragraphe. Nouvelle dernière phrase.

Insérer la nouvelle dernière phrase ci-après :

"Ces moniteurs peuvent être à tube cathodique ou sous forme d'écrans plats, à cristaux liquides, à diodes lumineuses (LED), à plasma, etc."

3. Premier paragraphe. Alinéa 7). Nouvelle dernière phrase.

Insérer la nouvelle dernière phrase ci-après :

"Ces écrans peuvent être à tube cathodique ou des écrans plats, des dispositifs numériques d'affichage à miroir (DMD), de traitement de la lumière (DLP), des écrans à cristaux liquides, à plasma, etc."

4. Premier paragraphe. Nouvel alinéa 9).

Insérer le nouvel alinéa 9) ci-après :

"9) Les récepteurs de télévision incorporant un magnétoscope, un lecteur de DVD, un récepteur d'émissions retransmises par satellite, etc."

Page 1675. N° 85.29. Paragraphe d'exclusion. Exclusion c).

Nouvelle rédaction :

"c) Les accumulateurs pour téléphones cellulaires appelés également téléphones mobiles ou mobilophones (n° 85.07)."

Page 1676. N° 85.30. Alinéa A) 1).

1. Troisième paragraphe.

Remplacer "au moyen de sonneries ou de signaux visuels" par "au moyen de sonneries ou d'un affichage visuel".

2. Quatrième paragraphe. Deuxième phrase.

Ajouter "ou de capteurs" après "une rampe de contact".

Page 1677. N° 85.31. Troisième paragraphe. Alinéa B).

Nouvelle rédaction :

"B) Les **avertisseurs sonores, trompes et sirènes électriques**. Il s'agit généralement d'appareils fonctionnant au moyen d'une languette vibrante (anche), d'un disque tournant, actionnés électriquement ou d'un générateur de sons électronique. Parmi les appareils de l'espèce, on peut citer les sirènes d'usine, d'alerte aérienne, de navires, etc."

Page 1679. N° 85.31. Nouvelle exclusion c).

Insérer la nouvelle exclusion c) ci-après :

"c) Les dispositifs d'affichage à cristaux liquides ne relèvent de la présente position que s'ils ne remplissent pas les critères relatifs aux moniteurs (n° 84.71), aux moniteurs vidéo (n° 85.28) ou aux récepteurs de télévision (n° 85.28)."

Page 1685. N° 85.35. Alinéa F). Titre.

Ajouter "**ou éliminateurs de surtension (parasuppresseurs)**" après "Les étaleurs d'onde".

Page 1686. N° 85.36. Partie I. Alinéa A). Nouveau quatrième paragraphe.

Insérer le nouveau quatrième paragraphe ci-après :

"Les commutateurs électroniques à fonctionnement sans contact comprenant des composants à semi-conducteurs (transistors, thyristors, circuits intégrés, par exemple).

Page 1689. N° 85.37. Paragraphe d'exclusion. Nouvelle exclusion d).

Insérer la nouvelle exclusion d) ci-après :

"d) Les dispositifs sans fil de commande à distance à infrarouge des récepteurs de télévision, magnétoscopes et autres appareils électriques (n° 85.43)."

Page 1691. N° 85.39. Partie C. Deuxième paragraphe. Nouveaux alinéas 6) et 7).

Insérer les nouveaux alinéas 6) et 7) ci-après :

"6) Les tubes à xénon et les tubes alphanumériques.

7) Les lampes spectrales à décharge et les lampes à décharge lumineuse."

Page 1692. N° 85.39.

1. PARTIES. Nouvelle dernière phrase.

Insérer la nouvelle dernière phrase ci-après :

"Sont compris ici :

- 1) Les culots de lampes à incandescence et de lampes à décharge.
- 2) Les électrodes métalliques pour lampes et tubes à décharge."

2. Paragraphe d'exclusion. Nouvelles exclusions b), e) et f).

Insérer les nouvelles exclusions b), e) et f) ci-après :

- "b) Les lampes à résistance à filaments de carbone et les lampes à intensité variable à filaments en fer en atmosphère d'hydrogène (n° 85.33)."
- "e) Les diodes luminescentes (n° 85.41)."
- "f) Les dispositifs électroluminescents, généralement sous forme de bandes, plaquettes ou panneaux, à base de substances électroluminescentes (sulfure de zinc, par exemple) placées entre deux couches de matière conductrice (n° 85.43)."

3. Paragraphe d'exclusion. Exclusion e) actuelle.

Supprimer l'exclusion e) actuelle.

Renommer les exclusions b), c) et d) actuelles en c), d) et g), respectivement.

Page 1700. N° 85.42. Alinéa l) 1). Nouveau dernier paragraphe.

Insérer le nouveau dernier paragraphe ci-après :

"Les circuits compris ici sont des mémoires DRAM (mémoire RAM dynamique), SRAM (mémoire RAM statique), EPROM (mémoire morte programmable électriquement), EEPROMS (ou E²PROM), des microcontrôleurs, des circuits de commandes, des circuits logiques, des circuits prédiffusés, des circuits d'interface, etc."

Page 1703. N° 85.43. Troisième paragraphe. Alinéa 4). Nouvelle deuxième phrase.

Insérer la nouvelle deuxième phrase ci-après :

"Les appareils mélangeurs et égaliseurs audiophoniques sont également compris ici."

Page 1703. N° 85.43. Nouveaux alinéas 18) à 20).

Insérer les nouveaux alinéas 18) à 20) ci-après :

- "18) Les dispositifs sans fil de commande à distance à infrarouge des récepteurs de télévision, magnétoscopes et autres appareils électriques.
- 19) **Les dispositifs électroluminescents**, généralement sous forme de bandes, plaquettes ou panneaux, à base de substances électroluminescentes (sulfure de zinc, par exemple) placées entre deux couches de matière conductrice.
- 20) **Les enregistreurs de vol numériques**. Ce sont des appareils à l'épreuve du feu et des chocs qui enregistrent de manière continue les divers paramètres de fonctionnement des aéronefs pendant le vol."

* * *

AMENDMENTS TO THE EXPLANATORY NOTES
TO BE MADE BY CORRIGENDUM

CHAPTER 85.

Page 1664. Heading 85.23. First paragraph.

1. Item (1).

Delete present item (1).

2. Item (4).

Delete and substitute :

“(4) **Media for magnetic recording**, e.g., discs or cards (of plastics or paper), tapes, strips or films (of plastics or metal), either capable of being magnetised or so rendered by coating with a lacquer containing dispersions of magnetic powder.”

Renumber present items (2) to (4) as (1) to (3), respectively.

Page 1665. Heading 85.23.

1. First paragraph. Item (5). First paragraph. Second sentence.

Delete “made of glass” and substitute “made of glass or metal”.

2. First paragraph. Item (5). New second paragraph.

Insert the following new second paragraph :

“Formatting of discs is not considered as a recording process and formatted discs are classified under this heading.”

Renumber present item (5) as (4).

Page 1666. Heading 85.24.

1. First paragraph. Item (1).

Delete and substitute :

“(1) **Recorded discs, tapes, strips, etc.**, whatever the stage of manufacture at which they are presented (e.g., the discs mentioned in Explanatory Note to heading 85.23, impressed with sound) are starting point in the production of commercial records.”

2. First paragraph. Item (2). First sentence.

Delete “discs or wax blanks” and substitute “discs”.

3. First paragraph. Item (9).

Delete and substitute :

“(9) **Discs for sound image and other data reproduction** with an optical reading system (compact discs, digital versatile discs, etc.)”

4. New exclusions (c) and (d).

Insert the following new exclusions (c) and (d) :

“(c) Pre-formatted discs (**heading 85.23**).

(d) Cartridges for game machines (**heading 95.04**).”

Page 1667. Heading 85.25. Part (A). Second paragraph. Item (3).

Delete “motor vehicles.” and substitute :

“motor vehicles. Mobile phones receive and emit radio waves which are received and retransmitted by radio-telephone stations (base-stations) linked to each other. Each base station covers a geographical area (a cell). If the user moves from one cell to another while telephoning, the call is automatically transferred from one cell to another without interruption.”

Page 1668. Heading 85.25. Part (C). New second and third paragraphs.

Insert the following new two last paragraphs :

“This group also includes cameras used with automatic data processing machines (e.g., webcams). These cameras do not have any inbuilt capability of recording images.

Cameras used in CCTV (closed circuit television) which operate on the similar principle of television cameras are also included in this group.”

Page 1669. Heading 85.25. Part (D).

Delete and substitute :

**“(D) STILL IMAGE VIDEO CAMERAS AND OTHER VIDEO CAMERA
RECORDERS; DIGITAL CAMERAS**

This group covers all types of cameras that record images (still and/or motion picture) by electronic means (for example, on magnetic tape, optical recording media or semiconductor media). The data stored may be in analogue or digital form.

Many of the cameras of this heading may physically resemble the photographic cameras of headings 90.06 or the cinematographic cameras of heading 90.07. The cameras in heading 85.25 and the cameras in Chapter 90 typically include optical lenses to focus the image on a light-sensitive medium and adjustments to vary the amount of light entering the camera. However, photographic and cinematographic cameras of Chapter 90 expose images onto photographic film of Chapter 37, while the cameras of this heading record images as analogue or digital data on the media of heading 85.23.

The cameras of this heading capture an image by focusing the image onto a light-sensitive device, such as a complementary metal oxide semiconductor (CMOS) or charge-coupled device (CCD). The light-sensitive device sends an electrical representation of the images to be further processed into an analogue or digital record of the images. Images in analogue form are typically recorded onto a magnetic tape, while images in digital form may be recorded on magnetic tape or other media of heading 85.23.

The cameras of this heading may include an analogue/digital converter (ADC) and an output terminal which provides the means to send images to units of automatic data processing machines, printers, televisions or other viewing machines. Some cameras include input terminals so that they can internally record analogue or digital image files from such external machines.

Generally, these cameras are equipped with an optical viewfinder or a liquid crystal display (LCD), or both. Many cameras equipped with an LCD can employ the display both as a viewfinder when taking pictures and as a screen when reproducing images already recorded; in some cases the camera is capable of displaying images received from other sources on the LCD screen.”

Page 1670. Heading 85.26. Item (1). New last sentence.

Insert the following new last sentence :

“It also includes global positioning system (GPS) receivers.”

Page 1673. Heading 85.27. Part (B). First paragraph. New item (5).

Insert the following new item (5) :

“(5) Stereo systems (hi-fi systems) containing a radio receiver, put up in sets for retail sale, consisting of modular units in their own separate housing, e.g., in combination with a CD player, a cassette recorder, an amplifier with equaliser, loudspeakers, etc. The radio receiver gives the system its essential character.”

Page 1673. Heading 85.28. Second paragraph. Item (1). New second sentence.

Insert the following new second sentence :

“They include LCD and plasma televisions.”

Page 1674. Heading 85.28.

1. First paragraph. Item (4). New last sentence.

Insert the following new last sentence :

“These satellite receivers may also incorporate a modem for connection to the Internet.”

2. First paragraph. Item (6). First paragraph. New last sentence.

Insert the following new last sentence :

“These may be in the form of CRT monitors or flat panel displays, e.g., LCD, LED, plasma, etc.”

3. First paragraph. Item (7). New last sentence.

Insert the following new last sentence :

“These include CRT or flat panel based displays, e.g., digital mirror devices (DMD), digital light processing (DLP), liquid crystal displays (LCD), plasma, etc.”

4. First paragraph. New item (9).

Insert the following new item (9) :

“(9) Television receivers with a built in a video recorder, DVD player, satellite receiver, etc.”

Page 1675. Heading 85.29. Exclusion paragraph. Exclusion (c).

Delete and substitute :

“(c) Accumulators for cellular phones also referred to as mobile phones (**heading 85.07**).”

Page 1676. Heading 85.30. Item (A) (1).

1. Third paragraph.

Delete “visual indicator” and substitute “visual display”.

2. Fourth paragraph. Second sentence.

Delete “Contacts mounted” and substitute “Contacts or sensors mounted”.

Page 1677. Heading 85.31. Third paragraph. Item (B).

Delete and substitute :

“(B) **Electric sound signalling apparatus, horns, sirens, etc.** The sound is produced by a vibrating reed, by a rotating disc set in motion electrically or electronic sound generator; they include factory sirens, air raid sirens, ships’ sirens, etc.”

Page 1679. Heading 85.31. New exclusion (c).

Insert the following new exclusion (c) :

“(c) LCD displays are only classified under this heading when they do not meet the criteria for a monitor (**heading 84.71**), video monitor (**heading 85.28**) or a television receiver (**heading 85.28**).”

Page 1685. Heading 85.35. Item (F). Title.

Delete “**Surge suppressors**” and substitute “**Surge or spike suppressors**”.

Page 1686. Heading 85.36. Part (I). Item (A). New fourth paragraph.

Insert the following new fourth paragraph :

“Electronic switches which operate by contactless means, using semiconductor components (e.g., for transistors, thyristors, integrated circuits).”

Page 1689. Heading 85.37. Exclusion paragraph. New exclusion (d).

Insert the following new exclusion (d) :

“(d) Cordless infrared devices for the remote control of television receivers, video recorders or other electrical equipment (**heading 85.43**).”

Page 1691. Heading 85.39. Part (C). Second paragraph. New items (6) and (7).

Insert the following new items (6) and (7) :

“(6) **Xenon and alphanumeric tubes.**

(7) **Spectral discharge and glow discharge lamps.**”

Page 1692. Heading 85.39.

1. PARTS. New last sentence.

Insert the following new last sentence :

“They include :

- (1) Bases for incandescent and discharge electric lamps and bulbs.
- (2) Metal electrodes for discharge lamps and tubes.”

2. Exclusion paragraph. New exclusions (b), (e) and (f).

Insert the following new exclusions (b), (e) and (f) :

“(b) Resistance lamps with carbon filaments and variable lamps with iron filaments in hydrogen (**heading 85.33**).”

“(e) Luminescent diodes (**heading 85.41**).”

“(f) Electro-luminescent devices, generally in strips, plates or panels, and based on electro-luminescent substances (e.g., zinc sulphide) placed between two layers of conductive material (**heading 85.43**).”

3. Exclusion paragraph. Present exclusion (e).

Delete present exclusion (e).

Reletter present exclusions (b), (c) and (d) as (c), (d) and (g), respectively.

Page 1700. Heading 85.42. Item (l) (1). New last paragraph.

Insert the following new last paragraph :

“The circuits included are memories (e.g., DRAMS, SRAMs, PROMS, EPROMS, EEPROMS (or E²PROMS)), microcontrollers, control circuits, logic circuits, gate arrays, interface circuits, etc.”

Page 1702. Heading 85.43. Third paragraph. Item (4). New second sentence.

Insert the following new second sentence :

“Audio mixers and equalisers are also included under this heading.”

Page 1703. Heading 85.43. New items (18) to (20).

Insert the following new items (18) to (20) :

- “(18) **Cordless infrared devices for the remote control** of television receivers, video recorders or other electrical equipment.
- (19) **Electro-luminescent devices**, generally in strips, plates or panels , and based on electro-luminescent substances (e.g., zinc sulphide) placed between two layers of conductive material.
- (20) **Digital flight-data recorders (flight recorders)** in the form of a fire-proof, crash-proof electronic apparatus for the continuous in-flight recording of specific flight data.”

* * *

Annexe L/21 au Doc. NC0796B2
Annex to

(CSH/32/nov. 2003)
(HSC/32/Nov. 2003)

ANNEXE L/21

MODIFICATION DES NOTES EXPLICATIVES

DU CHAPITRE 87

(Voir l'annexe D/1 ci-dessus)

ANNEX L/21

AMENDMENTS TO THE EXPLANATORY NOTES

TO CHAPTER 87

(See Annex D/1 above)

MODIFICATION DES NOTES EXPLICATIVES
A EFFECTUER PAR VOIE DE CORRIGENDUM

CHAPITRE 87.

Page 1730. N° 87.01. Quatrième paragraphe. Première phrase.

Nouvelle rédaction :

"Les véhicules repris ici sont généralement pourvus de carrosserie ou ils peuvent être munis d'une cabine de conduite ou de sièges pour les servants."

Page 1733. N° 87.03. Quatrième paragraphe. Alinéa 1).

Texte anglais seulement.

Page 1734. N° 87.04. Deuxième paragraphe.

Texte anglais seulement.

Page 1734a. N° 87.04. Deuxième paragraphe. Alinéa 4. Première phrase.

Texte anglais seulement.

Page 1735.

1. N° 87.04. N° 8704.10. Premier paragraphe. Phrase introductive.

Texte anglais seulement.

2. N° 87.05. Deuxième paragraphe. Alinéa 1).

Texte anglais seulement.

Page 1736. N° 87.05. Alinéas 3), 4), 6) à 11), 14) et 19).

Texte anglais seulement.

Page 1737.

1. N° 87.05. Troisième paragraphe. Titre.

Texte anglais seulement.

2. N° 87.05. Troisième paragraphe.

Texte anglais seulement.

3. N° 87.06. Premier paragraphe. Première phrase.

Insérer "(structure monocoque)" après "*châssis-carrosseries*".

4. N° 87.06. Deuxième paragraphe. Première phrase.

Texte anglais seulement.

Page 1738. N° 87.07.

1. Troisième paragraphe. Première phrase.

Texte anglais seulement.

2. Quatrième paragraphe.

Texte anglais seulement.

3. Dernier paragraphe.

Texte anglais seulement.

Page 1739. N° 87.08. Deuxième paragraphe.

1. Alinéa B).

Texte anglais seulement.

2. Alinéa D).

Texte anglais seulement.

Page 1741. N° 87.09. PARTIES. Deuxième paragraphe. Alinéa 5).

Texte anglais seulement.

Page 1742. N° 87.10.

1. Deuxième paragraphe. Première phrase.

a) Supprimer "(lourds, moyens et légers)".

b) Remplacer "une ou plusieurs tourelles pivotantes" par "une tourelle pivotante".

2. Quatrième paragraphe. Avant-dernière ligne.

Remplacer "montées soit sur roues, soit sur roues et chenilles;" par "montées sur roues;".

3. Cinquième paragraphe. Nouvel alinéa E).

Insérer le nouvel alinéa E) suivant :

"E) Les véhicules blindés pour le transport des troupes."

Page 1744.

1. N° 87.12. Premier paragraphe. Alinéa 3).

Texte anglais seulement.

2. N° 87.12. Dernier paragraphe. Exclusion a).

Supprimer cette exclusion.

Les exclusions b), c) et d) actuelles deviennent a), b) et c), respectivement.

3. N° 87.13. Premier paragraphe.

Texte anglais seulement.

Page 1745. N° 87.14. Deuxième paragraphe.

1. Alinéa 9). Première ligne.

Insérer "à disque," après "à tambour,".

2. Alinéa 11).

Texte anglais seulement.

Page 1746.

1. N° 87.14. Alinéa 22).

Texte anglais seulement.

2. N° 87.15. Premier paragraphe. Alinéa 1).

Texte anglais seulement.

Page 1747. N° 87.16. Troisième paragraphe. Partie A). Quatrième paragraphe. Alinéa 1).

Texte anglais seulement.

Page 1748. N° 87.16.

1. Partie A). Alinéa 4) e).

Texte anglais seulement.

2. Partie A). Alinéa 4) g).

Insérer "(intermodale)" après "*rail-route*".

3. Partie A). Alinéa 4) l).

Texte anglais seulement.

4. Partie A). Alinéa 4) m).

Supprimer cet alinéa. L'alinéa n) actuel devient m).

5. Partie B). Premier paragraphe. Alinéa 3).

Texte anglais seulement.

6. Partie B). Paragraphe d'exclusion.

Texte anglais seulement.

7. Partie C). Alinéa 1).

Texte anglais seulement.

Page 1749. N° 87.16. Partie C). Alinéa 7).

Texte anglais seulement.

* * *

AMENDMENTS TO THE EXPLANATORY NOTES
TO BE MADE BY CORRIGENDUM

CHAPTER 87.

Page 1730. Heading 87.01. Fourth paragraph. First sentence.

Delete and substitute :

"The tractors of this heading may be fitted with coachwork (a body) or may have seats for the crew or a driving cab."

Page 1733. Heading 87.03. Fourth paragraph. Item (1).

Delete and substitute :

"(1) **Motor cars** (e.g., limousines, taxis, sports cars and racing cars)."

Page 1734. Heading 87.04. Second paragraph.

Insert "(trucks)" after "lorries", wherever it occurs.

Page 1734a. Heading 87.04. Second paragraph. Item (4). First sentence.

Insert "**(trucks)**" after "**Road-rail lorries**".

Page 1735.

1. Heading 87.04. Subheading 8704.10. First paragraph. Introductory phrase.

Insert "(trucks)" after "lorries".

2. Heading 87.05. Second paragraph. Item (1).

Insert "(trucks)" after "lorries" and "(truck)" after "lorry", respectively.

Page 1736. Heading 87.05. Items (3), (4), (6) to (11), (14) and (19).

Insert "(trucks)" after "lorries" and "(truck)" after "lorry", respectively, wherever they occur.

Page 1737.

1. Heading 87.05. Third paragraph. Title.

Insert "**(TRUCKS)**" after "**LORRIES**".

2. Heading 87.05. Third paragraph.

Insert "(truck)" after "lorry".

3. Heading 87.06. First paragraph. First sentence.

Insert "(unibody or monocoque construction)" after "combined chassis-body framework".

4. Heading 87.06. Second paragraph. First sentence.

Insert "(hoods)" after "bonnets" and "(windshields)" after "windcreens", respectively.

Page 1738. Heading 87.07.

1. Third paragraph. First sentence.

Insert "(trucks)" after "lorries".

2. Fourth paragraph.

Insert "(trunks)" after "boots".

3. Last paragraph.

Insert "(trucks)" after "lorries".

Page 1739. Heading 87.08. Second paragraph.

1. Item (B).

Insert "(hoods)" after "bonnets" and "(fenders)" after "wings", wherever they occur.

2. Item (D).

Insert "(transmissions)" after "gear boxes" and "(transmission)" after "gear box".

Page 1741. Heading 87.09. PARTS. Second paragraph. Item (5).

Insert "(transmissions)" after "Gear boxes".

Page 1742. Heading 87.10.

1. Second paragraph. First sentence.

(a) Delete "(heavy, medium or light)".

(b) Delete “one or more traversing turrets” and substitute “a traversing turret”.

2. Fourth paragraph. Penultimate line.

Delete “either of the “half-track” or road-wheel type” and substitute “of the road-wheel type”.

3. Fifth paragraph. New item (E).

Insert the following new item (E) :

"(E) Armoured personnel carriers."

Page 1744.

1. Heading 87.12. First paragraph. Item (3).

Insert “(unicycles)” after “Monocycles”.

2. Heading 87.12. Exclusion paragraph. Exclusion (a).

Delete present exclusion (a) and re-letter exclusions (b), (c) and (d) as (a), (b) and (c), respectively.

3. Heading 87.13. First paragraph.

Insert “wheelchairs,” after “carriages,”.

Page 1745. Heading 87.14. Second paragraph.

1. Item (9).

Insert “disc brakes,” after “hub brakes,”.

2. Item (11).

Delete and substitute :

“(11) Saddles (seats) and saddle-pillars (seat-posts); saddle-covers.”

Page 1746.

1. Heading 87.14. Item (22).

Insert “(windshields)” after “Windscreens”.

2. Heading 87.15. First paragraph. Item (l).

Insert "strollers," after "perambulators,".

Page 1747. Heading 87.16. Third paragraph. Part (A). Fourth paragraph. Item (1).

Insert "(travel trailers)" after "caravan type".

Page 1748. Heading 87.16.

1. Part (A). Item (4) (e).

Delete "cattle" and substitute "livestock".

2. Part (A). Item (4) (g).

Insert "(intermodal)" after ""Road-rail"".

3. Part (A). Item (4) (l).

Delete "Trailers" and substitute "Logging trailers".

4. Part (A). Item (4) (m).

Delete present item (4) (m).

Reletter present item (n) as (m).

5. Part (B). First paragraph. Item (3).

Delete "Buffet" and substitute "Food carts, buffet".

6. Part (B). Exclusion paragraph.

Delete "basketwork or metal" and substitute "basketwork, metal, etc.".

7. Part (C). Item (1).

Delete "State-coaches" and substitute "State (ceremonial) -coaches".

Page 1749. Heading 87.16. Part (C). Item (7).

Insert "and sleighs" after "Sledges".

* * *